
L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados)

*Occupation of a micro-terroir from Protohistory to Roman times:
the Hérouvillette « Les Pérelles » site (Calvados)*

*La ocupación de un micro-terreno desde Protohistoria hasta Edad Antigua: El
sitio de Hérouvillette "Los Pérelles" (Calvados)*

*Die Besiedlung einer kleinen Siedlungskammer von der Vorgeschichte bis zur
römischen Zeit: Der Fundplatz von Hérouvillette „Les Pérelles“ (Calvados, France)*

Chris-Cécile Besnard-Vauterin, Ginette Auxiette, Michel Besnard, Valérie Deloze, Clément Fiant, Sébastien Giazzon, Myriam Le Puil-Textier et Elise Sehier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rao/2996>
DOI : 10.4000/rao.2996
ISBN : 978-2-7535-5014-8
ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2015
Pagination : 129-176
ISBN : 978-2-7535-5012-4
ISSN : 0767-709X

Référence électronique

Chris-Cécile Besnard-Vauterin, Ginette Auxiette, Michel Besnard, Valérie Deloze, Clément Fiant, Sébastien Giazzon, Myriam Le Puil-Textier et Elise Sehier, « L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 32 | 2015, mis en ligne le 28 avril 2018, consulté le 02 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rao/2996> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rao.2996>

L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados)

*Occupation of a Micro-terroir from Protohistory to Roman Times:
The Hérouvillette "Les Pérelles" Site (Calvados)*

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN^a, Ginette AUXIETTE^b, Michel BESNARD^c,
Valérie DELOZE^d, Clément FIANTE^e, Sébastien GIAZZON^f,
Myriam LE PUIL-TEXIER^g et Elise SEHIER^h

Résumé : La fouille archéologique préventive effectuée sur la commune d'Hérouvillette a mis en évidence un ensemble de vestiges permettant la restitution d'une occupation espacée sur plus de deux mille ans. Les premières installations remontent au Bronze ancien, accompagnant probablement la fondation des premiers chemins et systèmes parcellaires du II^e millénaire. Ces investissements sont matérialisés par la création d'une enceinte fossoyée de plan elliptique, pour laquelle une vocation domestique est supposée. Après un long hiatus, la deuxième étape d'aménagement s'inscrit dans la vague de création d'enclos d'habitats de la fin du VI^e et du V^e siècle av. J.-C. Il s'agit d'un établissement agricole à double ceinture fossoyée qui s'insère dans un aménagement parcellaire environnant. Après l'abandon de cet enclos au tout début du IV^e siècle av. J.-C., l'occupation perdure dans le secteur, matérialisée par la création d'un chemin conduisant vers une parcelle à vocation indéterminée et datée de La Tène moyenne/finale. L'occupation suivante se place dans une fourchette chronologique de la fin du I^{er} au début du III^e siècle apr. J.-C. Au sein d'un enclos s'organisent divers vestiges domestiques, permettant d'interpréter cette occupation comme un lieu d'habitat, probablement celui d'une petite exploitation familiale.

Abstract: *The preventive archaeological excavation conducted in Hérouvillette (Calvados, France) has brought to light features more than 2000 years old. The first installations go back to the Early Bronze Age with the foundation of the first track ways and field systems of the 2nd millennium BC. An elliptical enclosure, probably a settlement was also discovered. The second phase of the site dates of the end of the 6th and the 5th century BC and includes a farming settlement with a double enclosure located within the field system. After the abandonment of this enclosure at the very beginning of the 6th century BC, we see the creation of a track way leading to a field system dated to the late La Tène period, the function of which has not yet been established. The following occupation is dated from the end of the 1st to the beginning of the 3rd century AD. The probable enclosed settlement includes various domestic features.*

Mots clés : Bronze ancien, transition premier/second âge du Fer, Haut Empire, enceinte, habitat, chemin.

Keywords: *Early Bronze Age, transition early/late Iron Age, Early Roman Empire, enclosure, farmstead, trackway.*

^a Direction de l'article/Inrap Basse-Normandie, Boulevard de l'Europe, 14 450 BOURGUÉBUS.

^b Étude archéozoologique/Inrap Picardie, 3 impasse du Commandant-Gérard, 02200 SOISSONS.

^c Dessins, plans/Inrap Basse-Normandie, Boulevard de l'Europe, 14 450 BOURGUÉBUS.

^d Étude géologique/Inrap Pays de la Loire, 20 rue Hippolyte-Foucault 72 000 LE MANS.

^e Étude céramique antique/Inrap Basse-Normandie, Boulevard de l'Europe, 14 450 BOURGUÉBUS.

^f Étude lithique/Inrap Basse-Normandie, Boulevard de l'Europe, 14 450 BOURGUÉBUS.

^g Étude anthropologique/Inrap Bretagne, 37 rue du Bignon, CS 67737, 35577 CESSON-SÉVIGNÉ

^h Étude textilotecnique/Inrap Basse-Normandie, Boulevard de l'Europe, 14 450 BOURGUÉBUS

1. PRÉSENTATION

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune d'Hérouvillette, petit bourg situé au nord-est de Caen (fig. 1), un diagnostic archéologique a été réalisé en 2007 sur une superficie de six hectares et a mené à la découverte d'un établissement rural daté de la transition du premier au second âge du Fer (Hérard, 2007). Le gisement a fait l'objet d'une fouille archéologique préventive sur une superficie de près de 1,1 hectare (Besnard-Vauterin, 2013a). L'opération a également conduit à la mise en évidence d'une enceinte du Bronze ancien, d'un chemin de la fin de l'âge du Fer et d'une occupation à caractère domestique du Haut Empire (fig. 2). L'approche manuelle et mécanique a permis de réaliser une fouille exhaustive de l'ensemble des vestiges et de récolter des corpus mobiliers complets pour chaque étape d'occupation.



Figure 1 : Localisation du site d'Hérouvillette « Les Pérelles ». Scan 25° – © IGN 2011. M. Besnard, Inrap.

Figure 1: Location of Hérouvillette "Les Pérelles".

2. CONTEXTE GÉOLOGIQUE

Le gisement se situe au nord-est d'Hérouvillette, sur la rive droite de la vallée de l'Aiguillon, ruisseau s'écoulant vers + 7 m NGF au nord d'Hérouvillette. C'est un affluent en rive droite de l'Orne qui se développe un peu plus à l'ouest à une altitude de + 5 m NGF. La topographie est celle d'un versant dont la pente descend vers l'ouest en direction de l'Aiguillon.

Le substrat est composé principalement de formations calcaires du Jurassique moyen. Le site archéologique se place au contact entre le calcaire de Langrune (Bathonien supérieur), affleurant au sud-ouest de l'emprise, et la transition Callovien basal/Bathonien terminal représentée par des formations argilo-marneuses, affleurant au nord-est.

Trois types de formations superficielles quaternaires sont cartographiés aux alentours : les formations alluviales des différentes nappes étagées de la vallée de l'Orne, une couverture éolienne loessique et les colluvions limoneuses dérivant essentiellement des loëss par simple colluvionnement et ruissellement sur les pentes. Dans les fonds de vallée, elles se sont enrichies de débris plus grossiers de calcaire, de galets, de graviers et d'argiles, issus des matériaux constituant les versants ou les nappes alluviales.

Sur ces formations s'est développé un horizon limoneux brun d'une épaisseur assez homogène sur l'ensemble de l'emprise (0,6 à 0,7 m). Ces limons ont été décapés afin d'atteindre un niveau dans lequel les vestiges archéologiques apparaissaient lisibles. Dans les trois quarts sud-ouest de l'emprise, ce niveau correspond au sommet des marnes et argiles du Callovien/Bathonien, tandis qu'il correspond au sommet des loëss dans le quart nord-est de l'emprise. Ces loëss sont d'épaisseur variable, excédant rarement plus de 0,6 mètre. Ils recouvrent le substrat calcaire bioclastique alterné de marnes.

3. L'ENCEINTE DU BRONZE ANCIEN

Localisée dans le quart nord-est de l'emprise de la fouille, cette enceinte présente un plan elliptique, dont l'axe longitudinal est orienté ouest-nord-ouest/est-sud-est (fig. 3 et 4). Elle mesure vingt-huit mètres au plus large par trente-neuf mètres au plus long, soit une superficie d'environ sept cents mètres carrés. Sa largeur se réduit en partie occidentale en dessinant une courbe plus incurvée. Une entrée, matérialisée par une interruption de fossé de 4,5 m de large, est aménagée à mi-hauteur du côté oriental. Sa disposition centrale sur l'axe longitudinal de l'enceinte renforce la symétrie de l'ensemble.

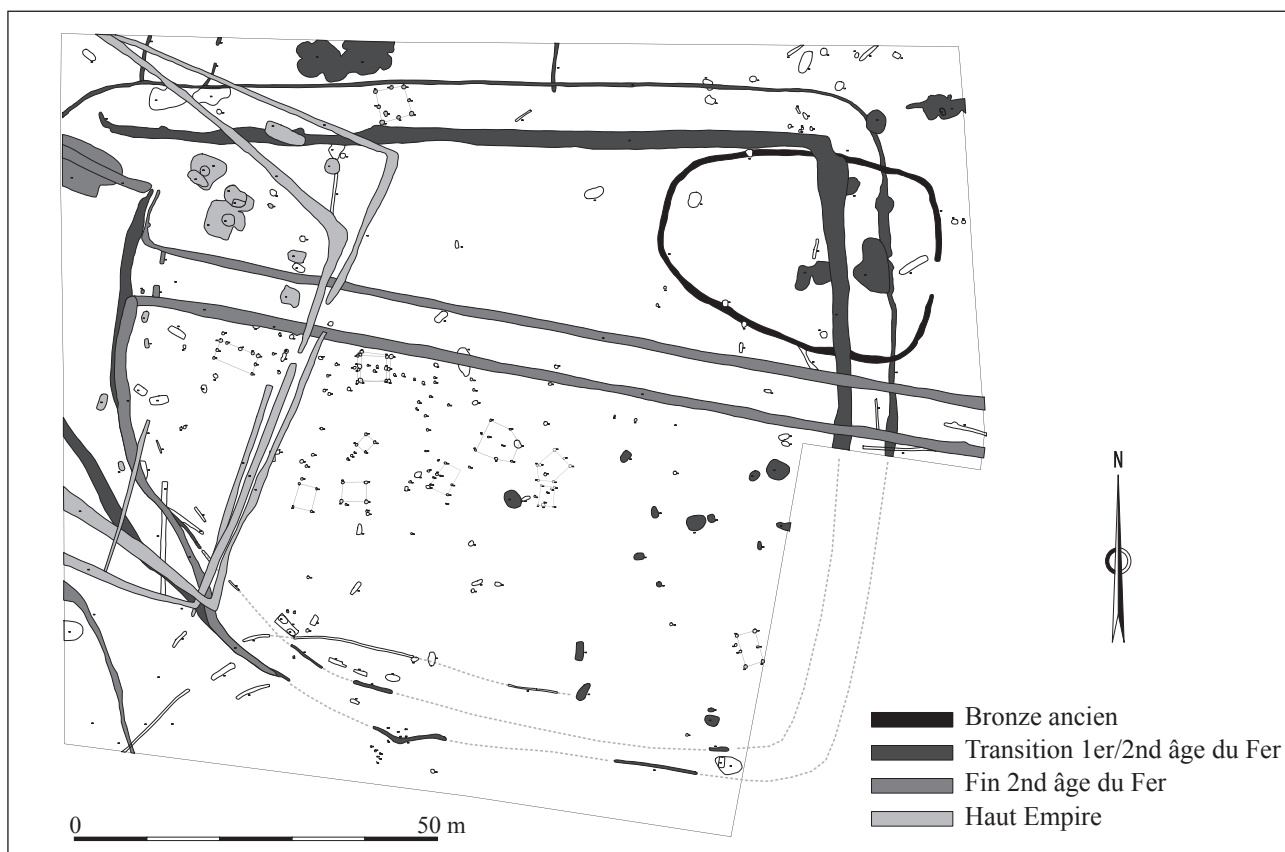


Figure 2 : Hérouvillette « Les Pérelles », plan des vestiges. M. Besnard, Inrap.

Figure 2: Hérouvillette "Les Pérelles", plan of the archaeological features.



Figure 3 : L'enceinte du Bronze ancien vue de l'est. Cliché S. Giazon, Inrap.

Figure 3: The Early Bronze Age enclosure seen from the east.

Le fossé d'enclos

Le fossé présente des dimensions relativement modestes. Son creusement, à profil en V et fond arrondi, est profond d'environ un mètre sous le sol actuel pour une ouverture entre 70 et 80 cm. Creusé dans l'horizon loessique, le fossé atteint quelquefois le substrat calcaire. Sur le tracé méridional, le comblement est composé de limon brun, mêlé

de sédiments loessiques et de granules calcaires. Ailleurs, il est constitué d'un niveau inférieur de sédiments limono-loessiques, recouvert d'un horizon limoneux brun. Ce comblement est ponctuellement coiffé de limon brun sombre contenant des particules de charbon de bois, quelques restes osseux de faune et de rares tessons. L'apparence stratifiée du comblement et la présence de quelques rejets anthropiques permettent de supposer qu'il s'agit bien d'un fossé et non pas d'une fondation de palissade.

L'aire interne

Hormis quelques fosses appartenant à la phase d'occupation suivante et d'autres correspondant à des chablis ou des bioturbations, une seule structure pourrait être d'origine anthropique vu son creusement assez régulier, bien que l'on ne puisse confirmer son association à l'enceinte. Il s'agit d'une excavation de plan oblong, localisée en oblique devant l'entrée. Cette fosse mesure 4,5 mètres de long par un mètre de large. Son creusement, à profil en U ouvert, atteint un mètre de profondeur sous le sol actuel (fig. 4, st. 302). Le comblement est composé de limon brun clair panaché de nodules loessiques, dépourvu de toutes traces anthropiques.

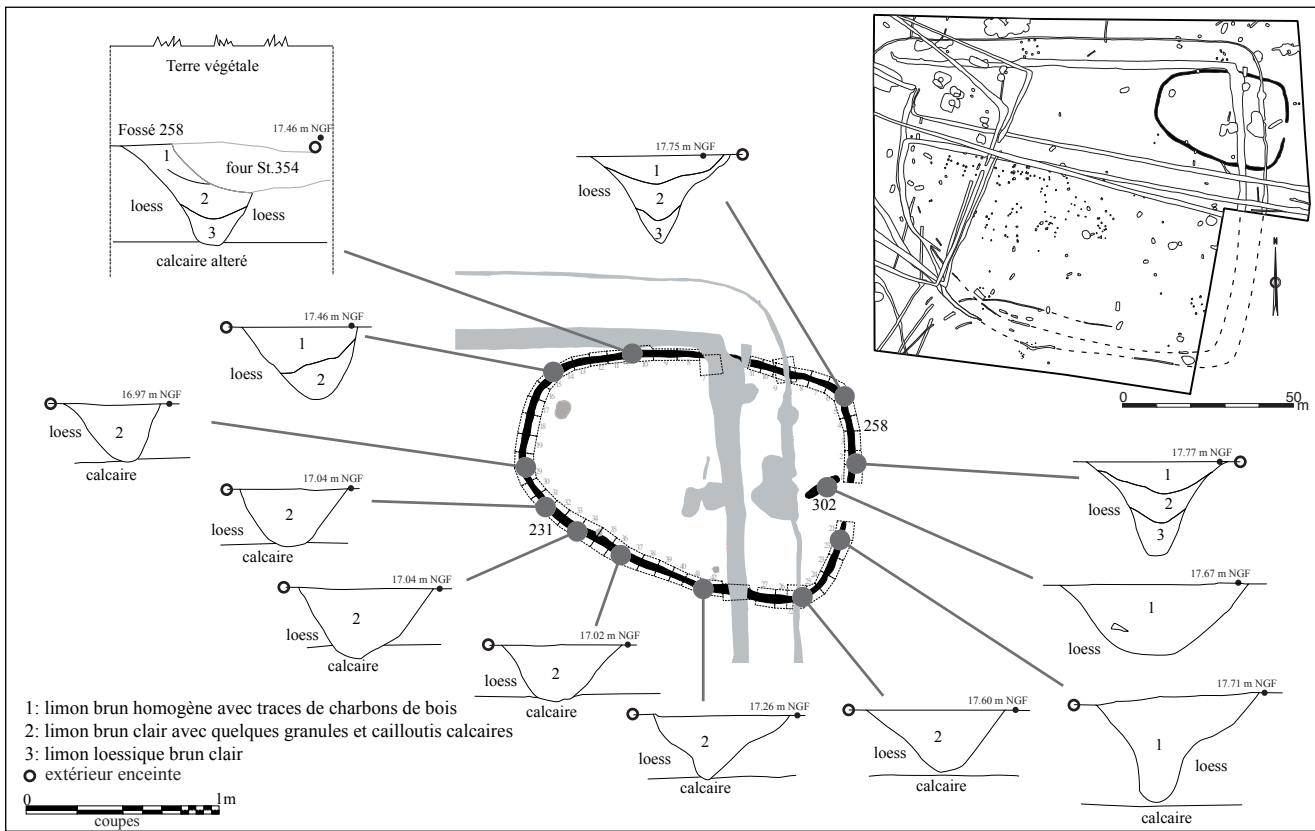


Figure 4 : L'enceinte du Bronze ancien. M. Besnard, Inrap.
 Figure 4: The Early Bronze Age enclosure.

La question de sa fonction et de son agencement par rapport à l'entrée reste sans réponse.

Le mobilier

Le mobilier en provenance de l'ensemble du fossé se limite à une vingtaine de tessons, équivalent à 315 g, un lot de 1 078 g de faune et une douzaine de pièces lithiques.

La céramique est constituée de tessons de taille centimétrique, dont seulement deux permettent une identification (fig. 5, n^{os} 1 et 2). Il s'agit dans les deux cas d'un élément de préhension qui se présente sous la forme d'une languette horizontale de 4 cm de long par 2 cm de large. Sur l'exemplaire n^o 1, la languette est appliquée sur un vase à profil convexe. La pâte contient des inclusions bioclastiques de taille moyenne. Ces pièces permettent d'avancer une datation de la fin du Néolithique et du Bronze ancien. Citons comme exemple les éléments de préhension en contexte chalcolithique du Nord de la France, notamment sur les sites de Compiègne « Le Gord », dans l'Oise, de Belloy-sur-Somme « Le Bois Plaisance », dans la Somme, et de Videlles « Les Roches », dans l'Essonne (Blanchet, 1984). Cet indice

chronologique est confirmé par la datation radiocarbone obtenue à partir d'un échantillon dentaire issu du fossé. Les résultats permettent de caler l'ensemble entre 1 900 et 1 700 ans av. J.-C.

La faune compte vingt-cinq restes, dont l'essentiel provient du bœuf (dix-sept restes), représentant un minimum de trois individus juvéniles. Le cerf est représenté par un épi, le porc et le cheval attestés par quelques restes.

Parmi les mobiliers lithiques, on remarque la présence d'un broyon en grès, récoltés dans le comblement supérieur de la section au nord de l'entrée (fig. 5, n^o 3). Cette pièce plus ou moins sphérique, de 6 cm de diamètre, présente des plages faiblement piquetées. À cet objet s'ajoutent trois fragments de galets côtiers, dont un ayant subi l'action du feu, et des pièces en silex, un nucléus à éclats, un éclat long patiné et un grattoir en silex crétacé du Bessin (fig. 5, n^o 4).

L'enceinte dans son contexte régional

Cette enceinte du Bronze ancien se distingue par l'absence de vestiges excavés dans l'aire interne et la rareté des mobiliers. Elle rappelle les enceintes de l'âge du Bronze ancien et

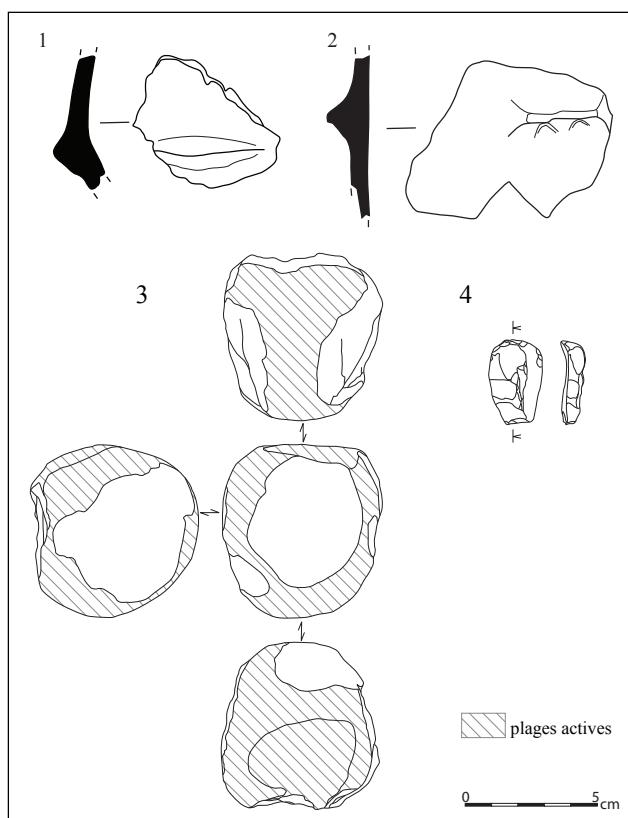


Figure 5 : Mobilier céramique et lithique de l'enceinte du Bronze ancien. S. Giazzon, M. Besnard, Inrap.

Figure 5: Early Bronze Age pottery and stone artefacts from the enclosure.

moyen connues dans la région, comme celles du plateau de Mondeville : l'enclos du Néolithique final/Bronze ancien du MIR (Chanceler *et al.*, 2006b) et l'enceinte du Bronze moyen de « L'Étoile » (Besnard-Vauterin *et al.*, 2006), dépourvues d'architectures sur poteaux plantés ou de fossés. Sur le premier site, l'exploration de l'espace interne s'est faite de manière très restreinte, mais l'ensemble de l'Étoile a bénéficié d'un décapage progressif étendu, permettant d'affirmer l'absence de vestiges internes. Son interprétation comme habitat ceinturé est déduite de la présence d'abondant mobilier piégé dans le comblement du fossé. Des comparaisons sont établies avec les nombreux sites d'enceinte à fonction d'habitat de Grande-Bretagne.

À Hérouvillette, le mobilier n'est que très faiblement représenté dans le comblement du fossé. L'enclos diverge également de ceux de Mondeville par sa petite superficie. Avec une emprise de seulement sept cents mètres carrés, elle atteint à peine la moitié de l'enclos du MIR (1 775 mètres carrés) et se place loin derrière l'enceinte de L'Étoile (4 000 mètres carrés). La question de la fonction de cette enceinte reste donc ouverte : s'agit-il d'un habitat enclos, dont les

formes d'occupation n'ont laissé aucune trace profonde dans le sol, ou l'enclos se limite-t-il à une vocation agropastorale. L'enceinte de Bosrobert « La Métairie B » dans l'Eure (Le Goff, 2007) soulève ainsi la même interrogation. Sur ce site a été mise en évidence une enceinte de tracé curviligne, datée de la fin de l'âge du Bronze moyen ou du début du Bronze final. L'ensemble circonscrit un espace d'environ 1 500 mètres carré. Hormis quelques fossés, l'aire interne ne présente aucun aménagement qui puisse être assimilé à une architecture. L'hypothèse d'un habitat est proposée à partir du mobilier domestique.

Il est intéressant d'évoquer la configuration de l'enceinte d'Hérouvillette dans son environnement proche, notamment par rapport au chemin rural dit « Les Bissonnets » situé à cinquante mètres à l'est. Le tracé de celui-ci concorde avec la voie antique appelée ancien chemin Saulnier, pour laquelle une datation protohistorique ancienne est supposée. Des analyses micro-morphologiques et une datation ^{14}C effectuées lors de la fouille du chemin Saulnier (Hincker, 2009) semblent en effet indiquer une datation de l'âge du Bronze pour son premier état de circulation (Béguier *et al.*, 2011). En partant de cette hypothèse, l'ouverture de l'enceinte vers l'est – sud-est prendrait tout son sens, puisqu'elle s'oriente clairement sur cet axe nord-nord-est/sud-sud-ouest (fig. 6). Il paraît donc plausible que cet important axe de circulation, reliant l'estuaire de l'Orne au sud de la plaine de Caen, ait structuré le paysage rural depuis le Bronze ancien. Cette observation rejoint alors les premières données acquises sur le littoral de la Manche, permettant de placer la fondation des premiers systèmes parcellaires et des chemins reliant les établissements agricoles au cours du II^e millénaire (Marcigny, 2012). Les vastes exploitations du territoire attestées depuis le Bronze ancien, comme elles ont pu être mises en évidence à Tatihou et à Bernières-sur-Mer (Marcigny et Ghesquière, 2003a-b), semblent trouver un autre témoignage à travers l'axe de circulation du chemin Saulnier et cet établissement qui s'installe aux abords.

4. L'HABITAT DE LA TRANSITION PREMIER/SECOND ÂGE DU FER

La deuxième phase d'occupation du site concerne l'enclos d'habitat, dont la datation couvre la fin du premier âge du Fer et le début du second. La fenêtre de fouille a concerné l'intégralité de cet habitat, à l'exception de la partie sud-est du fossé d'enclos où son tracé passe en dehors de l'emprise du projet d'aménagement (fig. 7). L'enclos présente un plan peu courant, combinant un tracé curviligne et des tronçons rectilignes. Une autre particularité consiste dans le doublement du fossé d'enclos par une ceinture externe parallèle.

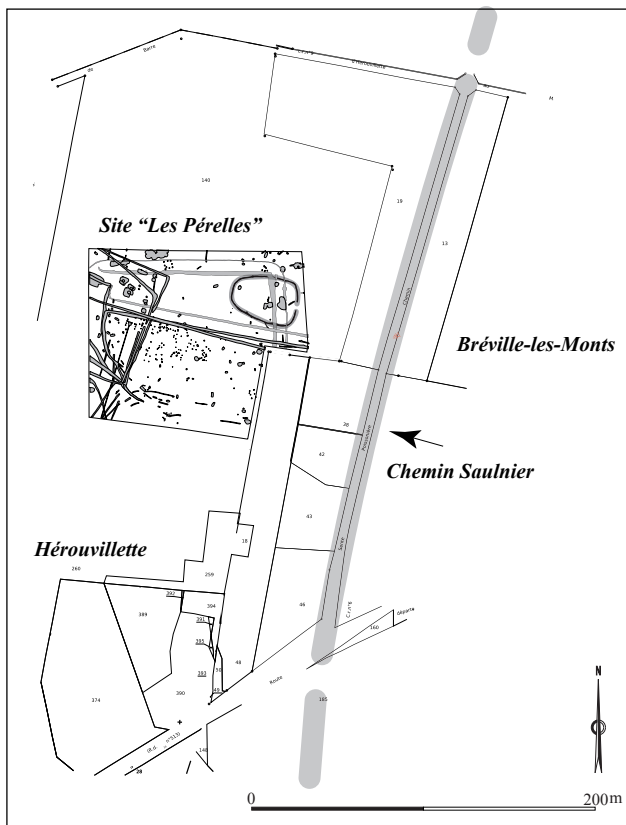


Figure 6 : Tracé supposé du Chemin Saulnier à l'est de l'enceinte de l'âge du Bronze. M. Besnard, Inrap.

Figure 6: The supposed Chemin Saulnier track to the east of the Bronze Age enclosure.

Cette double ceinture est marquée par des profondeurs de creusement très variables. L'ensemble couvre une emprise de 110 mètres de long d'est en ouest pour 90 mètres de large de nord en sud, soit une surface de plus de 9 000 mètres carrés. Une interruption de fossé, aménagée au nord-ouest entre le fossé curviligne occidental et la face septentrionale, permet l'accès à l'aire d'habitation. Celle-ci mesure 95 mètres de long d'est en ouest et 80 mètres de large du nord au sud, ce qui équivaut à une superficie d'environ 7 000 mètres carrés. Les vestiges d'habitat sont des fosses, des fours et de nombreux trous de poteau, dont la disposition permet de restituer une dizaine de plans de construction. À l'extérieur de l'habitat, le parcellaire n'est que très partiellement appréhendé dans la fenêtre de fouille et les tranchées de diagnostic.

Les clôtures

Le fossé d'enclos interne

Le fossé interne présente des dimensions importantes et cerne l'habitat dans son intégralité. Du côté septentrional

et oriental, le tracé du fossé est rectiligne et forme un angle droit (fossé 223). Son orientation suit les points cardinaux. En revanche, le côté méridional et occidental est délimité par un fossé curviligne (fossé 39/307). Celui-ci s'arrête au nord-ouest à sept mètres d'intervalle du fossé septentrional, créant ainsi un large passage vers l'habitat. Le tracé du côté méridional n'a pas été perçu dans son intégralité, sa profondeur étant trop faible à cet endroit.

Le fossé présente un creusement assez puissant sur la face orientale, entre 1,7 et 2 mètres de profondeur sous le sol actuel pour une ouverture de 2 mètres au niveau du décapage (fig. 8, fossé 223). Le creusement à large profil en V et fond arrondi s'inscrit dans l'horizon loessique et transperce les bancs marno-calcaires. Sur le côté nord, le fossé diminue progressivement d'est en ouest. Sur sa partie ouest, il est à peine plus profond que l'horizon limoneux décapé. Quant au fossé curviligne des côtés ouest et sud, il est lui aussi de dimensions très variables. Au sud de l'entrée, le fossé est semblable au tronçon juste au nord de l'entrée (fig. 8, fossé 307). Il s'approfondit vers sa section médiane, puis diminue progressivement vers le sud (fossé 24/39). Ces variations du creusement peuvent s'expliquer par la nature du substrat. Dans le secteur nord-est à recouvrement éolien meuble, le fossé est profondément marqué, tandis que le secteur sud-ouest est dominé par des dépôts calcaires indurés et peu propices au creusement.

Sur les côtés profondément excavés, le comblement du fossé montre une stratification qui peut se résumer à trois principaux niveaux. Les sédiments inférieurs sont composés de limons argileux brun clair, recouverts de limons loessiques bruns, puis de limons brun sombre. Si des débris anthropiques sont présents ponctuellement à tout niveau du comblement sous la forme de particules de charbon de bois, de terre rubéfiée, de tessons ou de restes osseux, c'est surtout l'horizon supérieur qui est le plus anthropisé. Il enferme de nombreuses céramiques, tout comme des rejets de coquillages marins et des ossements d'animaux. Le comblement du fossé curviligne diverge nettement de celui des tracés rectilignes par la faible présence de débris anthropiques. Il est essentiellement composé d'un sédiment limono-argileux brun jaunâtre contenant du cailloutis calcaire du substrat.

À l'image d'autres enclos d'habitat, on peut présumer que les terres extraites du fossé ont été dressées en talus sur l'une ou l'autre rive du fossé, mais aucun indice ne permet de statuer sur son emplacement. La double ceinture laisse supposer que la bande cernée par les deux fossés, large de cinq mètres et dépourvue de vestiges (hormis quelques fosses d'extraction), correspond à l'emplacement d'un talus.



Figure 7 : L'habitat de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.
 Figure 7: Farmstead of the transition early/late Iron Age.

Le fossé d'enclos externe

Ce fossé est parallèle à l'enclos interne, mais il contourne l'angle nord-est selon un tracé courbe. En face de l'entrée, cette deuxième ceinture s'écarte de l'enclos interne de part et d'autre du passage et se poursuit à l'ouest à l'extérieur de l'emprise de la fouille. Cette configuration fossoyée semble marquer un accès en « entonnoir » vers l'entrée de l'habitat. Ce type d'aménagement peut être associé au besoin de guider le bétail vers l'intérieur de l'enclos.

Le fossé montre un creusement de faible dimension (fig. 9). Sur le côté oriental et septentrional (fossé 224/274), son profil en U ouvert est profond d'à peine 0,9 mètre. Il s'approfondit jusqu'à 1,5 mètre à l'angle nord-est, où son profil en V est particulièrement étroit. Sur le côté méridional (fossé 176/40), le fossé s'apparente à celui de l'enclos interne par sa très faible profondeur. Comme pour le fossé d'enclos interne, la nature du comblement reflète la nature du substrat environnant. Dans le secteur nord-est, il s'agit d'un comblement limono-lœssique brun clair, tandis qu'il est limono-argileux dans le secteur sud-ouest. Le mobilier est quasiment absent, hormis quelques tessons protohistoriques ou restes fauniques.

Les vestiges d'habitat

L'aire interne de l'habitat est marquée par une centaine de trous de poteau, une quinzaine de fosses et deux structures de combustion. Ces vestiges se situent essentiellement dans la partie centrale et méridionale. Hormis trois fosses d'origine incertaine et deux trous de poteau, le secteur au nord est dépourvu de vestiges.

Les constructions sur poteaux

Dans la nébuleuse de trous de poteau apparue au centre de l'habitat se distinguent dix plans de bâtiment. Il s'agit pour la plupart de petits plans quadrangulaires à quatre ou six poteaux, généralement interprétés comme des greniers surélevés (fig. 10, n^{os} 1 à 5 et 8 à 10). Deux ensembles sortent de ce lot et correspondent probablement à des plans d'édifices plus grands, peut-être des habitations (n^{os} 6 et 7).

Les plans quadrangulaires des greniers 1-2 sont superposés et apparaissent légèrement décalés l'un par rapport à l'autre. Leur chronologie relative reste indéterminée. Les deux plans sont chacun composés de six poteaux formant un rectangle de quatre mètres de long par 3,8 mètres de large. Les petits côtés sont constitués par un alignement de trois poteaux, orientés nord-sud. Deux poteaux internes ont pu jouer le

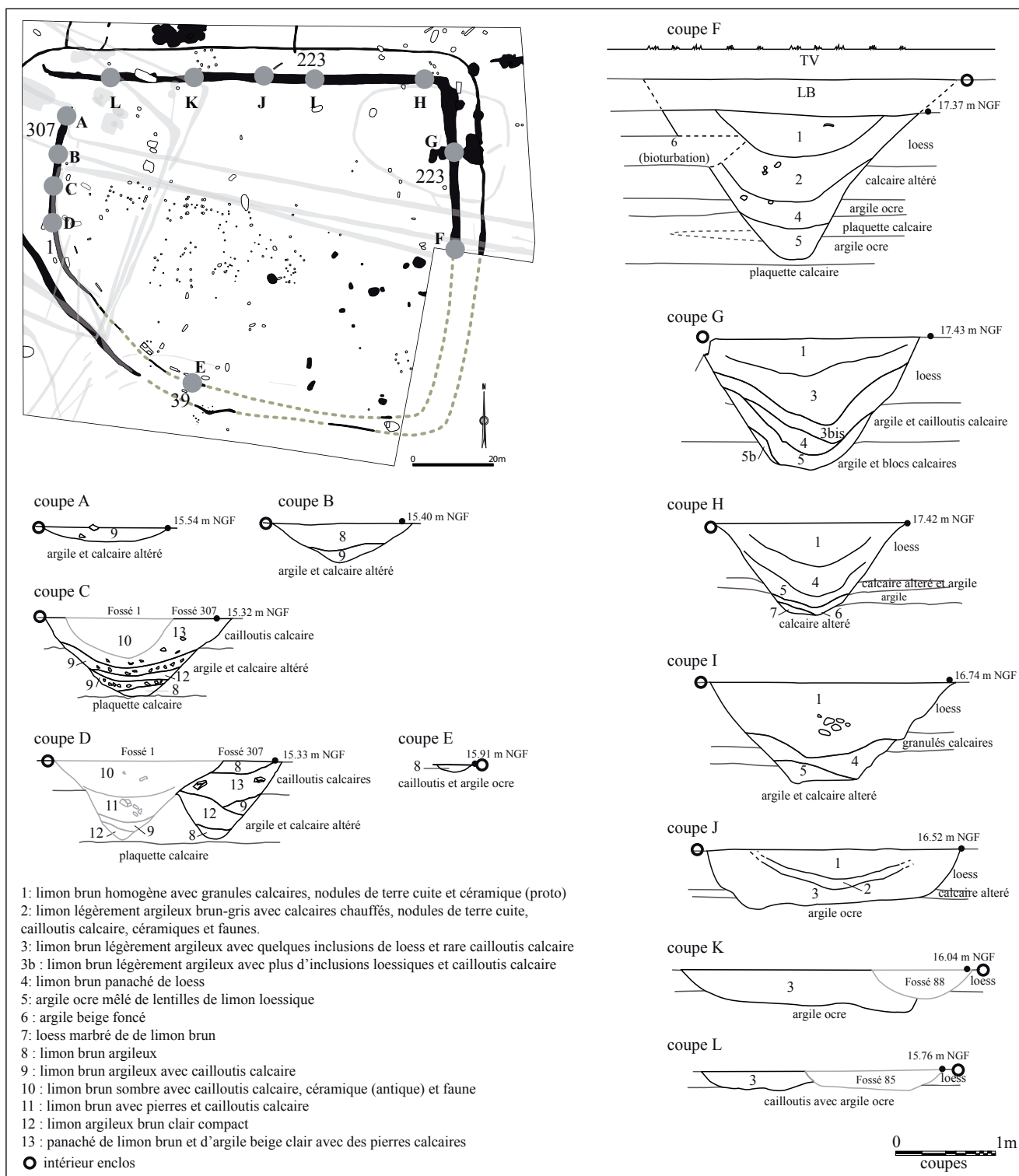


Figure 8 : Le fossé d'enclos interne de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.
Figure 8: The central enclosure ditches dating from the transition early/late Iron Age.

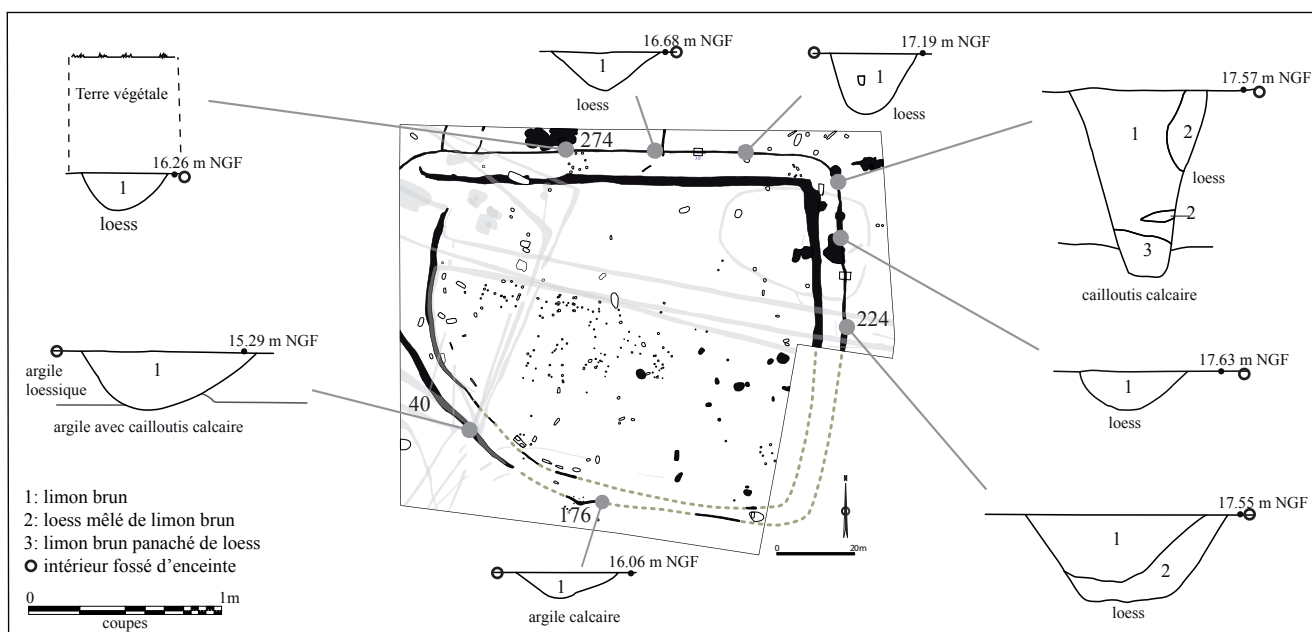


Figure 9 : Le fossé d'enclos externe de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.

Figure 9: The peripheral enclosure ditches dating from the transition early/late Iron Age.

rôle de pilier central. Les creusements sont assez variables mais permettent de constater que le grenier n° 2 est plus profondément ancré dans le sol que celui à l'ouest. Ses profondeurs sont de 1 et 1,2 mètre sous le sol actuel, les autres entre 0,8 à 0,9 mètre. Leurs comblements sont généralement uniformes, composés de limons argileux contenant un cailloutis calcaire du substrat.

Les greniers 3, 4 et 5, situés au sud des deux précédents, présentent des plans quadrangulaires à quatre poteaux avec des dimensions de 2,6 mètres par 3,2 mètres pour le n° 3, de 1,8 mètre par 2 mètres pour le n° 4, le grenier 5 étant le plus grand avec 2,8 mètres de largeur pour 3,2 mètres de longueur. Celui-ci suit une direction semblable à celle des greniers 1-2, le grenier 3 s'en approche. Dans le même secteur, les édifices 9 et 10 sont probablement deux autres greniers, dont le plan est apparu incomplet ou dissimulé parmi d'autres trous de poteau. La profondeur des trous de poteau dans cette zone est de 0,7 à 0,8 mètre sous le sol actuel. Les comblements sont limono-argileux avec du cailloutis calcaire, parfois des pierres calcaires de calage et quelques tessons protohistoriques.

Le grenier 8, situé à l'écart en bordure sud-est de la fouille, présente un plan rectangulaire à six poteaux. Deux alignements de trois poteaux forment les côtés longs, orientés nord – nord-ouest/sud – sud-est. L'ensemble mesure 4,6 mètres de long par 2,6 mètres de large. La profondeur et les comblements des trous de poteau sont semblables aux précédents.

Ces plans quadrangulaires sont côtoyés par deux plans de bâtiment à abside (bâtiments 6 et 7). De faible superficie, ils dépassent néanmoins les dimensions des plus grands greniers. Le bâtiment 6 mesure 5,4 mètres de long par 4,8 mètres de large pour une superficie d'environ 21 mètres carrés. L'ensemble est constitué de neuf poteaux, dont trois disposés sur un axe central et deux autres formant une abside à pans coupés. L'édifice s'oriente ouest – nord-ouest/est – sud-est, l'abside étant du côté oriental. Le bâtiment 7 est signalé par un ensemble de sept trous de poteau, dont trois disposés sur l'axe médian. Un huitième trou, placé en doublement d'un poteau d'angle, indique sans doute une réfection. L'ensemble dessine un plan à abside de cinq mètres de long par 3,4 mètres de large, correspondant à une superficie de quinze mètres carrés. L'édifice est orienté nord-est/sud-ouest, l'abside étant au sud-ouest. Les trous de poteau mesurent entre 0,8 et 0,9 mètre de profondeur sous la surface et sont comblés de limons argileux contenant des inclusions calcaires et charbonneuses. Ces petits édifices à abside représentent un type de bâtiment connu au niveau régional depuis l'âge du Bronze (Marcigny et Ghesquière, 2003a) et qui perdure tout au long de l'âge du Fer. On les retrouve notamment au premier âge du Fer à Basly « La Campagne » (Lepaumier *et al.*, 2005) et pour la période de La Tène ancienne à Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999) et à Condé-sur-Ifs « La Bruyère du Hamel » (Dron *et al.*, 2003). L'interprétation fonctionnelle de ces bâtiments est difficile au vu de la petite superficie des plans, à moins de

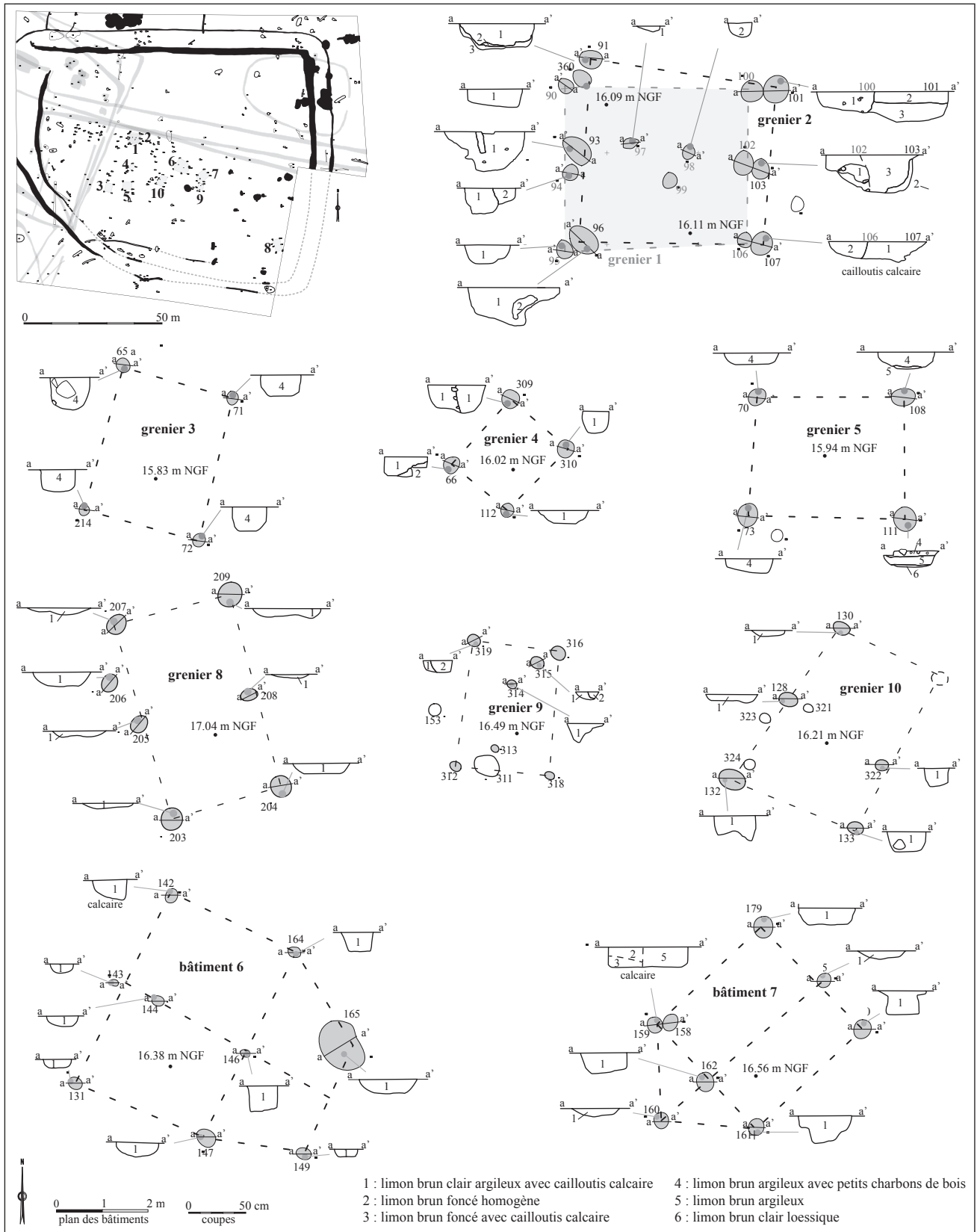


Figure 10 : Les constructions de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.
 Figure 10: Buildings of the transition early/late Iron Age.

supposer que ces derniers correspondent à celui des poteaux porteurs de la structure et qu'une paroi périphérique soit à envisager. La surface couverte serait alors nettement plus importante.

Fosses et structures de combustion

Parmi diverses petites excavations, quelques fosses présentent des dimensions importantes, comme la fosse 220 située en bordure sud-est de l'emprise (fig. 11). Cette excavation ovoïde de trois mètres de diamètre montre un profil en cuvette d'environ 1,1 mètre de profondeur sous le sol actuel. Son comblement limoneux stratifié a piégé divers rejets anthropiques, dont des restes de combustion, des éléments de torchis, plusieurs tessons et des restes fauniques. Dans le même genre d'excavations, la structure 183 a également livré un lot de mobilier intéressant, dont plusieurs céramiques et des fragments d'un petit vase en lignite. La fosse 174, plus petite que les précédentes, a livré une hache à douille en fer et un élément de manche en os. Si l'usage secondaire de dépotoir semble évident pour certaines de ces excavations, la raison de leur aménagement est moins claire. Peut-être s'agit-il de simples fosses d'extraction, le sédiment limono-lössique de ce secteur ayant pu servir à la fabrication de torchis. Une seule fosse se distingue des précédentes par sa forme parallélépipédique régulière. Située dans la partie méridionale de l'aire interne, la fosse 163 mesure 2,7 mètres de long par 1,1 mètre de large pour une profondeur d'environ 1 mètre. Le fond de la fosse est tapissé de rejets de cendres recouverts d'une grande quantité de pierres calcaires, dont la plupart bleuies par le feu. Plusieurs éléments de céramique et restes fauniques s'y trouvaient associés. Le comblement supérieur est composé de limon brun sombre plus homogène. Sa morphologie évoque celle des fosses de stockage des habitats laténiens, mais sa profondeur est nettement inférieure. On note une forte ressemblance avec trois excavations mises en évidence sur le site d'Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche » (Vauterin, 2011, p. 195-196). De forme et de dimensions semblables, ces dernières sont associées à la phase d'occupation contemporaine à l'habitat d'Hérouvillette, mais la question de leur fonction initiale est là aussi restée posée.

Les deux structures de combustion se situent dans la partie sud et sud-est de l'habitat, à l'écart des autres vestiges domestiques (fig. 11, fours 134 et 200). La structure 134 est apparue sous la forme d'une petite excavation ovoïde de 0,7 mètre de large par 0,8 mètre de long. Le creusement en cuvette s'inscrit de 20 cm dans le substrat argilo-calcaire. Les parois sont rubéfiées, tandis que le fond est tapissé d'une couche de cendres et de charbons. Le comblement qui le recouvre est composé de limon brun sombre contenant des nodules d'argile rubéfiée. Cette structure étant fortement

arasée, son interprétation reste incertaine. Quant à la structure 200, il s'agit d'un type de four excavé à usage domestique, bien connu en contexte d'habitat du second âge du Fer (Jahier et Vauterin, 2010). Elle est apparue sous la forme d'un creusement oblong de 2,2 mètres de long par 1,3 mètre de large, composé d'une chambre de cuisson et d'une aire de travail. L'ensemble s'oriente est-ouest avec l'ouverture d'enfournement vers l'ouest. La voûte de la chambre de cuisson, effondrée, est conservée sur 20 cm de hauteur. La sole, de plan circulaire de 1,2 mètre de diamètre, est composée d'un radier de pierres calcaires fortement bleuies par le feu. Le substrat calcaire sous-jacent et les parois de la voûte sont rubéfiés sur 2 à 3 cm d'épaisseur. La fosse de travail, dont le fond remonte en pente douce afin de faciliter l'accès, présente une forte rubéfaction du substrat à la hauteur de l'alandier. L'ensemble de la structure est comblé de limon brun sombre, contenant de nombreuses inclusions de terre rubéfiée et de charbon de bois, des pierres calcaires brûlées et des restes de faune et de céramique.

Les aménagements externes

Du fait de la restriction de la fenêtre de fouille à l'emprise de l'habitat, on dispose de peu de données concernant l'agencement des espaces externes. En élargissant la vision sur tout le secteur diagnostiqué, l'observation de quelques lambeaux de fossés au nord de l'enclos permet de raisonner sur l'existence d'un aménagement parcellaire de ce côté de l'habitat. Du côté méridional et occidental ont été diagnostiqués des réseaux fossoyés assez denses, mais leur attribution chronologique reste incertaine. Ces espaces voués à l'exploitation agraire abritent également une série de fosses d'extraction ainsi que quelques tombes isolées (fig. 12).

Le parcellaire

L'existence d'un aménagement parcellaire aux alentours de l'habitat est notamment attestée par trois fossés du côté nord de l'enclos externe (fossés 306, 280 et 283). Ces fossés s'orientent nord-sud, perpendiculairement à l'enclos. En prenant en compte les tronçons observés dans les tranchées du diagnostic, les tracés des deux fossés à l'ouest se poursuivent selon cet axe, alors que celui à l'est dévie légèrement pour suivre un axe nord – nord-est/sud – sud-ouest. Un quatrième linéament (fossé 301), orienté est-ouest, démarre à deux mètres de l'angle nord-est de l'enclos et se poursuit à l'est dans l'une des tranchées de diagnostic sous la forme d'un double tracé. D'autres fossés, notamment au nord-ouest, semblent rentrer dans ce schéma, mais leur attribution chronologique est plus aléatoire, étant donné l'existence d'un réseau fossoyé gallo-romain qui suit sensiblement les mêmes orientations. L'ensemble de ces fossés comporte des

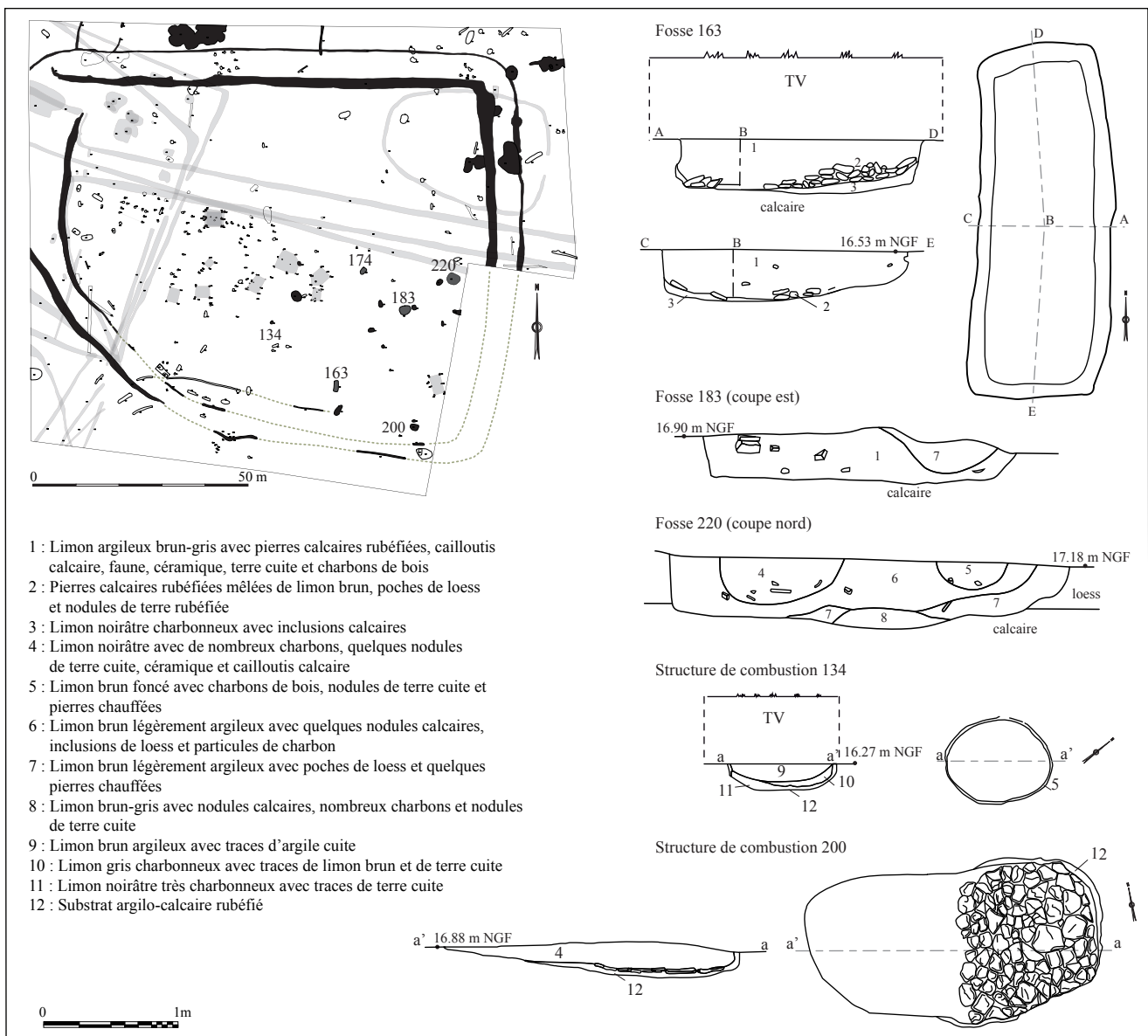


Figure 11 : Fosses et structures de combustion de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.

Figure 11: Transition early/late Iron Age pits and fire pits.

creusements de moins d'un mètre de profondeur sous le sol actuel. Ils sont comblés de limons bruns homogènes, contenant sporadiquement des tessons de facture protohistorique.

Les fosses d'extraction

Une série de vastes fosses est installée aux abords et dans l'intervalle du double système d'enclos. D'autres se situent à l'extérieur de l'habitat, notamment sur le tracé du fossé parcellaire 301 et en bordure septentrionale de l'emprise de fouille. Il s'agit dans tous les cas d'excavations irrégulières, creusées entièrement dans l'horizon limono-lössique et s'arrêtant au sommet des bancs calcaires (fig. 13). Leur creu-

sement parfois en sape et l'accumulation de plusieurs excavations effectuées au fur et à mesure des besoins permettent de les interpréter comme des fosses d'extraction. Les matières extraites sont, selon l'endroit, des sédiments limono-argileux ou lössiques. L'un et l'autre peuvent être utilisés dans la fabrication de torchis. Ces fosses ont été comblées par une alternance de sédimentations limono-lössiques naturelles, des effondrements de voûtes et des apports limoneux brun, contenant rarement des débris anthropiques.

Creusées à partir de tracés fossoyés existants ou bien indépendamment depuis la surface, ces fosses d'extraction sont comparables sur plus d'un point aux nombreuses carrières



Figure 12 : Les aménagements externes de l'habitat de la transition premier/second âge du Fer : parcellaire, fossés d'extraction et sépultures. M. Besnard, Inrap.

Figure 12: The external features of the transition early/late Iron Age farmstead: field systems, extraction pits and burials.

mises en évidence à Ifs « Object'Ifs Sud », aussi bien sur la zone d'aménagement des premières tranches (Le Goff, 2002) que sur la dernière (Vauterin, 2011). Sur ce dernier site, et dans des contextes chronologiques contemporains, les fossés ont servi à plusieurs endroits de creusement d'accès pour extraire du loess en sape, puis dans un deuxième stade comme un espace funéraire. Sur l'habitat d'Hérouvillette, on observe le même opportunisme pour extraire les matières premières à partir de structures préexistantes ou exploiter les environs proches de ces fossés, dont le creusement a permis de connaître la nature du sous-sol et son intérêt dans l'em-

ploi des matières premières. Le deuxième geste opportuniste a consisté en le réemploi de l'une de ces zones désaffectées pour l'installation d'une tombe (sépulture 321 dans la fosse d'extraction 351).

Enfin, il faut remarquer que la localisation des fossés d'extraction dans l'intervalle de la double ceinture résulte du fait qu'elles sont antérieures aux fossés, comme l'indique leur recoupement par le fossé d'enclos externe (fig. 13, fossé 224). Elles seraient donc liées à l'installation des premières maisons, avant l'aménagement de la clôture.

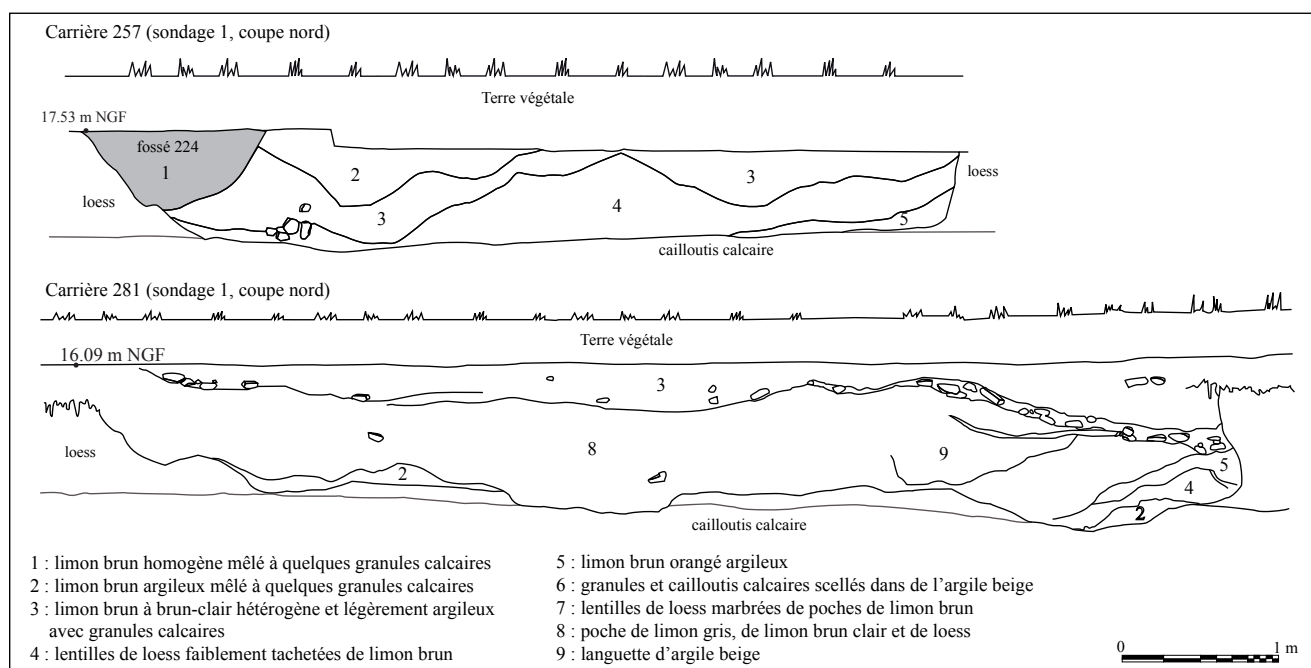


Figure 13 : Les fosses d'extraction de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.
Figure 13: *Extraction pits dating from the transition early/late Iron Age.*

Le funéraire

Les vestiges funéraires en rapport avec cet enclos d'habitat concernent non seulement la tombe installée dans l'une des fosses d'extraction (Sp. 321), mais également deux sépultures isolées mises en évidence lors du diagnostic et situées hors emprise de la fouille (fig. 13).

La sépulture 321, installée dans les premiers niveaux de comblement de la fosse d'extraction 351, est une inhumation en fosse individuelle (fig. 14). Apparue à 1,2 mètre de profondeur sous le sol actuel, elle a entamé le fond de la fosse d'extraction sur 10 cm. La fosse est de forme quadrangulaire d'un mètre de long par 0,6 mètre de large. Le sujet est orienté nord – nord-est/sud – sud-ouest, la tête au sud – sud-ouest. Sa position se caractérise par une latéroflexion des membres inférieurs sur le côté droit, se combinant à une posture du tronc sur le ventre. Le défunt est un sujet gracile, de sexe indéterminé, dont l'âge est compris entre 15 et 19 ans. Le squelette a subi très peu de mouvements, indiquant que le corps a été rapidement recouvert de terre. Une scapula gauche de veau est placée derrière l'occipital, en contact direct avec le crâne. Est-ce un dépôt intentionnel ou involontaire (inclusion dans la terre de remblai de la tombe)? En l'absence de mobilier datant accompagnant le défunt, l'attribution chronologique de cette sépulture repose sur celle de la fosse d'extraction appartenant à un horizon de la fin du premier au début du second âge du Fer. Le contexte de cette tombe n'est pas exceptionnel au niveau

régional. Cette sépulture fait notamment écho à celles découvertes dans la plaine de Caen, à Ifs (Vauterin, 2011) ou à Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce » (Giraud *et al.*, 2009). À Ifs, ces sépultures s'organisent en petits groupes de tombes (de deux à trois sépultures) ou en tombes isolées, implantées dans des carrières de loess¹. Elles se caractérisent par une absence d'organisation et un traitement du corps diversifié.

La tombe T.23.3 se situe à environ quarante-cinq mètres au sud du côté méridional de l'enclos. La fosse présente un plan rectangulaire de 1,3 mètre par 0,65 mètre, orienté nord-est/sud-ouest. Le creusement, à profil en cuvette et fond plat, mesure 0,7 mètre de profondeur sous le sol actuel. Le comblement limoneux brun-rougeâtre contenait deux blocs calcaires, disposés le long des bords au milieu de la tombe. Ils témoignent peut-être d'un calage de planche. L'individu est un adulte, la tête au sud-ouest, dont il ne reste plus qu'un fragment de crâne, une mandibule, plusieurs dents ainsi qu'un tibia². La position de ce dernier suggère que le sujet reposait en décubitus latéral avec les jambes fléchies. Une céramique, très mal conservée, est déposée au niveau des pieds.

1. Par opposition au grand ensemble funéraire d'Ifs Object'Ifs sud (ensemble 1), installé lui aussi au cœur d'une carrière, mais qui rassemble un nombre conséquent de sépultures (80), lui conférant un statut fédérateur exceptionnel en l'état actuel des découvertes (Vauterin, 2011).

2. D'après l'étude de D. Corde (Hérard, 2007).



Figure 14 : Sépulture de la transition premier/second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.

Figure 14: Burial dating from the transition early/late Iron Age.

La sépulture T.4.5 est apparue à environ soixante mètres au nord-ouest de l'enclos d'habitat. Orientée comme la précédente tombe, elle est de plan oblong de 1,5 mètre de long par 0,6 mètre de large. Le comblement est composé de limon brun-rougeâtre, enfermant les restes osseux d'un enfant ou jeune adolescent, inhumé en décubitus dorsal, tête au sud-ouest. Le sujet est accompagné d'une céramique placée sur le côté droit et de restes de parures (fragments d'un bracelet et d'un anneau de cheville en bronze, probable reste d'une fibule en fer).

La culture matérielle

La céramique

Parmi le mobilier recueilli sur l'ensemble de l'habitat, la céramique constitue la part dominante. Le lot comporte 4765 tessons, représentant un poids de près de cinquante et un kilos. Plus de 60 % est issue du fossé d'enclos interne et plus particulièrement du fossé 223. Ce mobilier provient essentiellement des strates supérieures du comblement et, dans une moindre mesure, des niveaux intermédiaires. On

remarque que la concentration de mobilier dans la partie septentrionale de l'enclos contraste avec l'absence de vestiges dans ce secteur (fig. 15). Le reste du mobilier est essentiellement issu des fossés d'habitat. Quelques-uns ont livré des lots assez importants mais en état très fragmenté.

Au total, cent vingt éléments de céramique ont été identifiés, dont quatre-vingt-un fragments de bords (NMI). Les autres pièces concernent des fonds, des fragments de panses décorées et des parties sommitales de vases à profil caractéristique. Une vingtaine de formes principales peuvent être établies selon des critères classiques de profil ouvert ou fermé, bas, moyen ou haut, couplés à d'autres caractéristiques morphologiques (continu, sinueux, caréné... ; fig. 16). Une part relativement importante des céramiques présente des décors sur les parties supérieures des vases. Ces décors sont composés de cordons digités ou torsadés, d'impressions digitées ou d'impressions réalisées à l'aide d'un outil. On note également la présence de cannelures, souvent pour souligner une carène, ainsi qu'un décor de cupules.

L'ensemble de la céramique concerne exclusivement des formes modelées. Les couleurs des vases sont assez variées et témoignent, pour la plupart, de cuissons peu maîtrisées. Une minorité de vases présente des surfaces gris-noirâtre homogènes, résultant d'une cuisson réductrice contrôlée qui est réservée aux productions d'aspect soigné et lissé. Les argiles employées sont assez diversifiées. Les observations macroscopiques ont permis de distinguer une présence importante



Figure 15 : Répartition spatiale des céramiques. M. Besnard, Inrap.
Figure 15: Spatial distribution of pottery.

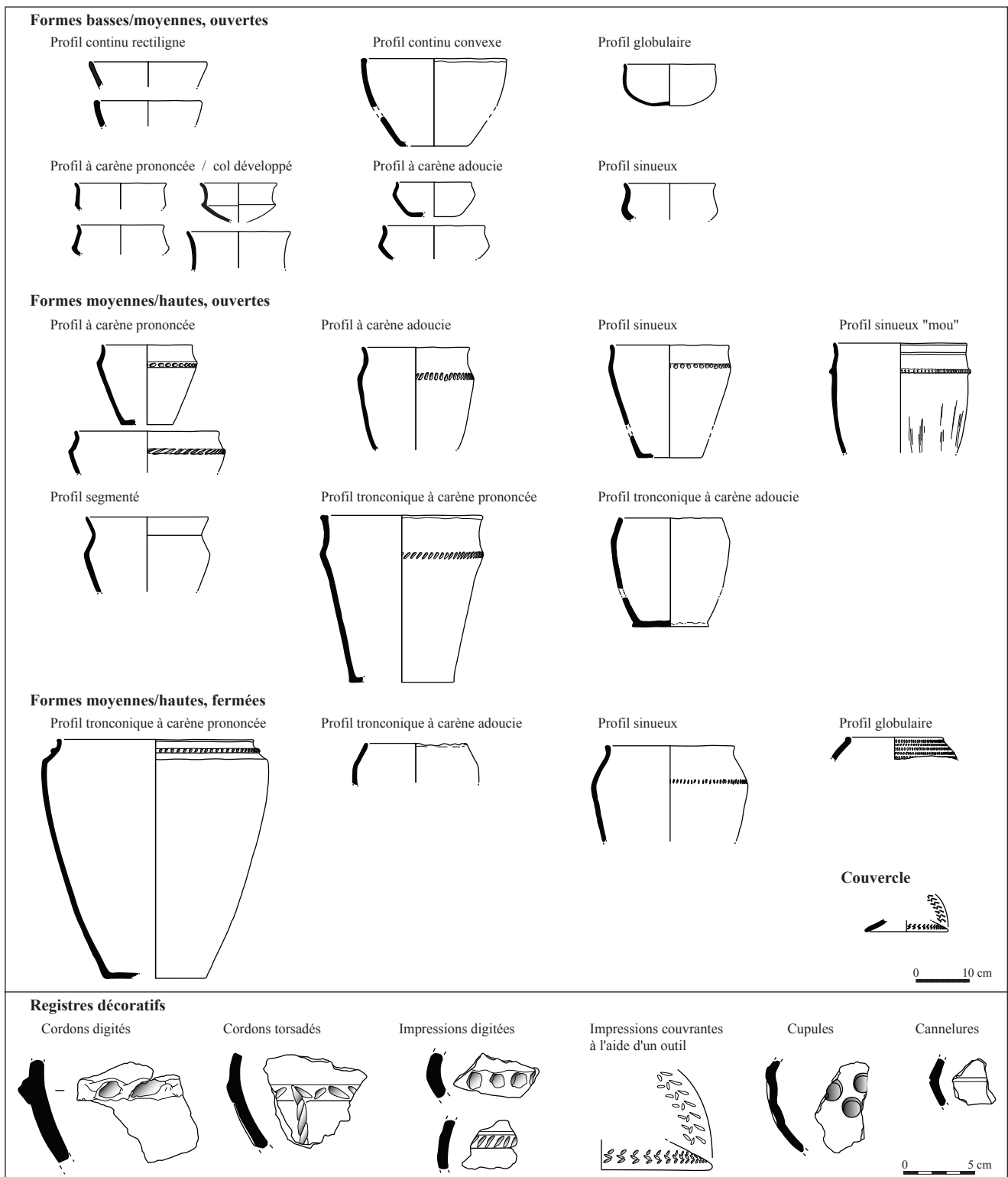


Figure 16 : Principales formes et décors sur les céramiques de la transition premier/second âge du Fer. C.-C. Besnard-Vauterin, Inrap.
 Figure 16: Main forms and ornamental figures dating from the transition early/late Iron Age.

de pâtes bioclastiques, caractéristiques des assemblages céramiques de la plaine de Caen. Ce type d'argile compte 69 % de l'ensemble. On note également une présence relativement importante (environ 20 %) de pâtes à inclusions glauconieuses, un type d'argile qui caractérise surtout les productions du Pays d'Auge et celles de l'extension sud de la plaine de Caen. La localisation du site en marge orientale de la plaine de Caen, aux portes de la vallée de la Dives, explique probablement cette part non négligeable de ce type de pâte. Un petit nombre de céramique (2,5 %) représente un groupe de pâtes combinant un dégraissant bioclastique à une argile glauconieuse. Des inclusions micacées y sont parfois mêlées. D'autres groupes d'argiles ont pu être identifiés, incluant des dégraissants quartzeux, micacés ou autres inclusions. Ces types sont minoritaires dans l'ensemble (7,5 %).

La céramique des fossés d'enclos du parcellaire

- Fossé d'enclos interne 223

Dans ce lot ont été identifiées soixante-dix-sept formes dont cinquante-cinq bords (fig. 17 à 19). L'ensemble compte plusieurs vases à profil caréné. La carène peut être vive, comme sur la jatte basse n° 13, sur les formes moyennes n°s 37, 38 et 53 ou sur les pots à profil haut n°s 48 et 57. Cette carène peut aussi se présenter plus douce, comme sur les jattes basses n°s 5, 52 et 63 ou sur les formes à profil moyen ou haut n°s 34, 36 et 51. Ces profils carénés caractérisent les assemblages céramiques de la fin du premier âge du Fer et du début du second, comme à Caen « Beaulieu » (Lepaumier et Marcigny, 2003), à Éterville « Les Prés du Vallon » (Giazzone, 2009), à Blainville-sur-Orne (Lepaumier, 2011), à Courseulles-sur-Mer (Jahier, 2011), à Cagny « Projet Décathlon » (Giraud, 2011) et à Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche » (Vauterin, 2011). On note la présence de deux jattes carénées à haut col (n°s 58 et 70). La carène abaissée et le col développé sont deux composants caractéristiques des jattes et gobelets de la période de transition premier/second âge du Fer. Les comparaisons sont multiples au sein des assemblages régionaux cités ci-dessus.

Cette série de formes carénées côtoie des vases à profil sinueux, plus ubiquistes comme type, tel que la jatte basse n° 12, la forme moyenne n° 19 et les profils élancés n°s 30, 39 et 66. Les récipients n°s 41 et 42 s'approchent de ces derniers mais montrent un profil « mou ». Remarquons la présence assez récurrente de décors digités, appliqués à la hauteur de l'épaule ou sur le sommet de la lèvre. Le vase n° 42 est orné d'un cordon digité sur le haut de la panse. Ce décor et son profil « mou » en font une forme héritée des productions du Bronze final et qui trouve des équivalences dans les assemblages du premier âge du Fer comme à Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche » (Vauterin, 2011).

Plusieurs pots à profil haut fermé représentent une catégorie de grands vases de stockage. Parmi les récipients les mieux conservés, mentionnons la jarre n° 16 à profil tronconique surmonté d'un bord rentrant légèrement concave. La liaison panse-col est marquée par une carène prononcée ; un cordon digité orne le col à mi-hauteur. On trouve un profil semblable dans le fragment n° 23, mais le cordon digité est ici appliqué sur la carène. Ce vase peut être comparé à un récipient de Cagny « Projet Décathlon », issu d'un contexte de Hallstatt D2-D3 (Giraud, 2011). À profil plus ouvert, le pot n° 48 présente un col concave vertical, souligné d'une carène ornée d'impressions digitées. Ce vase est couramment présent dans les séries locales de la fin du premier âge du Fer au début du second.

Aux côtés de ces grands vases carénés existe une catégorie de pots fermés à profil adouci. Les vases n°s 15, 32, 35 et 65 se caractérisent par un épaulement arrondi, un col rentrant et un petit bord redressé, soit en bourrelet externe (n°s 32 et 65), soit légèrement concave éversé (n°s 15 et 35). On la retrouve en contexte du IV^e siècle av. J.-C. à Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999).

Une autre catégorie de céramique est composée de coupes ou bols à profil globulaire. Ils sont représentés par les vases n°s 14, 26, 74 et peut-être le fragment n° 4. Il s'agit de formes basses à fond légèrement soulevé ou ombiliqué et à petit bord droit. Celui-ci se termine en léger bourrelet externe (n°s 4 et 14) ou à marli (n° 26). Ces formes trouvent des parallèles dans des ensembles régionaux de la fin du premier âge du Fer au tout début du second (Lepaumier et San Juan, 2004 ; Giazzone, 2009, Vauterin, 2011). À l'échelle extrarégionale, citons l'ensemble d'Echebrune « La Cambe des Vaux » en Charente-Maritime, daté du Hallstatt D1 (Marchadier, 2005).

Il faut également mentionner la présence de coupes à profil rectiligne continu. Parmi elles, les éléments n°s 1, 11 et 69 comportent un type omniprésent par leur bord droit simple, alors que les fragments n°s 25, 28 et 67 possèdent un bord en méplat. La face plane de la lèvre des n°s 67 et 69 est ornée d'incisions. Le n° 69 montre en plus une ligne ondulée incisée sur le haut de la panse, un décor qui semble au niveau régional plutôt associé à des productions laténiennes (Besnard-Vauterin, 2009).

Le fragment n° 21 constitue une forme plutôt singulière au sein du lot. Il s'agit d'un élément de bord d'un récipient fermé à embouchure étroite. La lèvre, arrondie, est légèrement éversée et soulignée d'une moulure. Cette forme trouve des ressemblances dans les pots ovoïdes à col mouluré de la région du confluent Seine et Yonne, comme à Ville-Saint-Jacques en Seine-et-Marne (Séguier, 2009), où ils sont datés du premier quart du IV^e siècle av. J.-C.

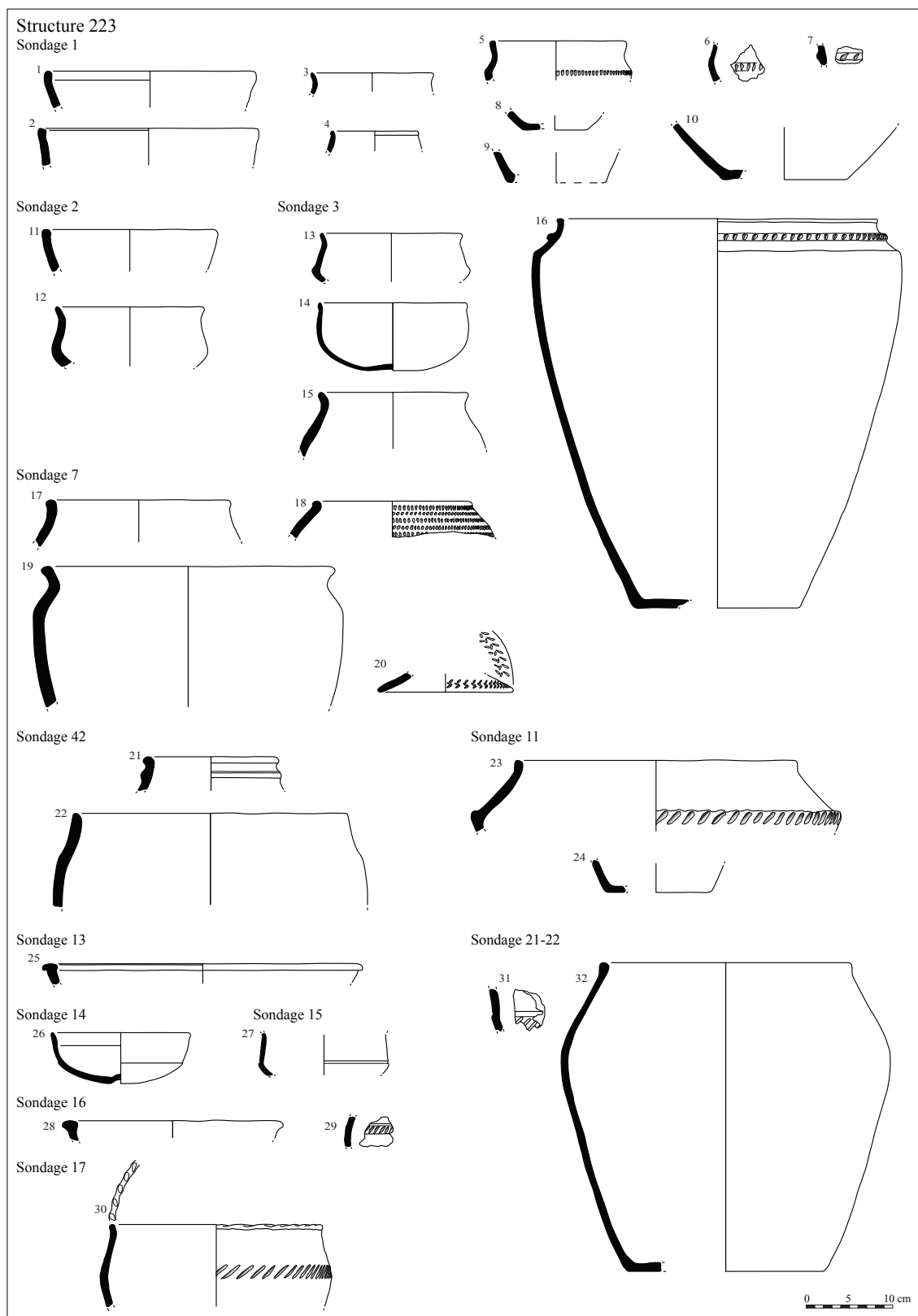


Figure 17 : Céramiques de la transition premier/second âge du Fer. S. Giazzon, C. Fiant, Inrap.
Figure 17: Transition early/late Iron Age pottery.

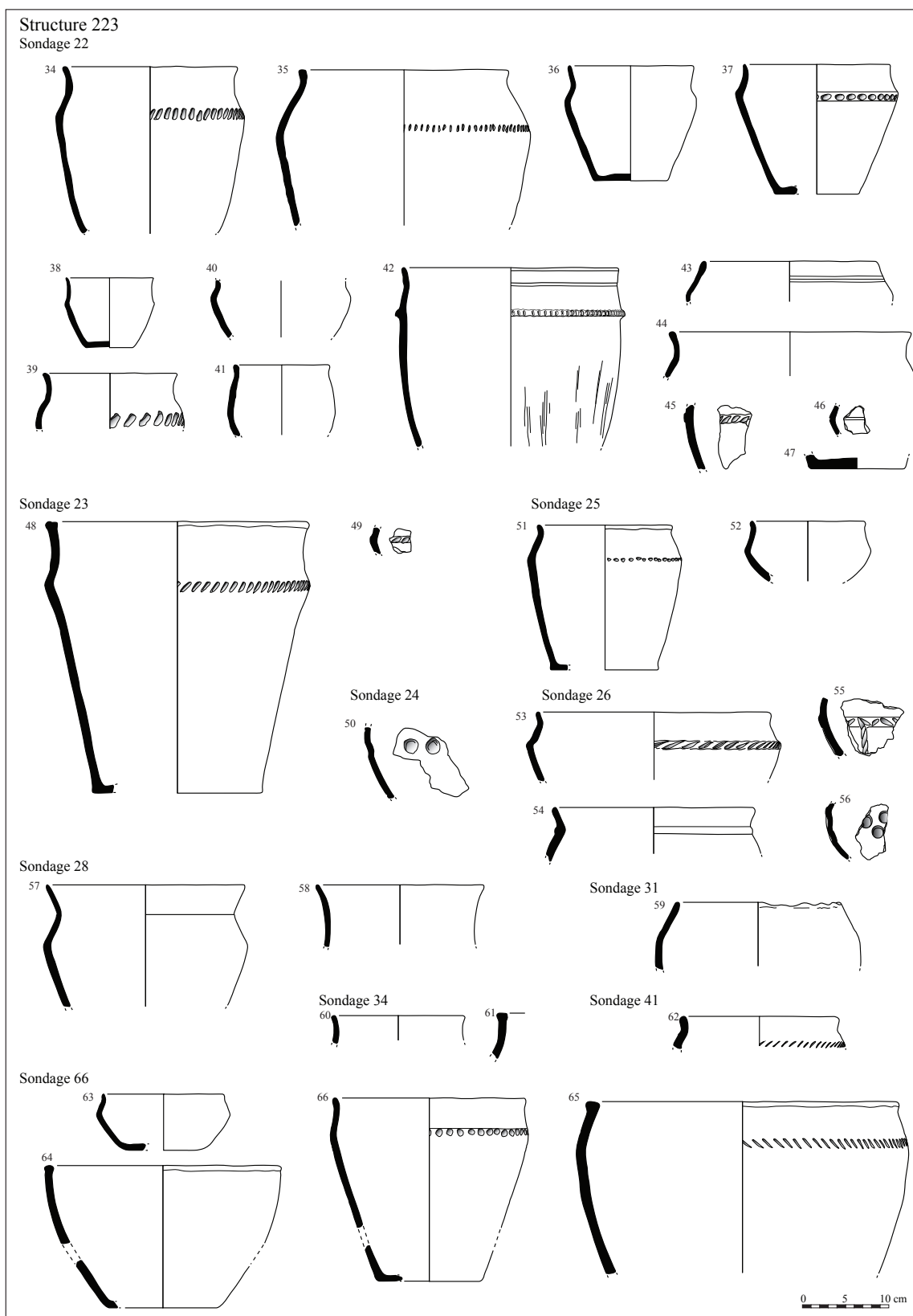


Figure 18 : Céramiques de la transition premier/second âge du Fer. S. Giazon, C. Fiant, Inrap.
 Figure 18: Transition early/late Iron Age pottery.

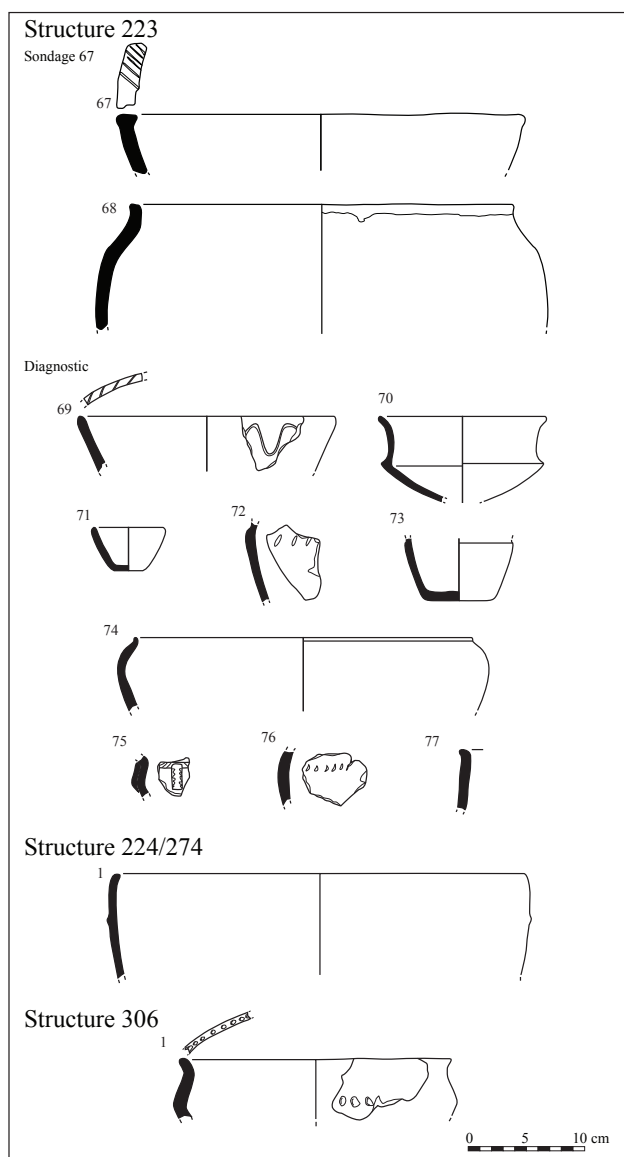


Figure 19 : Céramiques de la transition premier/second âge du Fer. S. Giazon, C. Fiant, Inrap.

Figure 19: Transition early/late Iron Age pottery.

Signalons la présence de deux éléments à décor peu commun. L'un orne un élément de forme globulaire fermée à petit bord en bourrelet externe arrondi (n° 18). L'autre est un fragment de bord interprété comme un couvercle (n° 20). Celui-ci est à profil rectiligne continu, présentant une ouverture de petit diamètre. Les deux éléments sont décorés de séries d'impressions en forme de « grains de blé », disposées en alignements. Sur le couvercle supposé, ces impressions sont appliquées en sens alternés, formant un décor en épi. Ce type de décor se trouve au Hallstatt C2/D1 à Vix « Mont Lassois » (Bardel, 2009) et à Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche », en contexte de la fin du Bronze final au début du

premier âge du Fer (Vauterin, 2011). En Île-de-France en revanche, les décors couvrants à base d'impressions réalisées à l'aide d'un outil caractérisent le faciès de La Tène ancienne (Marion, 2007).

Pour conclure, on signale la présence de plusieurs fragments de panses ornées d'impressions digitées (n°s 6, 29, 31 et 50), de cordons digités (n°s 7, 45, 49 et 55) ou bien de cannelures horizontales (n° 46). Le tesson n° 55 présente non seulement un cordon horizontal à décor digité effectué en sens alternant, mais également un cordon vertical torsadé. On retrouve un décor semblable sur le fragment n° 75. Les deux tessons sont assez petits, mais on peut supposer qu'il s'agit d'une application de cordons en registre quadrillé, connu régionalement en contexte de transition premier/second âge du Fer (Lepaumier et Marcigny, 2003 ; Carpentier, 2007a ; Giazon, 2009 ; Vauterin, 2011).

Un dernier type de décor est représenté par un fragment de panse orné d'un groupe de trois cupules (n° 56). Les cupules se rencontrent couramment dans l'Ouest de la France pour cette période de transition (Milcent, 1993). Dans le Centre, ce décor est connu au Hallstatt D1 comme à Souppes-sur-Loing en Seine-et-Marne, voire même au Hallstatt C (Marchadier, 2005). Au niveau régional, il est signalé dans des ensembles de la fin du premier âge du Fer au début du second (Le Goff, 2002 ; Lepaumier et Marcigny, 2003 ; Jahier, 2011 ; Lepaumier, 2011 ; Vauterin, 2011).

- Fossé d'enclos externe 224/274

Le seul élément identifiable est un vase à profil tronconique et bord légèrement convexe rentrant (fig. 19, n° 224-1). Un léger renflement marquant le haut de la panse pourrait correspondre à un cordon, rappelant des cordons non digités signalés à Éterville « Les Prés du Vallon » (Giazon, 2009) et à Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche » (Vauterin, 2011) en contexte de transition premier/second âge du Fer.

- Fossé parcellaire 306

De ce fossé provient une jatte à profil sinueux assez marqué (fig. 19, n° 306-1). L'épaule et le sommet de la lèvre sont ornés d'une série d'impressions digitées. Cette forme est assez classique dans des contextes du début du second âge du Fer, comme à Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999), à Ifs « Object'Ifs Sud » (Le Goff, 2002) ou à Cagny « Projet Décathlon » (Giraud, 2011).

La céramique des fosses de l'espace domestique

- Fosse 163

Le seul élément identifié dans ce lot est un pot à profil tronconique caréné, surmonté d'un bord droit rentrant à lèvre en méplat externe (fig. 20, n° 163-1). La carène est

ornée d'une série d'impressions digitées. Cette forme se trouve couramment dans des contextes de la fin du premier âge du Fer et du début du second (Le Goff, 2002; Lepaumier et Marcigny, 2003; Giazzon, 2009; Giraud, 2011; Jahier, 2011; Vauterin, 2011). Elle perdure jusqu'au IV^e siècle av. J.-C. (San Juan *et al.*, 1996, Jahier *et al.*, 2002).

• Fosse 175

Parmi les huit éléments qui ont pu être identifiés (fig. 20, n^{os} 175-1 à 8), on compte six bords. Le vase n^o 1 est une coupe à profil convexe ouvert. Le récipient n^o 2 consiste en une jatte carénée à col droit et lèvre éversée. Cette forme est signalée dans des ensembles régionaux de la fin du premier âge du Fer et le tout début du second (Le Goff, 2002; Lepaumier et Marcigny, 2003; Giazzon, 2009). Les bords n^{os} 5 et 6 s'approchent de cette forme. Les bords n^{os} 3 et 4 montrent un col concave orné de digitations sur le sommet de la lèvre. Un fragment de panse porte un cordon digité horizontal (n^o 7).

• Fosse 183

Dans ce lot assez abondant mais très fragmenté, ont pu être identifiés douze éléments dont neuf bords (fig. 20, n^{os} 183-1 à 13). On mentionne la présence de deux vases à profil tronconique à bord droit rentrant (n^o 1) ou vertical (n^o 2). Il s'agit de formes ubiquistes pour l'âge du Fer. Le profil caréné de la jatte n^o 3 est une forme plus caractéristique, proche de l'exemplaire n^o 175-2 pour lequel des comparaisons de la transition premier/second âge du Fer ont été évoquées. Le récipient n^o 4 présente un profil sinueux orné d'une série d'impressions digitées, tandis que le n^o 5 montre un épaulement plus marqué, qui s'apparente à des vases de la transition premier/second âge du Fer comme ceux d'Éterville « Les Prés du Vallon » (Giazzon, 2009). La forme n^o 9 s'approche par son épaulement caréné de certains profils bas de Caen « Beaulieu » (Lepaumier et Marcigny, 2003). Des impressions digitées sont appliquées sur la carène, tout comme sur l'épaulement de deux autres tessons de panses (n^{os} 10 et 11). La carène marquée et la double cannelure du fragment n^o 12 sont comparables aux formes basses à bord rentrant d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Le Goff, 2002), en contexte de la fin du premier âge du Fer. On note la présence d'un tesson demi-circulaire percé à deux endroits (n^o 13).

• Fosse 220

Cet ensemble regroupe neuf éléments identifiables (fig. 20, n^{os} 220-1 à 9). Le vase n^o 1 est une coupe à profil rectiligne ouvert, surmonté d'un petit bord légèrement convexe rentrant. Le pot n^o 2 est une forme simple à profil continu légèrement convexe. Le haut de la panse et le sommet de la

lèvre sont ornés de fines impressions digitées. Le vase n^o 4 est une jatte à épaulement carénée, qui évoque à nouveau les diverses formes carénées de la transition premier/second âge du Fer. Mais c'est surtout la forme n^o 6 qui s'inscrit entièrement dans cet esprit. Cette jatte basse à carène médiane et col développé trouve de nombreuses analogies dans les assemblages de la fin du premier et du début du second âge du Fer (Lepaumier et Marcigny, 2003; Giraud, 2011; Jahier, 2011). Le fragment de panse caréné n^o 8 pourrait appartenir à une forme semblable. Signalons également la présence d'un fragment de panse orné d'impressions digitées (n^o 9).

• Bilan

Les indices chronologiques obtenus à travers les diverses comparaisons régionales et extrarégionales témoignent uniformément d'une occupation qui couvre la fin du premier âge du Fer et le début du second. Certains éléments semblent indiquer une datation plutôt ancrée sur la fin du Hallstatt; d'autres se centrent plutôt sur la période de La Tène ancienne. L'ensemble couvre un faciès de transition du début du V^e au début du IV^e siècle av. J.-C. Même si quelques éléments, minoritaires dans l'ensemble, s'orientent vers une datation du IV^e siècle av. J.-C., il semble difficile d'élargir la chronologie au-delà du début de ce siècle. En effet, certaines formes caractérisant les lots du IV^e siècle de Mosles « La Pièce du Pressoir », Mosles « La Vignette » et Fierville-les-Parcs « Pré de la Val », telles que les jattes basses à épaulement adouci, sont ici absentes. Le corpus apparaît chronologiquement homogène aussi bien pour l'ensemble recueilli au sein du fossé d'enclos que pour ceux en provenance des diverses fosses.

Instrumentum

• Le lithique

Le mobilier lithique se limite à moins d'une dizaine de pièces. Les fossés d'enclos ont livré un fragment d'une meule en granite très altéré (fossé 307) et plusieurs galets, dont un galet en grès qui a pu être utilisé comme molette (fossé 223). Parmi le lithique en provenance des vestiges internes de l'habitat, on identifie une molette en grès arkosique issue d'un trou de poteau (fig. 21, n^o 1) et un aiguisoir en schiste de la fosse 163 (n^o 2). De la fosse 199 provient un fragment de meule va-et-vient, dont il ne reste plus qu'une petite partie de la surface polie. À cela s'ajoute une boucharde sur galet en provenance de la fosse 183 (n^o 3) et un broyon en grès de la fosse 218 (n^o 4). Ces objets sont des témoins classiques d'habitat en rapport avec la préparation vraisemblable de produits alimentaires.

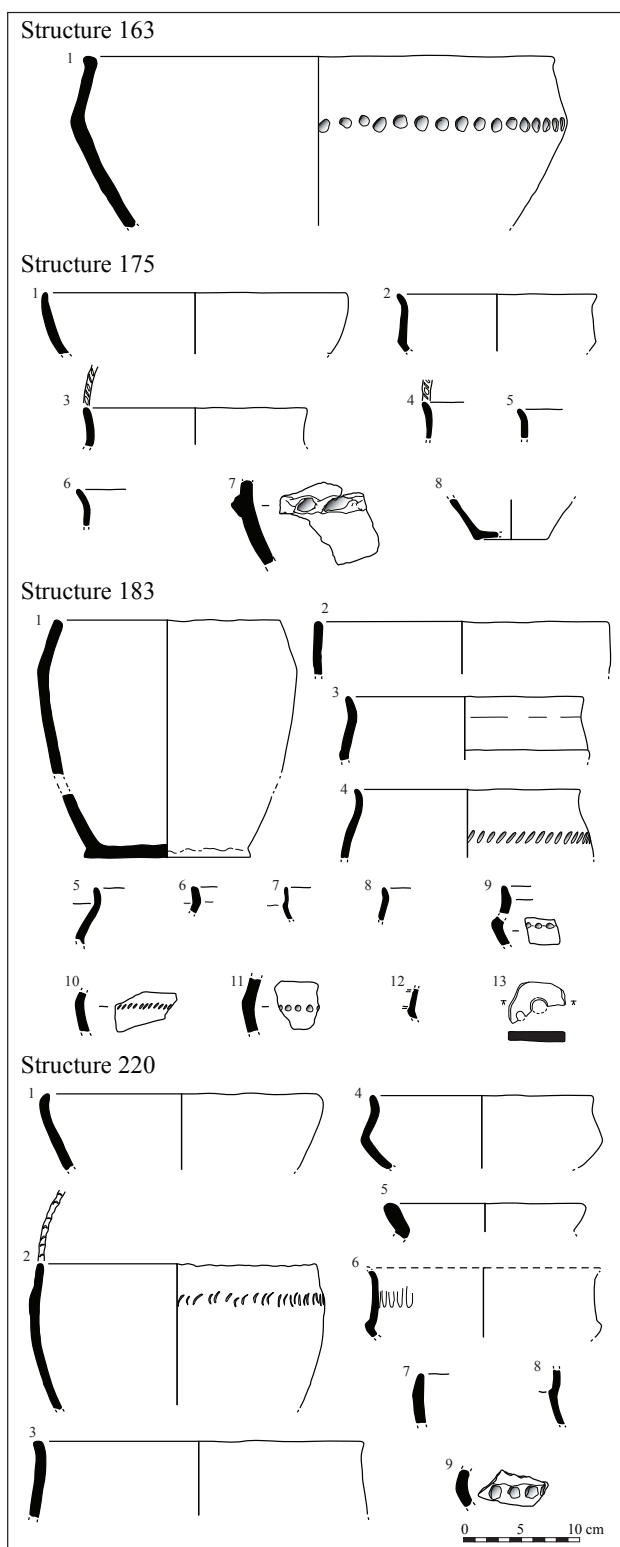


Figure 20 : Céramiques de la transition premier/second âge du Fer. S. Giazzon, C. Fiant, Inrap.

Figure 20: Transition early/late Iron Age pottery.

• Le fer

Les objets en fer sont limités à quatre pièces. On identifie un anneau en provenance du fossé d'enclos 223 (fig. 21, n° 5) et une hache à douille issue de la fosse 174 (n° 6). Cette dernière est un type de hache à emmanchement vertical, à douille de section rectangulaire fermée. Connue en contexte du second âge du Fer notamment sur les sites d'Ifs « Object'Ifs Sud » (ensemble 5), de Mondeville « Le MIR » et de Fleury-sur-Orne « CD 120/ZL 7 », la pièce d'Hérouvillette s'en démarque cependant par le poids de sa douille, pour laquelle la question d'une fermeture par soudure (invisible dans ce cas) ou par martelage dans la masse se pose. Issu d'un contexte de transition premier/second âge du Fer, cet exemplaire constitue, parmi les haches en fer, la découverte la plus ancienne à ce jour au niveau régional.

• Le lignite

De la fosse 183 proviennent deux fragments d'une petite coupelle en lignite (fig. 21, n° 7). Il s'agit d'un élément de bord à profil convexe légèrement rentrant et un fragment de panse, permettant d'estimer le diamètre d'ouverture du vase à 8,3 cm et le diamètre maximal à 9 cm. Ce récipient constitue l'une des rares découvertes dans ce genre de matière. Au niveau régional, on connaît seulement deux exemples de vase en lignite, tous deux en contexte de La Tène finale (Saint-Gatien-des-Bois et Fleury-sur-Orne « CD 120 »). Bien que le lignite soit un produit bien connu pour la parure, avec notamment un atelier à Urville-Nacqueville, il s'agit là d'une pièce exceptionnelle pour cette période.

• L'os

De la fosse 174, du même niveau que la hache à douille, provient un manche en os (fig. 21, n° 8). La partie en fer ayant disparue, on peut supposer qu'il s'agisse d'un manche de couteau. Les parties non altérées de la surface laissent apercevoir un décor aligné d'ocelles. On connaît le motif d'ocelles surtout sur des céramiques de la péninsule armoricaine du début du second âge du Fer et, en contexte régional, sur des vases d'inspiration armoricaine.

La faune

Les ossements d'animaux sont issus de vingt-sept structures et se répartissent très inégalement entre elles. Le nombre total de restes est égal à cinq cent douze pour un poids total de 14,7 kg, dont trois cent soixante-quatre os ont été déterminés au niveau de l'espèce et de la partie anatomique. Le fossé 223 et la fosse 220 concentrent environ 70 % du total. Une dizaine d'os ont été récoltés dans les fosses 163 et 183. Les autres entités sont caractérisées par l'indigence des données en faune.

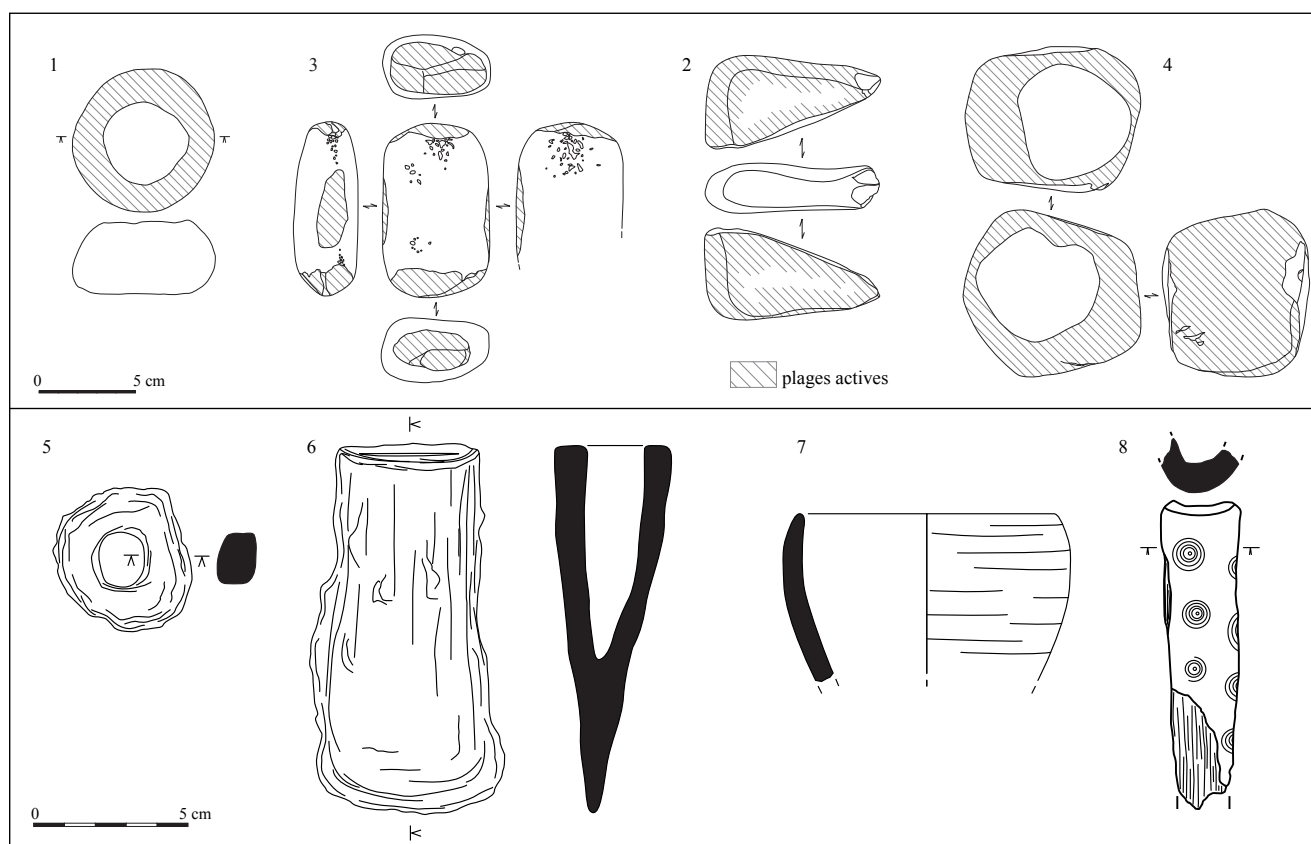


Figure 21 : Mobiliers divers de la transition premier/second âge du Fer (1-4 : lithique; 5-6 : fer; 7 : lignite; 8 : os). S. Giazzon, M. Besnard, Inrap.

Figure 21: Various artefacts dating from the transition early/late Iron Age (1-4: stone; 5-6: iron; 7: brown coal; 8: bone).

L'état de conservation des ossements est plus ou moins bon avec des surfaces osseuses altérées qui peuvent suggérer une conservation différentielle liée à l'acidité du sol ayant probablement entraîné la disparition des parties les plus fragiles. Un bon nombre d'os des petits mammifères ont pu disparaître au profit d'une meilleure conservation des os des grands mammifères. Cependant, la présence d'éléments de squelettes de jeunes animaux parmi les petits mammifères nuance cette appréciation des choses. Les signes d'exposition à l'air avant l'enfouissement des os sont rares. Enfin, peu d'os présentent des traces de passage au feu.

Les espèces domestiques sont largement majoritaires et récurrentes. Ont été identifiés le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*), le chien (*Canis familiaris*) et le cheval (*Equus caballus*). Les mammifères sauvages sont peu impliqués dans la consommation et les rares ossements conservés dans ces assemblages n'appartiennent pas, pour la plupart, à la catégorie des rejets de consommation : seuls quelques os de cerf (*Cervus elaphus*), de sanglier (*Sus scrofa*) et de renard (*Vulpes vulpes*) ont été répertoriés. Une particularité du site est d'avoir livré trois

grands fragments d'os issus d'un mammifère marin, probablement une espèce de baleine. La basse-cour est illustrée par le coq (*Gallus gallus*), l'oie (*Anser anser*), le canard colvert (*Anas platyrhynchos*). On note l'absence de restes de poisson, mais on signale la présence de coquillages marins, essentiellement représentée par des moules mais également par des coques, des palourdes et par une coquille Saint-Jacques et une huître.

Les rejets de consommation sont dominés par les bovidés (bœuf : 46 % et caprinés : 36 %). Le porc se situe largement derrière ces deux espèces (12 %). On remarque, comme toujours sur les sites bas-normands (Auxiette *et al.*, 2011), la part non négligeable des os de chien au sein du corpus, soit 3 % du nombre de restes.

L'analyse de la répartition des grandes parties anatomiques permet de distinguer la composition des assemblages du bœuf et des caprinés, notamment dans la part du squelette axial et plus particulièrement celle des côtes, beaucoup plus nombreuses pour les caprinés. Ce constat est surprenant : les côtes de mouton (et/ou de chèvre) sont beaucoup plus fragiles que celles du bœuf, d'autant que le contexte sédi-

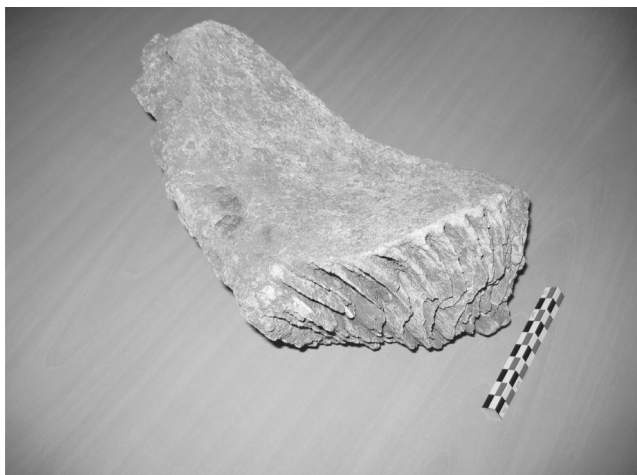


Figure 22 : Restes de mammifère marin en provenance du fossé 223. Cliché G. Auxiette, Inrap.

Figure 22: Remains of a marine mammal from ditch 223.

mentaire ne favorise pas la conservation des os les plus fragiles, dont les côtes font partie. Dans le détail, on remarque qu'elles proviennent principalement de deux fosses (183 et 220) et très peu du fossé d'enclos.

L'analyse des stades d'usure des tables dentaires permet d'appréhender les âges d'abattage et, par ce biais, la gestion des animaux et les choix opérés par les hommes sur leur cheptel. Parmi les mandibules de bœuf (six individus), on observe une préférence pour l'abattage de jeunes bêtes dont les âges sont compris entre 7/9 et 31 mois; deux individus sont abattus plus tardivement. Les usures dentaires des mandibules de porc indiquent un abattage sur des animaux adultes dont l'âge est compris entre 19 et 27 mois pour trois d'entre eux, le quatrième a dépassé l'âge de 4 ans. Les tables dentaires de caprinés sont de loin les plus nombreuses (treize individus), dont environ la moitié est abattue avant 1,5 an. Il s'agit d'un élevage mixte qui permet un accès à des viandes jeunes, complété par un abattage d'animaux ayant atteint

leur optimum pondéral et maintenu en vie jusqu'à plus ou moins 4 ans pour l'exploitation des produits secondaires. Quant au chien, les restes sont principalement issus du crâne et appartiennent à un minimum de quatre individus adultes. Parmi les os de cheval (neuf individus), on observe la prédominance des tibias, entiers ou partiels. Cette « sélection » artificielle d'une partie anatomique résistante et massive, renvoie à un tri taphonomique.

Les ossements correspondent tous à des rejets de consommation caractérisés par des traces de découpe nombreuses et récurrentes. Elles sont particulièrement bien visibles sur les mandibules des bœufs et des porcs avec le sectionnement de la branche mandibulaire et l'ouverture du corps de la mandibule pour en extraire la moelle. Elles sont moins bien documentées sur les vertèbres peu nombreuses, mais les indices, même ténus, s'accordent avec ceux généralement observés parmi les assemblages archéologiques : ablation des apophyses transverses et sectionnement de l'épine pour les vertèbres thoraciques et lombaires. Quant aux vertèbres cervicales, elles se présentent la plupart du temps sous la forme de petits fragments de processus articulaires que sont les parties prisonnières des morceaux de viande (préparation du collier). Les côtes de bœuf subissent un sectionnement quasi systématique de la partie proximale puis leur segmentation en trois, voire quatre portions. Les ceintures scapulaires et pelviennes sont souvent sectionnées afin de permettre leur séparation des membres antérieurs et postérieurs. Quant aux os longs, ils ont fait l'objet d'une exploitation maximale (extraction de la moelle) et, sauf exception, aucun d'entre eux n'est complet. Ils se présentent dans la plupart des cas sous la forme de fragments de diaphyses éclatées, plus ou moins solidaires des extrémités distales et proximales. La consommation du chien n'est pas détectable dans ce contexte, et celle du cheval difficile à attester avec certitude.

Concernant la stature des mammifères domestiques, un tibia de bœuf entier et épiphysé issu du comblement du fossé 323 a permis d'estimer une hauteur au garrot à 96,2 cm et place le bœuf d'Hérouvillette parmi les plus petits connus pour cette période de transition entre le premier et le second âge du Fer. Sur le site d'Ifs « Object'Ifs Sud, ensemble 1 », deux métatarses de bœuf ont été mesurés et appartiennent à des bœufs indigènes de petite taille dont les hauteurs au garrot sont établies à un mètre (Auxiette *in* Le Goff, 2002). Les bovins des sites occidentaux et, notamment, ceux du département du Calvados ont en commun ces petites tailles, qui les distinguent des bovins des sites plus orientaux et septentrionaux (Baudry-Dautry, 2012).

L'une des particularités du site réside en la présence de restes de mammifères marins. Le fossé d'enclos (fossé 223) a livré, en de différents endroits, trois fragments imposants appartenant probablement à une baleine (fig. 22). Si la

présence de cette espèce n'est pas « anormale » au regard de la situation géographique du site, elle n'en demeure pas moins exceptionnelle. Il s'agit certainement de prélèvements opportunistes sur un animal échoué.

Au sein de ce fossé d'enclos sont apparus quelques assemblages particuliers. Sur le côté oriental ont été découverts deux crânes de bœuf à deux niveaux différents du comblement : le premier était complet avec les maxillaires et, sans les mandibules, tout comme le second issu des niveaux inférieurs. Un crâne de chien a été trouvé entier dans ce même fossé. De manière générale, la répartition des restes dans ce fossé met en exergue des concentrations de faune sur les côtés septentrional et oriental, tant en nombre de restes qu'en poids (fig. 23). Ces densités plus importantes qu'ailleurs ne se trouvent pas à proximité des bâtiments d'habitation, comme il est souvent observé sur les sites à enclos fossoyés de La Tène finale.

Hormis les traces anthropiques en lien avec la découpe et la consommation de la viande, d'autres empreintes sont laissées lors de la récupération de la matière première pour l'artisanat. Du fossé 223 est issue une cheville osseuse de bœuf présentant les stigmates du prélèvement de l'étui corné. L'exploitation des bois de cerf est attestée par un bois de chute avec sa meule et une partie du merrain, également en provenance du fossé 223 (fig. 24). L'andouiller basilaire et l'andouiller de glace ont été prélevés. Le merrain a été soigneusement perforé de part en part, juste au-dessus de l'andouiller basilaire, afin d'y introduire un manche. La perforation est quadrangulaire. La partie active est aménagée

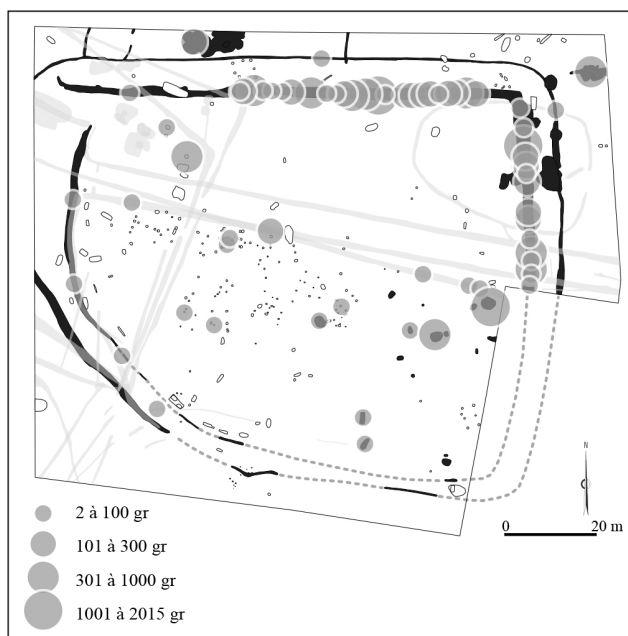


Figure 23 : Répartition spatiale des restes osseux. M. Besnard, Inrap.
Figure 23: *Spatial distribution of bone remains.*

sur le merrain et forme un biseau au-dessus de la jonction entre le merrain et l'andouiller de glace, sectionné.

On peut remarquer que la gestion du cheptel, notamment des bovidés, est en complète adéquation avec les observations précédemment faites sur un nombre conséquent de mandibules des sites d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Auxiette *in* Le Goff, 2002) et « Object'Ifs Sud-dernière tranche » (Auxiette *in* Vauterin, 2011). La « surreprésentation » des rejets de caprinés et des côtes, en particulier dans les fosses par rapport aux autres contextes, n'est pas anodine et renvoie à des comportements particuliers, voire singuliers, déjà observés sur d'autres sites spécifiquement au Hallstatt final/La Tène ancienne (Auxiette, à paraître). À ce titre, on peut signaler deux assemblages particuliers qui s'apparentent à celui de la fosse 220 d'Hérouvillette : celui de la structure 1038 à Ifs « Object'Ifs Sud-dernière tranche », qui a livré de nombreux ossements de moutons (principalement des gigots) appartenant à deux individus âgés d'un peu plus de 3 ans, et celui de la structure 321, exclusivement composé d'ossements de mouton appartenant à deux individus répartis sur plusieurs parties du squelette (gigot, jarret et pied, à l'exception des ceintures et du squelette axial, absentes). Un animal est âgé de moins de 30 mois et le second de plus de 36 mois.

L'enclos d'habitat dans son contexte régional

Le site d'habitat d'Hérouvillette prend tout son intérêt par le fait qu'il s'inscrit pleinement dans la période d'émergence des premiers enclos d'habitat bas-normands, qui amorce la vague de création des établissements ruraux du second âge du Fer. La plaine de Caen, à laquelle appartient le site d'Hérouvillette, connaît cette émergence dès la fin du premier âge du Fer et sera par la suite marquée par une forte expansion démographique accompagnée d'une intensification agraire des sols. Le site d'Hérouvillette contribue pleinement à l'illustration de cette période-clé de l'histoire, de par la morphologie particulière de ses clôtures, sa superficie importante, la structuration interne de ses aménagements et la diversité du mobilier. En effet, l'une des particularités de l'habitat d'Hérouvillette consiste en la divergence de ses clôtures par rapport aux plans quadrilatéraux classiques qui émergent dans la région à partir de cette période. Son plan, associant tracé rectiligne et curviligne, est une géométrie d'enclos peu courante, même si l'on connaît quelques autres exemples dans des contextes laténiens plus tardifs, comme par exemple l'enclos 1 de Thaon « Le Fond du Val » (San Juan *et al.*, 1999). De même, le doublement de la clôture sous la forme d'une double ceinture fossoyée, enveloppant probablement un talus interne, est également une particularité par rapport au schéma classique du fossé bordé d'un talus. Les comparaisons régionales sont là encore peu

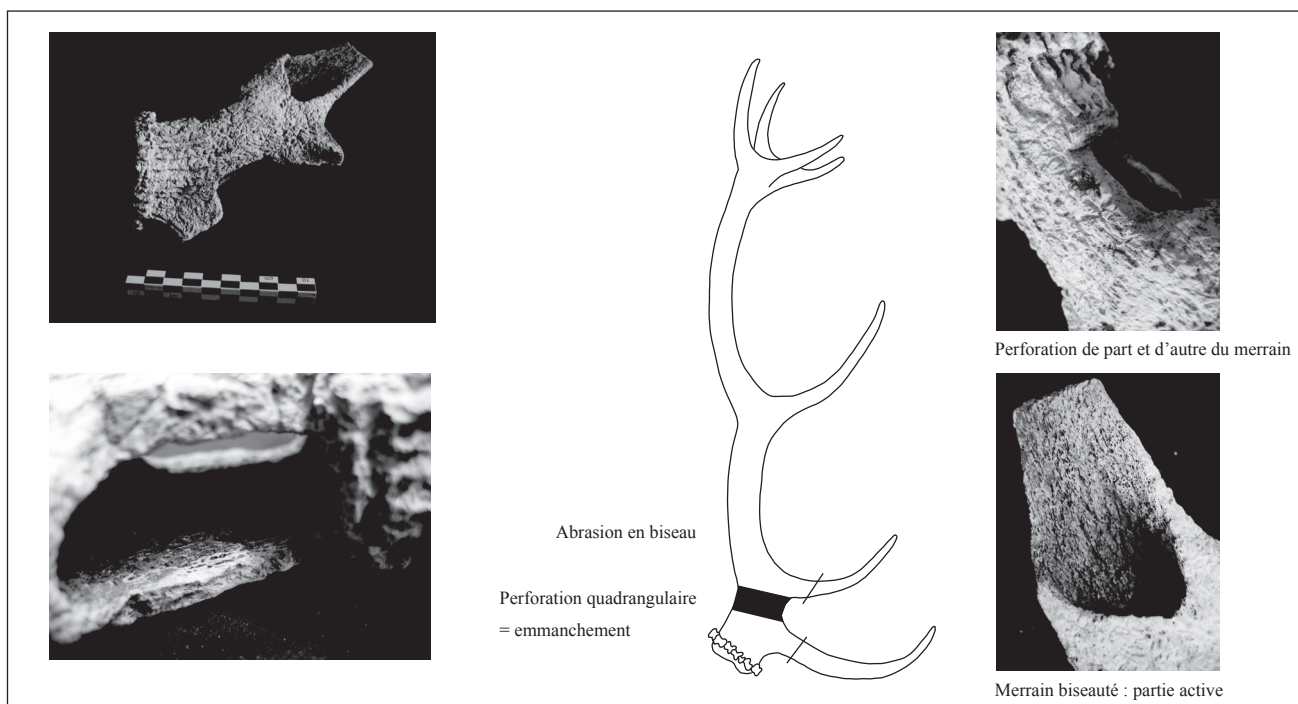


Figure 24 : Bois de cerf en provenance du fossé 223. G. Auxiette, Inrap.

Figure 24: Deer antlers from ditch 223.

nombreuses. On peut citer le double enclos de Mosles « La Pièce du Pressoir » (Calvados), daté du IV^e siècle av. J.-C. (Marcigny *et al.*, 1999), bien que la double enceinte y ait été créée en deux étapes. Si une volonté d'ostentation peut être supposée pour expliquer ce type de clôtures, l'idée paraît moins convaincante pour l'enclos d'Hérouvillette, où les fossés sont marqués par une forte irrégularité des creusements, allant de deux mètres de profondeur à moins d'un mètre sur plus de la moitié du tracé. Hormis la double ceinture, c'est également avec le site de Mosles que l'on peut établir des comparaisons concernant l'aménagement de l'espace interne et les constructions sur poteaux. Sur ce site, l'enclos abrite plusieurs petits édifices, dont cinq sur quatre poteaux, deux sur neuf poteaux et un autre à abside. Alors qu'il s'agit de greniers pour les plus petites constructions, la vocation des autres, notamment celui à abside, reste incertaine. En l'absence d'un plan de construction plus vaste, correspondant à l'habitation, il est tentant de supposer, comme à Hérouvillette, que ce dernier représente une architecture sur poteaux porteurs à paroi périphérique, impliquant une superficie d'habitation plus étendue. Le site d'Hérouvillette présente une partition de l'espace interne, qui consiste en une aire construite au sud et un espace dépourvu de vestiges au nord. Par sa position en face de l'entrée, cet espace au nord peut être vu comme une avant-cour. Dans cette organisation, remarquons une incohérence spatiale entre la

concentration de vestiges d'habitat dans la partie méridionale de l'aire interne et l'abondance du mobilier céramique et osseux dans le fossé d'enclos ceinturant la partie septentrionale de l'habitat, celle qui apparaît vierge de structures domestiques. Alors que les zones de rejets anthropiques sont de manière générale associées aux habitations, cela ne semble pas ressortir ici. À moins de supposer l'arasement total d'un bâtiment principal dans le secteur septentrional, ces rejets résultent sans doute simplement du fait que les parties profondes du fossé paraissent les mieux adaptées comme dépotoir. La question d'une gestion visant à écarter de l'habitat les rejets organiques peut également être posée.

Comme la majorité des enclos d'habitat, le site d'Hérouvillette s'insère dans un maillage parcellaire, témoignant indirectement des activités agricoles qui sont liées à ce type d'établissement. Malheureusement, la configuration de ces aménagements parcellaires n'est connue que très partiellement. Seules quelques amorces de fossés autour de l'enclos, mises en relation avec des lambeaux de fossés repérés dans les tranchées de diagnostic, permettent de restituer vaguement une organisation. Celle-ci se structure d'est en ouest, respectant l'orientation du côté septentrional de l'enclos, alors que les axes perpendiculaires s'inclinent légèrement vers le nord – nord-est/sud – sud-ouest. Certaines limites parcellaires présentent un double tracé fossoyé, incitant à supposer la présence d'un talus dans leur intervalle à l'image de l'actuel

bocage. Ces espaces agraires abritent ponctuellement des sépultures isolées, comme il apparaît à travers la découverte de quelques inhumations. Bien que la période de transition du premier au second âge du Fer se caractérise au niveau régional par le groupement des défunts en nécropole ou en ensembles familiaux, ces pratiques côtoient celles d'enterrements isolés. Il s'agit là d'une conception de l'espace funéraire qui se manifeste plus clairement au cours du second âge du Fer, comme il ressort notamment des entités funéraires d'Ifs « Object'Ifs Sud » (Le Goff, 2002).

Le constat que l'habitat s'ouvre à l'ouest peut surprendre par rapport aux observations évoquées pour l'enceinte de l'âge du Bronze. Le lien a été établi entre son ouverture d'entrée vers l'est et le tracé supposé du chemin Saulnier à l'est, dont la première étape d'aménagement remonterait à l'âge du Bronze. Au ^v siècle av. J.-C., l'entrée étant située à l'ouest, on peut supposer que ce chemin n'ait plus fonctionné ou, du moins, n'ait plus exercé un rôle structurant au premier âge du Fer, en réponse à la désaffectation des systèmes parcellaires hérités du Bronze ancien/moyen (Marcigny, 2012). Il est probable que ce chemin n'ait été rétabli qu'à partir du second âge du Fer, au moment de l'émergence des réseaux d'établissements ruraux et de l'intensification de l'exploitation agraire du terroir. Cette hypothèse est à la fois confortée mais légèrement décalée chronologiquement par les données recueillies lors des investigations effectuées sur le chemin Saulnier (Hincker, 2009 ; Béguier *et al.*, 2011). Après une première étape du chemin datée de l'âge du Bronze, son rôle structurant serait à nouveau déterminant à partir de la fin du premier âge du Fer, comme il ressort de l'ensemble des enclos d'habitats et des vestiges funéraires qui se succèdent à Banneville-la-Campagne entre la fin du premier âge du Fer et la fin de La Tène ancienne. L'habitat d'Hérouvillette étant placé dans cette même fourchette chronologique, la question de la remise en état du chemin à cet endroit et à ce moment, tout comme l'agencement de l'habitat par rapport à celui-ci, reste ouverte.

En guise de conclusion, soulignons que l'établissement d'Hérouvillette fait partie des exemples les plus anciens représentant la catégorie des unités domestiques encloses en Basse-Normandie, celle qui se manifeste par la suite comme étant la forme d'habitat la plus répandue au cours du second âge du Fer (Jahier et Vauterin, 2010). Dans un même contexte chronologique se placent les enclos d'habitat de Caen « Beaulieu » (Lepaumier et Marcigny, 2003), de Cagny « Projet Décathlon » (Giraud, 2011) et de la première phase de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin, 2013b). L'enceinte de Courseulles-sur-Mer ferait partie d'une catégorie d'habitat plus singulière (Jahier, 2011). À Ifs « Object'Ifs Sud », l'occupation se présente pour cette même période sous la forme d'un groupement d'habi-

tations (Le Goff, 2002, ensemble 2 et 4) ou d'un parcellaire loti (Vauterin, 2011), une configuration que l'on retrouve également à Éterville « Les Prés du Vallon » (Giazzon, 2009). Le siècle suivant, le ^{iv} siècle av. J.-C., connaît une deuxième vague de création avec, notamment, les enclos d'habitats de Mosles « La Pièce du Pressoir » (Marcigny *et al.*, 1999), de Fierville-les-Parcs « Pré de la Val » (Jahier *et al.*, 2002), de Condé-sur-Ifs « La Bruyère du Hamel » (Dron *et al.*, 2003), ainsi que l'habitat d'Hérouvillette « RD 513 » situé à un kilomètre au sud-est (Hincker, 2000). C'est pourtant durant ce siècle, et probablement au tout début de celui-ci, que l'habitat des Pérelles est abandonné. Ce sort semble être celui de tous les autres enclos d'habitat de la première création au niveau régional, leur existence n'excédant pas plus de cent cinquante ans. La seule exception connue à ce jour est représentée par l'habitat de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin, 2013b).

5. LES AMÉNAGEMENTS DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER

Sans rentrer dans le détail sur les quelques vestiges qui représentent cette étape, il faut souligner que la désaffectation de l'enclos d'habitat au début de La Tène ancienne ne marque pas un abandon total des lieux. En effet, le secteur est par la suite investi par deux fossés rectilignes, orientés selon un axe ouest – nord-ouest/est – sud-est (fig. 25, fossés 89 et 140). Leur espacement de seulement cinq mètres incitent à les interpréter comme des fossés bordant un axe de circulation, à l'image des chemins protohistoriques reliant les établissements laténiens au sud-est de la périphérie caennaise (Le Goff, 2002 ; Besnard-Vauterin, 2009 ; Vauterin, 2011). À l'ouest, ces fossés s'incurvent de part et d'autre et reprennent les anciens tracés de l'enclos interne, marquant ainsi l'aboutissement du chemin sur un espace qui s'étend à l'ouest, en dehors de l'emprise. L'issue de ce chemin présente un aménagement fossoyé bilatéral au sein de l'espace de circulation, réduisant le passage à seulement trois mètres, comme s'il s'agissait d'un agencement de porte.

La céramique recueillie au sein de ces fossés – trois vases tronconiques en pâte modelée bioclastique ornés de cannelures horizontales (fig. 26, n^{os} 1, 3 et 4) – est typique des assemblages de La Tène moyenne et finale en plaine de Caen. L'un d'eux présente un profil tronconique surmonté d'un bord rentrant à épaulement arrondi (n^o 3). Il s'agit là d'une forme caractéristique de La Tène finale (Besnard-Vauterin, 2009).

En élargissant la vue sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée, ce chemin aboutit à une parcelle circonscrite par des limites fossoyées. Celles-ci sont formées par le recreusement



Figure 25 : Vestiges de la fin du second âge du Fer. M. Besnard, Inrap.

Figure 25: Features dating from the end of the late Iron Age.

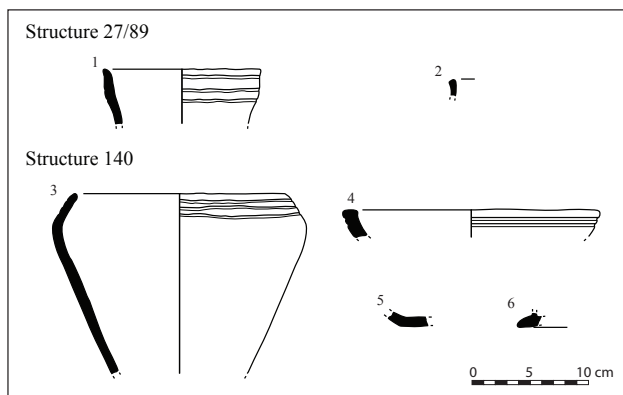


Figure 26 : Céramiques de la fin du second âge du Fer. S. Giazzon, C. Fiant, Inrap.

Figure 26: Late Iron Age pottery.

de l'ancien fossé d'enclos curviligne à l'est (fig. 8, coupes C et D, fossé 1), par un fossé rectiligne au nord et par un fossé de tracé complexe au sud (fossé 9). À partir de l'ensemble de ces fossés, il est possible d'estimer la largeur de cette parcelle entre cinquante-cinq mètres à l'est et soixante-dix mètres à l'ouest. D'après la longueur des limites méridionale et septentrionale, l'étendue de la parcelle peut être évaluée à environ soixante-dix mètres de long, ce qui permet d'estimer sa superficie à plus de quatre mille mètres carrés.

Il est intéressant d'évoquer le fait que le chemin est orienté perpendiculairement au tracé supposé du chemin Saulnier, situé à quelques dizaines de mètres à l'est (fig. 25). Il s'agit de l'occurrence d'un chemin secondaire liant cet axe de circulation à un lieu d'occupation proche, à l'ouest, dont la nature reste incertaine. Peut-être faut-il interpréter cet espace comme une parcelle d'accès menant vers un enclos d'habitat, situé plus

à l'ouest. Cette configuration est connue à Thaon « Le Fond du Val » (enclos 1, San Juan *et al.*, 1999), à Ifs « Object'Ifs Sud » (ensemble 5, Le Goff, 2002), à Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » (Lepaumier, 2012) ou à Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin, 2013b). L'hypothèse de la présence d'un habitat laténien dans les environs induit donc une continuité de l'occupation de ce secteur après l'abandon de l'habitat de la transition premier/second âge du Fer. Cette idée rejoindrait les observations effectuées sur d'autres établissements de cette période de transition, où leur abandon donne souvent lieu à la création d'un habitat proche. Citons, à titre d'exemple, les déplacements d'habitats observés sur l'ensemble de la ZAC Object'Ifs Sud à Ifs (Le Goff, 2002; Vauterin, 2011) ou de Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des Prés » (Besnard-Vauterin, 2013b). Ces déplacements peuvent se faire sur une centaine de mètres, comme à Ifs, ou bien se manifester par un simple glissement de l'habitat à l'extérieur de l'enclos désaffecté, comme à Bretteville-l'Orgueilleuse.

Apparus disloqués dans le cadre restreint de la fenêtre de fouille, ces quelques vestiges nous paraissaient de prime abord d'intérêt mineur, mais leur compilation avec les données d'investigation du diagnostic permet d'élargir le champ de vision et d'ouvrir la réflexion sur la continuité de l'occupation d'un micro-terroir entre la fin du premier âge du Fer et le début de l'Antiquité.

6. L'OCCUPATION ANTIQUE

Le diagnostic archéologique a mis en évidence un réseau fossoyé de datation gallo-romaine, interprété dans un premier temps comme un système parcellaire et abordé partiellement dans l'emprise de la fouille. Malgré la vision très partielle que nous avons de l'ensemble de ces vestiges, la configuration des fossés et la diversité du mobilier semblent guider notre interprétation vers un lieu d'habitat. Celui-ci s'inscrit dans un enclos fossoyé, qui se superpose à la parcelle de la fin de l'âge du Fer en reprenant les mêmes axes d'orientation. L'entrée se fait du même côté, en direction du chemin Saulnier. À l'intérieur de l'enclos ont été aménagés plusieurs fosses-dépotoir, des fours et un ensemble de trous de poteau indiquant, d'une part, l'emplacement d'un bâtiment et, d'autre part, un aménagement d'entrée.

L'enclos

L'enclos présente un double plan quadrilatéral, correspondant à deux phases d'aménagement (fig. 27). Environ un tiers de celui-ci se situe dans l'emprise de la fouille. Une troisième phase correspond à un recreusement du côté oriental.

Première phase d'enclos

L'enclos montre un plan légèrement trapézoïdal, orienté ouest – nord-ouest/est – sud-est sur sa longueur (fossés 88, 38 et 7). En prenant en compte les observations du diagnostic, les dimensions de cet enclos sont estimées à environ quatre-vingt-quinze mètres de long par soixante-sept mètres de large à l'est et un peu moins de soixante mètres à l'ouest, ce qui permet d'évaluer la superficie à environ six mille mètres carrés. L'entrée est matérialisée par une interruption de fossé, large de trois mètres, agencée en face du chemin de la fin de l'âge du Fer. Celui-ci est donc probablement encore utilisé à ce moment, mais les fossés qui le bordent sont en cours de comblement. Leurs tracés sont en effet recoupés par le fossé d'enclos de part et d'autre de l'entrée (fig. 28, intersection fossés 88-85-89).

Le fossé d'enclos des côtés est et nord-est montre un profil en U ouvert d'environ 1,1 mètre de profondeur sous le sol actuel pour 0,9 mètre d'ouverture au niveau du décapage. Le fossé du côté sud-ouest comporte un creusement plus puissant, jusqu'à 1,5 mètre de profondeur. Le comblement du fossé du côté nord-est et au nord de l'entrée (fossé 88) est composé de limons argileux bruns avec de rares cailloutis calcaires, quelques tessons et fragments d'os. Du côté oriental au sud de l'entrée (fossé 38), le comblement est marqué, sur une dizaine de mètres de long, par d'abondants rejets détritiques constitués de céramiques, de fragments de *tegulae*, de restes fauniques dont un bois de cerf et de quantités considérables de coquilles d'huîtres, de palourdes, de coques et de moules. À cela s'ajoutent des dizaines de clous, des fragments de verre, un élément d'épingle, un fragment de meule rotative et plusieurs pesons. L'ensemble se trouve entremêlé de limons brun-gris cendreaux, contenant de nombreuses pierres calcaires dont des blocs ayant pu servir en maçonnerie. Les mobiliers se concentrent dans les niveaux intermédiaires et supérieurs du fossé. Hormis l'intérêt et l'abondance de ces mobiliers, la particularité de ce remplissage réside dans le fait qu'il est identique à celui du fossé adossé de la phase suivante (fossé 37). Un horizon de remblai recouvre d'ailleurs l'ensemble des deux fossés (horizon 52). Il faut en déduire que ce fossé était encore ouvert au moins partiellement au moment du creusement du second et que leur colmatage ont été simultanés à cet endroit. Sur le tracé sud-ouest (fossé 7), la structure est comblée de limon argileux, quasiment stérile en mobilier. On note néanmoins la découverte, lors du diagnostic, d'une crapaudine en pierre calcaire.

Deuxième phase d'enclos

Ce deuxième enclos se superpose au premier en décrivant un plan trapézoïdal plus prononcé (fig. 29). Le côté nord-

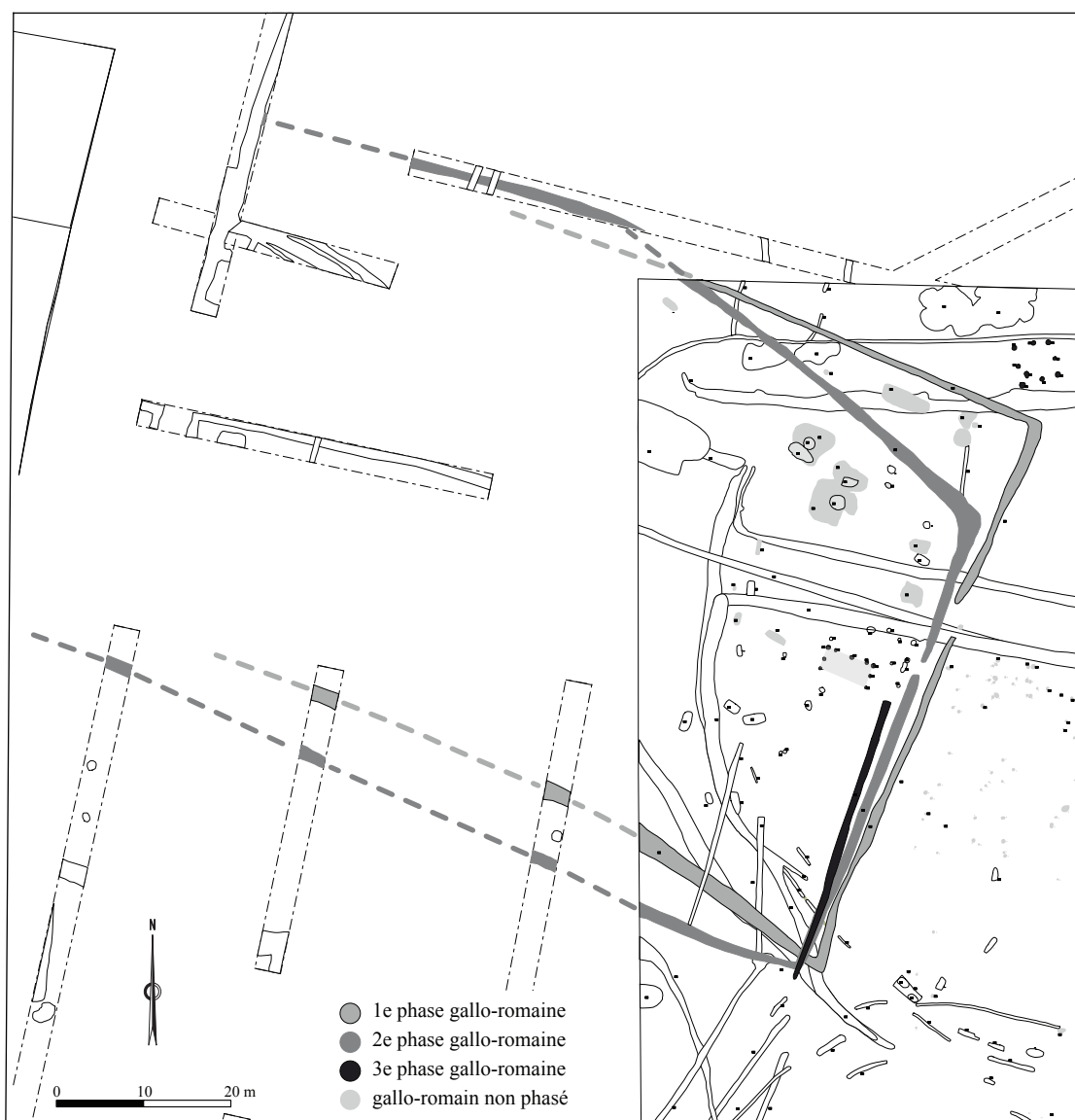


Figure 27 : Plan des vestiges gallo-romains. M. Besnard, Inrap.

Figure 27: Plan of the Roman features.

est suit maintenant un axe nord-ouest/sud-est, du moins sur sa moitié orientale. Son tracé à l'ouest, hors emprise de fouille, semble longer le précédent creusement (fig. 27). Du côté sud-est, le fossé borde la face interne de l'enclos de la première phase, tandis que le tracé sud-ouest s'installe à l'extérieur. Ce nouvel enclos circonscrit une aire qui mesure environ quatre-vingt-douze mètres de long par cinquante-cinq mètres de large au plus étroit et soixante-sept mètres au plus large, soit environ cinq mille six cents mètres carrés de superficie. L'entrée, large de 1,6 mètre, est maintenue sur la façade orientale mais se décale de huit mètres au sud. On suppose donc que le chemin de la fin de l'âge du Fer n'a pas été maintenu au même endroit.

Le fossé d'enclos présente un large creusement en U, profond de 0,9 à 1,2 mètre sous le sol actuel et large de 1,2 à 1,5 mètre au niveau du décapage. Le fossé au nord-est

jusqu'au nord de l'entrée est comblé de limon argileux brun ponctué régulièrement de pierres calcaires. Le mobilier détritique, plus abondant que sur les mêmes tracés de la phase précédente, est composé de céramiques, de fragments de tuiles, de restes osseux et de coquilles d'huîtres. On mentionne la présence d'un peson calcaire en provenance de l'extrémité du fossé au nord de l'entrée, semblable à ceux issus du fossé 38 de la phase précédente. Cet élément permet de mettre l'accent sur la contemporanéité des deux comblements. Comme pour la précédente phase, c'est surtout le tracé au sud de l'entrée qui est marqué par un colmatage fortement anthropisé. Les détritiques sont de même nature : rejets de combustion, céramiques, clous, tuiles, huîtres et autres coquillages en très grande quantité, restes de faune, blocs calcaires... On note également la présence d'éléments de verre et des pièces d'outillage en fer. Au sud de cette

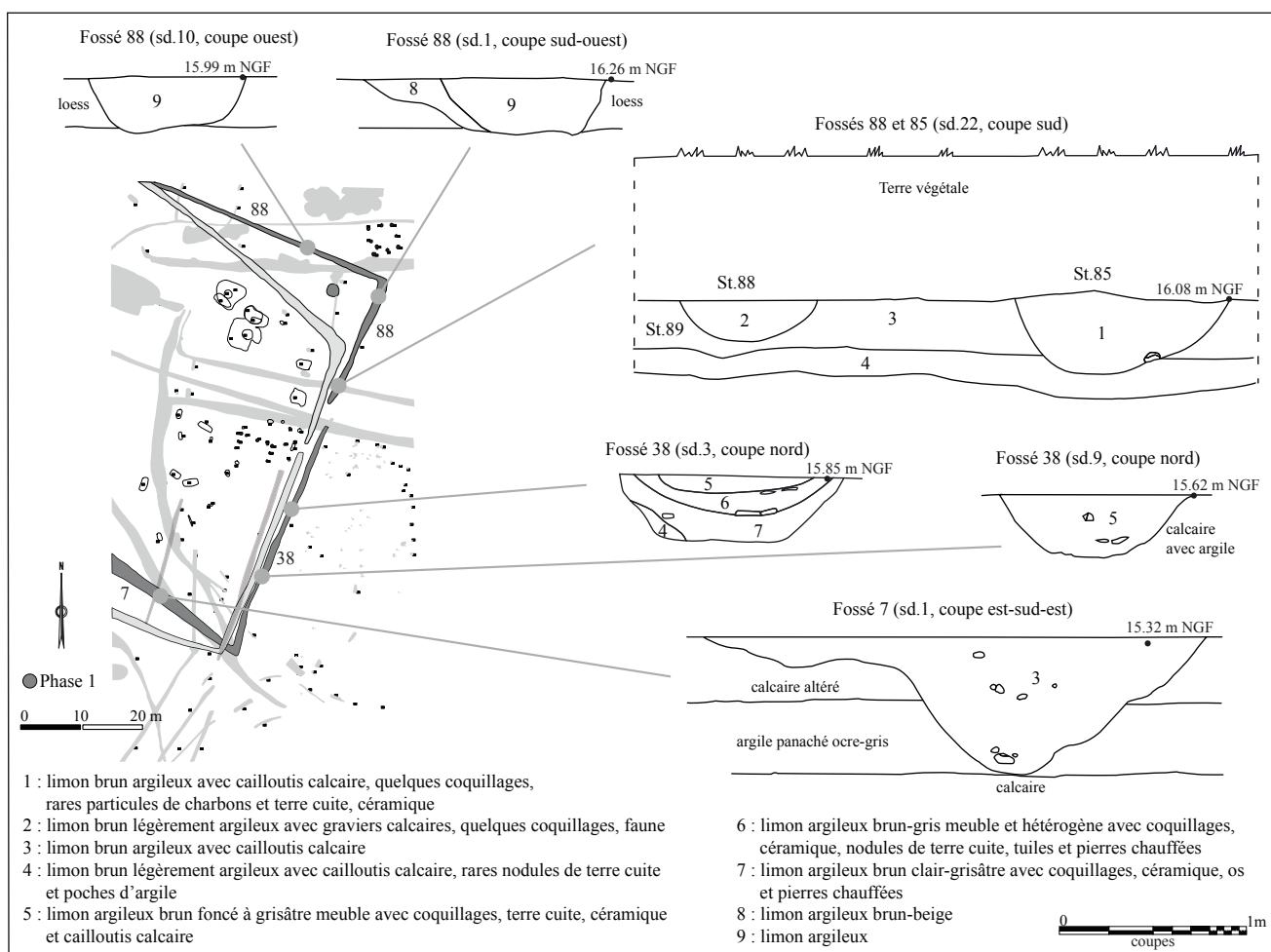


Figure 28 : L'enclos de la première phase gallo-romaine. M. Besnard, Inrap.

Figure 28: Enclosure dating from the first Roman phase.

section, le comblement devient progressivement plus homogène, composé de limon argileux brun.

Troisième phase de réfection

Cette phase est illustrée par le recreusement d'un tronçon de fossé sur le côté d'entrée de l'enclos. Creusé sur la face interne de l'enclos de la deuxième phase, le fossé mesure trente-deux mètres de long et présente un profil en U ouvert de 1,1 mètre de profondeur sous le sol actuel (fig. 30). Le comblement est constitué de limon argileux brun, contenant rarement du mobilier.

Dans le prolongement du fossé, au nord, est apparue une série de trous de poteau, dont la disposition évoque un lien fonctionnel avec celui-ci. Quatre trous de poteau s'alignent sur l'axe du fossé, deux autres sont en retrait sur la face ouest. L'ensemble forme une disposition symétrique créant un passage de deux mètres de large. Cette configuration évoque

un portique d'entrée, dans lequel l'un des poteaux à double creusement s'intègre peut-être comme porteur de la structure et montant de porte (fig. 30, st. 50-345). Les trous de poteau sont tous profondément excavés, mesurant jusqu'à 1,2 mètre de profondeur. De nombreuses pierres calcaires ainsi que des fragments de tuiles ont servi aux calages des poteaux.

L'association de ce dispositif d'entrée à cette troisième phase est supposée à partir de son emplacement légèrement décalé par rapport à l'interruption du fossé de la deuxième phase. Cela expliquerait le remblaiement de l'extrémité nord de ce dernier, confirmé par le type de comblement. On remarque que l'extrémité du fossé au nord de l'entrée (fossé 85) a également fait partie de ce remblaiement volontaire, comme en témoignent le mobilier céramique et le peson calcaire. La troisième phase d'aménagement se distingue donc principalement par le renforcement du dispositif d'entrée de l'enceinte de la phase précédente.

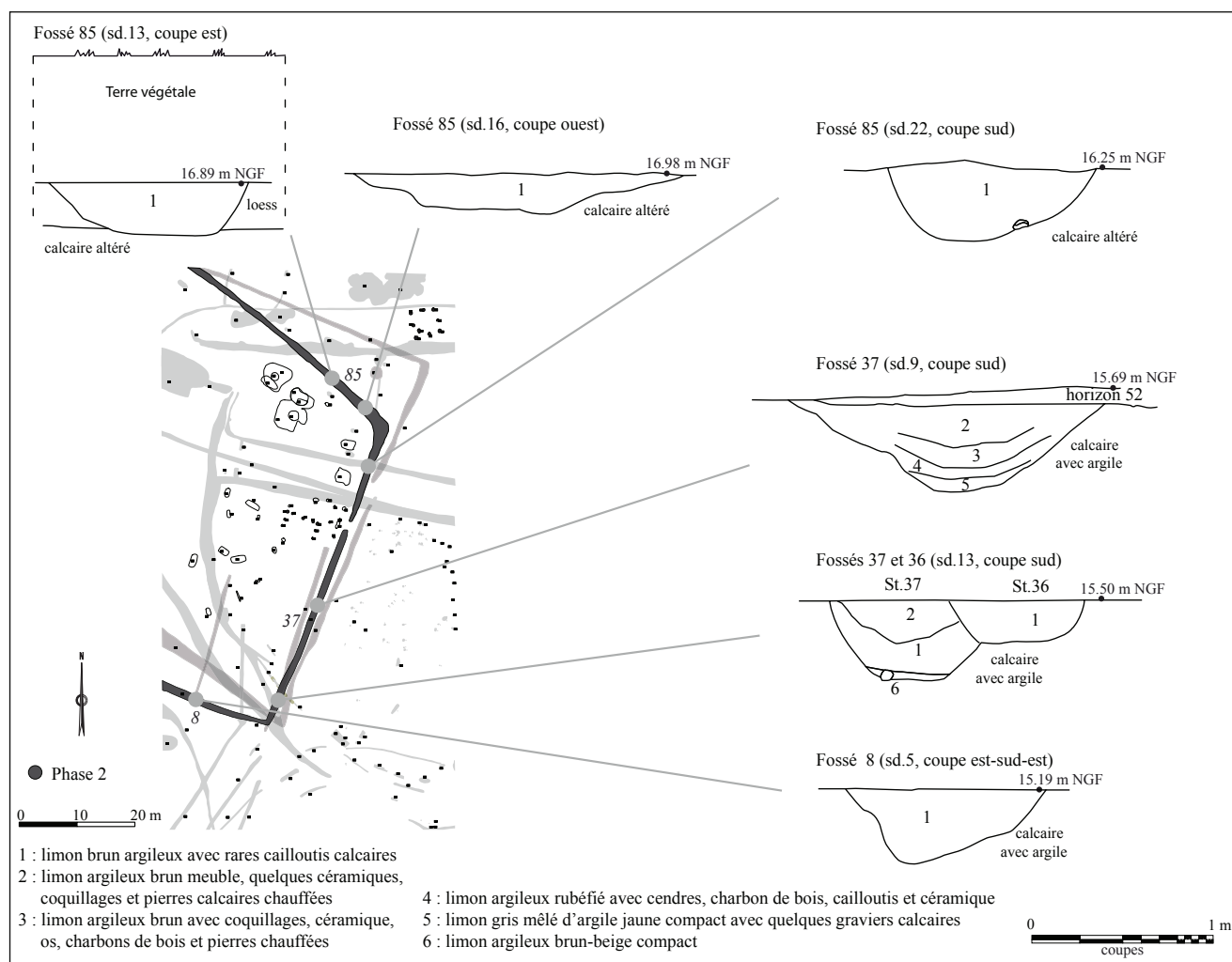


Figure 29 : L'enclos de la deuxième phase gallo-romaine. M. Besnard, Inrap.

Figure 29: Enclosure dating from the second Roman phase.

Les vestiges domestiques

Malgré la superposition des vestiges de l'occupation antique à ceux de l'habitat de l'âge du Fer, il est possible de différencier chronologiquement un certain nombre de structures. La présence de mobilier céramique a été déterminante pour une dizaine de fosses et deux fours, tandis que des trous de poteau à calage de tuiles ont permis l'identification d'une construction gallo-romaine.

Située à proximité de la façade sud-est, cette construction est représentée par une dizaine de trous de poteau, disposés en plan rectangulaire cohérent mais incomplet (fig. 31). Le long côté au nord est formé par un alignement de cinq poteaux, tandis que les deux petits pans sont délimités par un alignement de trois poteaux disposés en vis-à-vis. Le côté sud est manquant parce que ce secteur a été perturbé par une canalisation d'eau. On peut estimer les dimensions du bâti-

ment à six mètres de long par trois mètres de large, pour une superficie minimale de dix-huit mètres carrés. Les nombreux fragments de *tegulae* et d'*imbrices* dans les comblements des structures excavées à proximité du bâtiment suggèrent une construction dotée d'une toiture en tuiles. En l'absence d'un niveau d'occupation, sa vocation reste inconnue.

Les fosses se concentrent dans le quart nord-est de l'enclos (fig. 27). Il s'agit d'excavations de plan assez irrégulier et relativement grand, entre deux à cinq mètres d'ouverture, mais leurs profondeurs sont plutôt modestes, entre 1 à 1,2 mètre sous le sol actuel. Leurs comblements sont assez similaires. Il s'agit généralement de sédiments limoneux gris cendrés, contenant des restes osseux, des céramiques, des fragments de tuiles, des clous et surtout des coquillages marins (huîtres, coques, palourdes, coquilles Saint-Jacques).

L'une des deux structures de combustion est un type de four domestique caractéristique des périodes laténienne et

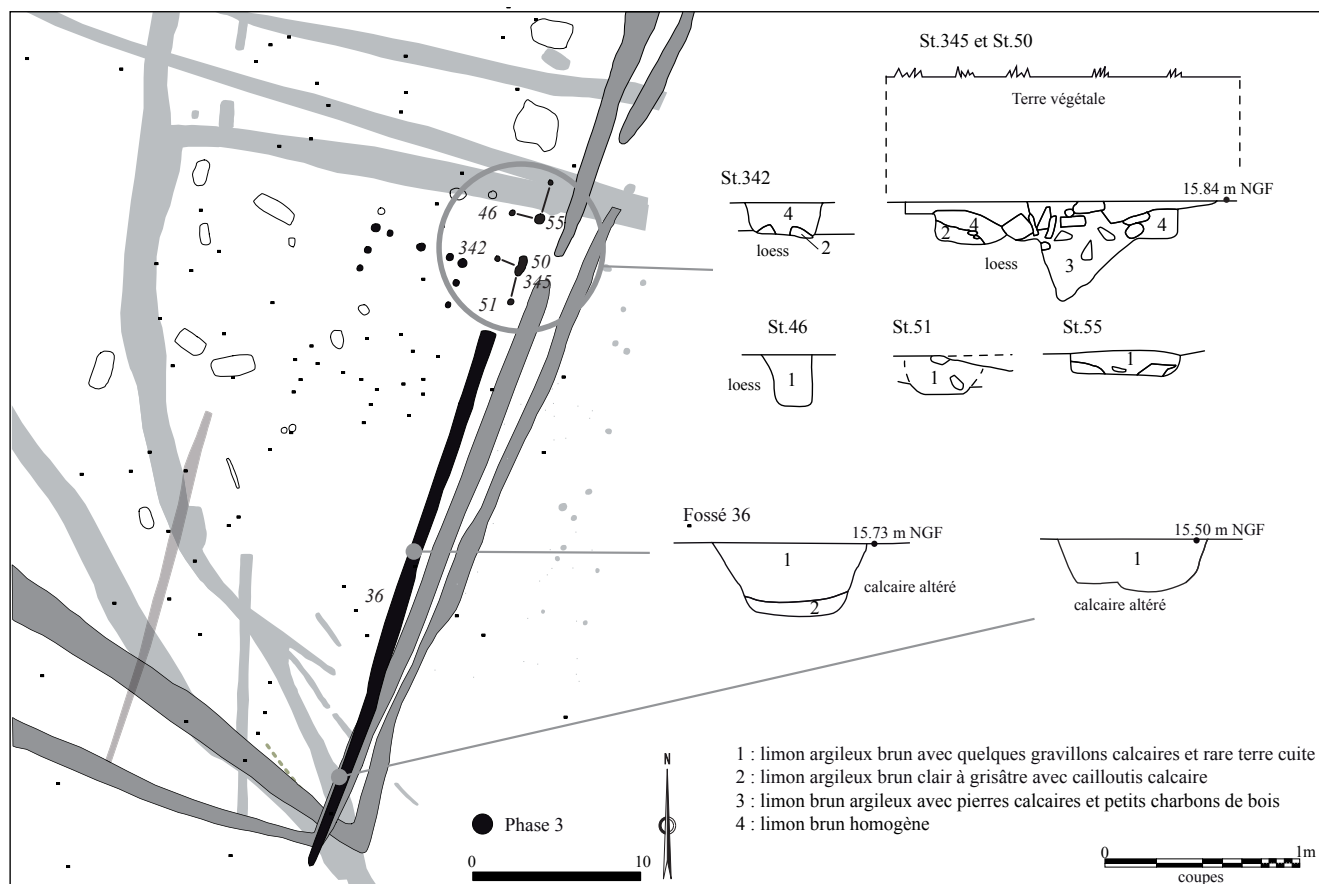


Figure 30 : Fossé et aménagement d'entrée de la troisième phase gallo-romaine. M. Besnard, Inrap.

Figure 30: Ditch and entry dating from the third Roman phase.

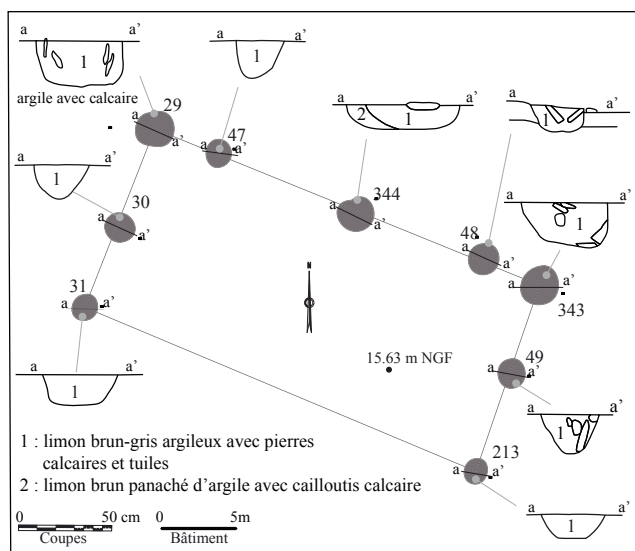


Figure 31 : Vestiges d'une construction gallo-romaine. M. Besnard, Inrap.

Figure 31: Remains of a Roman building.

antique en plaine de Caen (fig. 32, st. 333). Elle comprend une chambre de cuisson creusée en sape qui s'ouvre sur une fosse de travail (st. 332). De la chambre de cuisson, très arasée, ne reste plus que la sole en terre cuite, mesurant 1,25 mètre de diamètre. La fosse de travail comporte une excavation en forme de cuvette de 3,1 mètres de long par 1,3 mètre de large, profonde d'un mètre sous le sol actuel. Ayant servi de cendrier, son comblement est constitué de différentes couches de limon gris cendré. L'autre structure de combustion (st. 15) est apparue sous la forme d'une excavation semi-rectangulaire de 1,3 mètre de long par 0,6 mètre de large, dont il reste à peine quelques centimètres sous le niveau du décapage. L'encaissant argilo-calcaire est entièrement rubéfié au niveau du fond et de la base des parois, tandis que le comblement est constitué de limon gris cendré. Cette structure, creusée depuis la surface sans la présence d'une fosse de travail attenante, fait probablement partie d'un type de four qui diverge des habituelles chambres de cuisson en sape. Elle est fort ressemblante aux structures mises en évidence à Caen « Beaulieu » (Besnard-Vauterin et Navarre, 2008) et à Bretteville-l'Orgueilleuse « Le Bas des

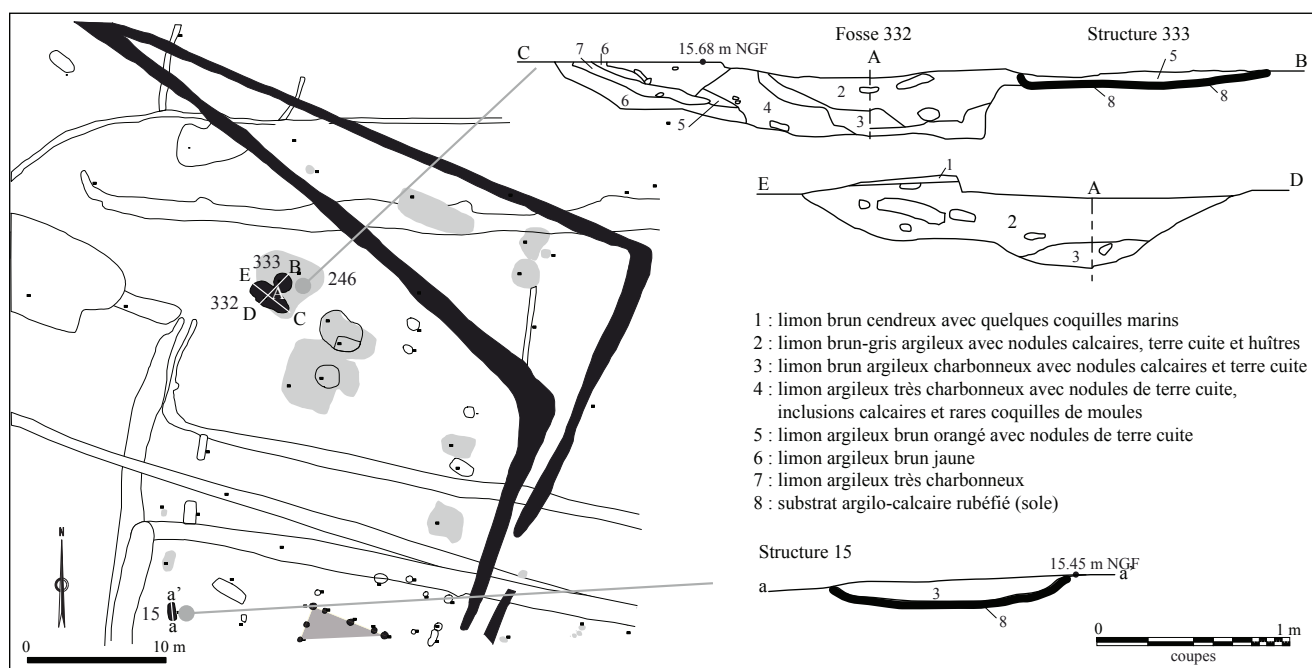


Figure 32 : Fosses et structures de combustion gallo-romaines. M. Besnard, Inrap.
 Figure 32: Roman pits and fire pits.

Prés » (Besnard-Vauterin, 2013b), en contexte de transition de la seconde moitié du 1^{er} siècle av. J.-C. et des premières décennies du 1^{er} siècle. Par manque de comparaisons régionales ou extrarégionales, on ignore pour l'instant à quel usage ce type de four était destiné.

La culture matérielle

La céramique

Parmi les différentes catégories de mobilier recueilli en contexte gallo-romain, la part dominante concerne la céramique. Le corpus comptabilise 3 823 tessons correspondant à un nombre minimum d'individus pondéré (NMIP) de 353, pour un poids de cinquante kilos. Ce lot se répartit de manière très inégale sur l'ensemble des vestiges. La majeure partie du mobilier provient en effet des fossés 37 et 38, délimitant la façade orientale de l'enclos.

Fossés de la phase 1

• Fossé 7

Ce fossé a livré une coupe Menez 39 (fig. 33, n° 7-1) et une jatte/marmite (n° 7-2) en commune sombre fine³.

3. Références typologiques utilisées : Curle – Curle, 1911 ; Drag. – Dragendorff, 1895/1896 et 1897 ; G. – Laubenheimer, 1985 ; Hees –

La coupe est une forme couramment rencontrée dans des contextes du 1^{er} siècle.

• Fossé 38

La sigillée est moyennement représentée avec 5,4 % du NMI. Le répertoire est uniquement composé de formes lisses. On recense deux Walt. 79/Lez. 032A (n°s 1-2), un Drag. 38/Lez. 088 (n° 38-5) dont l'estampille est illisible, ainsi que deux mortiers : Lez. 096 et Lez. 097 (n°s 3-4). Ces pièces sont attribuables à la phase 7 de Lezoux. Deux individus sont identifiés par l'observation de leurs pâtes qui suggère une datation plus précoce, de la phase 5 ou 6 de Lezoux (110-170).

La *terra nigra* est représentée par un tesson apparenté au groupe de production dit du « Centre-Ouest » (Menez, 1985) aussi appelé « céramique fine noire à pâte rouge » (Navarre, 1997).

La catégorie de commune sombre fine représente 10,9 % du NMI. Le répertoire se compose de six gobelets. Le premier est à dépression (n° 6). Cinq gobelets imitent la forme Hees 2 (n°s 7 à 10). Le n° 11 est un pot à lèvres externe moulurée. Les formes moyennes sont représentées par une probable jatte à lèvres en bourrelet moulurée (n° 12), la seconde

Brunsting, 1937 ; Lez. – Bet et Delor, 2000 ; M. – Menez, 1985 ; Ve. – Vernhet, 1976.

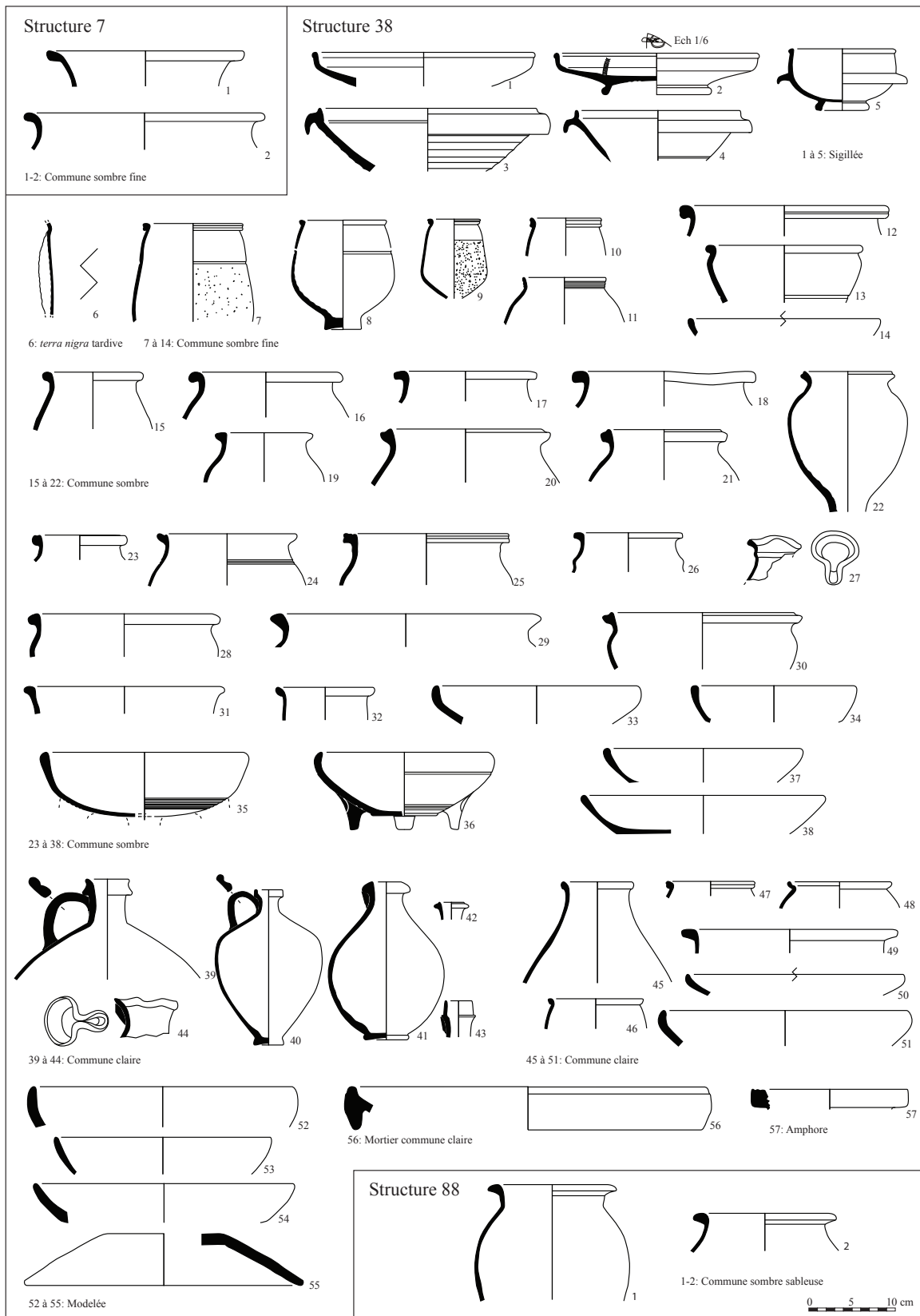


Figure 33 : Céramiques de la première phase gallo-romaine. C. Fiant, Inrap.
 Figure 33: Pottery from the first Roman phase.

jatte est à profil tronconique (n° 13). Les formes basses sont représentées par deux écuelles/assiettes à parois convexes (n° 14).

La commune sombre sableuse représente 62 % du NMI. Le répertoire des formes est dominé par les pots à hauteur de 70,2 %. Viennent ensuite les écuelles (19,3 %), puis les jattes (8,8 %) et les cruches (1,8 %). Les pots sont représentés par vingt-deux individus à lèvre débordante, arrondie, oblongue ou en amande (n° 15 à 19). Le n° 18 présente une lèvre déformée, un phénomène largement rencontré en plaine de Caen. Les pots à lèvre à sillon sommital sont au nombre de dix-huit (n° 20 à 25), un type de lèvre que l'on ne rencontre pas au sein du fossé 37 de la phase suivante. Ce type de pot se rencontre en contexte régional de la seconde moitié du II^e et du III^e siècle (Jardel, 2002 ; Besnard-Vauterin, 2009 ; Lelièvre, 2011). Deux individus appartiennent à un groupe facilement identifiable : il s'agit d'un pot à panse « enfoncée » (n° 26) et d'une cruche à bec tréflé (n° 27). Leur pâte est gris clair à blanche parcourue de fines inclusions siliceuses et de rares nodules noirs, la surface est bleue ardoise mouchetée. Ces caractéristiques techniques pourraient indiquer une origine à rechercher plus au sud vers les productions de type La Bosse. Aucun parallèle typologique n'a été trouvé. Les jattes sont représentées par trois formes à profil galbé (n° 28 à 30), une à panse tronconique (n° 31) et une petite jatte probablement carénée (n° 32). Les formes basses sont représentées par onze individus. Les écuelles (n° 33 à 36) sont à panse convexe à lèvre droite ou légèrement rentrante, certaines d'entre elles sont tripodes à pieds pleins, le bas de panse est souligné par une série de cannelures. Les n° 37 et 38 sont des assiettes à panse légèrement convexe et fond plat.

La catégorie de commune claire compte 14,1 % du NMI. Le lot est dominé par les cruches dont la morphologie et les pâtes suggèrent différents groupes de production. On rencontre des lèvres en poulie (n° 39), en crochet (n° 40), à bourrelet (n° 41), triangulaire à cordon sommital (n° 42), à lèvre allongée verticale soulignée à sa base par un cordon (n° 43) et à bec tréflé (n° 44). Cette dernière est recouverte d'un engobe rougeâtre micacé. Des cruches à engobe rouge sont produites au sein de l'atelier de Montfort-sur-Risle (Eure), datées de la seconde moitié du II^e et de la première moitié du III^e siècle. Les formes hautes sont complétées par une bouteille (n° 45). La cruche n° 42 est repérée à Vieux « Les Préaux » dans un contexte de la seconde moitié du III^e siècle (Jardel, 2002). Les gobelets (n° 46-47) s'inspirent de la forme Hees 2 généralement réalisée en commune sombre fine. Le n° 48 est un gobelet à lèvre interne moulurée. Le répertoire comprend également une jatte probable, à lèvre débordante et col droit (n° 49). Les formes basses sont représentées par une assiette (n° 50) et une écuelle (n° 51).

La céramique modelée est bien représentée avec 4,3 % du NMI. On retrouve des écuelles (n° 52 à 54) et un couvercle (n° 55). Ce dernier est un type qui se rencontre à Vieux dans des niveaux du III^e siècle.

Les mortiers sont représentés par un seul individu (n° 56). Les amphores sont présentes avec deux individus (n° 57) dont un avec un décor ondulé et un décor de pastille.

Du point de vue chronologique, il est à retenir que la sigillée couvre principalement la seconde moitié du II^e et le début du III^e siècle. La présence de mortiers Curle 21/Lez. 096 et 097 indique que le *terminus post quem* est à situer vers la fin du II^e siècle. La forte présence de gobelets de type Hees 2 en commune sombre confirme cette datation, ceux-ci étant caractéristiques de la seconde moitié du II^e siècle et du III^e siècle. Le répertoire de la céramique commune sombre (type La Bosse et pots à lèvre à sillon sommital) et de la céramique modelée indique la fin du II^e et le III^e siècle. Le répertoire de la commune claire va également dans ce sens, l'assiette n° 50 et le mortier n° 56 étant présents à Vieux dans des niveaux du III^e siècle. Peu d'éléments renvoient à la première moitié du II^e siècle. On peut citer un unique exemplaire de pot à lèvre moulurée interne en commune claire fine, le tesson de *terra nigra* du groupe « Centre-Ouest », ainsi que quelques tessons de sigillée de la phase 5 ou 6.

- Fossé 88

La commune sombre est représentée par deux pots à lèvre débordante en amande (n° 88-1-2). Le seul élément de commune claire est un fond de cruche. Ces éléments ne permettent pas d'affiner la datation.

Fossés de la phase 2

- Fossé 8

De ce fossé provient une assiette Menez 40 en commune sombre fine (fig. 34, n° 8-1). La commune claire est représentée par un bord de cruche à chapiteau mouluré et anse trifide. L'élément le plus datant est la forme Menez 40 caractéristique de la seconde moitié du II^e - première moitié du III^e siècle.

- Fossé 37

La céramique sigillée représente un taux important avec 12,5 % du NMI. On retrouve la traditionnelle forme moulée Drag. 37 (n° 37-1 et 2). La sigillée lisse est représentée par deux Walt. 79/Lez. 032A (n° 3 et 4), deux Lez. 054 (n° 5 et 6), trois Lez. 045A (n° 7 à 9) et un Lez. 044 (n° 10), trois Lez. 043 assiettes et plats (n° 11 à 13), deux fonds présentant un décor de rosette, deux Curle 21/Lez. 097 (n° 14), un Déch. 72/Lez. 102 (n° 15) et un Drag. 38/Lez. 088 (n° 16). La plupart des céramiques peuvent être rattachées aux

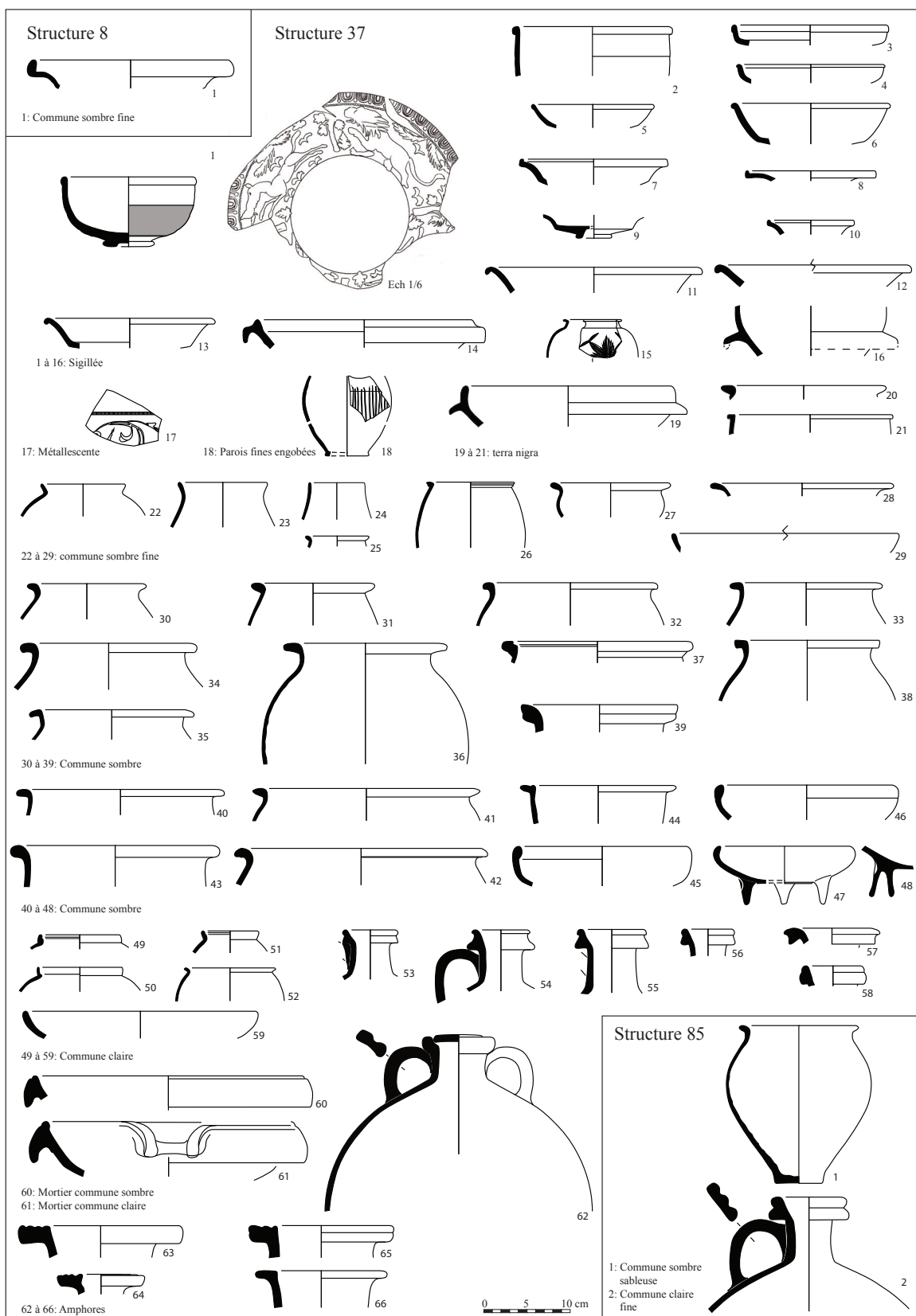


Figure 34 : Céramiques de la deuxième phase gallo-romaine. C. Fiant, Inrap.
 Figure 34: Pottery from the second Roman phase.

phases 6 et 7 de Lezoux (140-240). La phase 5 (110-140) est représentée par un Lez. 045A (n° 7), un Lez. 044 (n° 10), et un Lez. 043 (n° 13). Les deux exemplaires de mortiers à pâte orange sont des productions des ateliers du Centre. La présence des Curle21/Lez 097 et surtout du Déch. 72/Lez. 102 indique que le comblement du fossé 37 n'est pas effectif avant la fin du II^e ou le début du III^e siècle. L'absence de Drag. 45, très fréquent durant le III^e siècle, pourrait indiquer que le comblement du fossé ne s'effectue pas trop en avant dans le III^e siècle.

L'unique individu de céramique métallescente (n° 17) est une production de Lezoux, correspondant très certainement à la forme Lez. 310. L'apparition de la céramique métallescente est datée du courant de la seconde moitié du II^e siècle. Elle se retrouve principalement dans nos régions à partir du III^e siècle.

La céramique à parois fines engobées est représentée par un gobelet issu des productions lézoviennes, correspondant à la forme Lez. 332 (n° 18). Il est orné d'un décor d'épingles. Les productions de parois fines de Lezoux sont caractéristiques de la seconde moitié du I^{er} siècle. Bien que perdurant durant les premières décennies du II^e siècle, leur diffusion dans le nord de la Gaule est beaucoup plus restreinte.

La *terra nigra* comprend trois jattes. La première (n° 19) pourrait correspondre à la forme Menez 72. Ses caractéristiques l'apparentent au groupe de production dit du « Centre-Ouest » (Menez, 1985) aussi appelé « céramique fine noire à pâte rouge » (Navarre, 1997). La seconde jatte (n° 20) est proche du type Menez 103. La troisième jatte (n° 21) est à collerette du type Menez 121.

La catégorie de commune sombre fine est relativement bien représentée avec 8,6 % du NMIp. On retrouve divers pots (n°s 22 à 25) ; le n° 24 correspond certainement à une bouteille. Le lot compte également quatre exemplaires de gobelets inspirés de la forme Hees 2 (n° 26). Cette forme est produite régionalement en commune sombre fine à partir du milieu du II^e siècle. Les formes moyennes sont représentées par une jatte à profil en esse (n° 27), les formes basses par une écuelle de type Menez 39 (n° 28), forme que l'on retrouve couramment tout au long du II^e siècle, ainsi que par une écuelle à panse convexe (n° 29).

La commune sombre est la plus représentée avec 58,6 % du NMIp. Le répertoire est constitué principalement de céramiques de cuisson. La pâte est siliceuse, ce qui en fait le critère de distinction principal avec la commune sombre fine. Le répertoire des formes est composé à 75 % de pots, dont cinquante-quatre individus sont à lèvre débordante, arrondie, oblongue ou en amande (n°s 30 à 36). Quelques formes sont moins fréquentes, notamment deux pots à cannelure labiale interne (n° 37), proches de formes rencontrées en contexte régional de la seconde moitié du I^{er} – première

moitié du III^e siècle (Besnard-Vauterin, 2009 ; Le Gaillard, 2011). Deux individus sont à lèvre rabattue quadrangulaire (n° 38). Un exemplaire est à lèvre en poulie (n° 39), forme que l'on retrouve en contexte du II^e siècle (Navarre, 1997 ; Carpentier, 2007b). Le répertoire des formes hautes est complété par une cruche à bec triflé (non représentée), connue en contexte de la seconde moitié du I^{er} – première moitié du III^e siècle (Féret, 2005 ; Besnard-Vauterin, 2009 ; Lelièvre, 2011 ; Besnard-Vauterin ; *et al.*, 2013). La catégorie des jattes n'est pas toujours aisée à distinguer des pots, faute d'éléments morphologiques. Ont été classées parmi les jattes, les formes dont le diamètre maximum de la panse est inférieur ou très légèrement supérieur au diamètre d'ouverture. Celles-ci sont au nombre de cinq (n°s 40 à 44). Les trois premières ont un profil galbé (n°s 40 à 42), la quatrième est à col droit (n° 43), la cinquième est à panse tronconique et possède une lèvre à sillon sommital (n° 44). Les formes basses sont représentées par des écuelles dont certaines sont tripodes à pied plein ou creux (n°s 45 à 48). Les pieds creux semblent principalement présents dans la région durant la seconde moitié du I^{er} jusqu'au milieu du II^e siècle (Féret, 2005 ; Besnard-Vauterin, 2009 ; Le Gaillard, 2011).

La catégorie de la commune claire représente 11,7 % du NMIp. Le répertoire comprend quatre pots à lèvre rainurée interne (n°s 49 à 51). Ce type de pot, présent de la seconde moitié du I^{er} au milieu du II^e siècle, semble montrer une tendance générale vers un amincissement et un allongement de la lèvre durant cette période. Les profils de lèvres présents ici semblent plutôt caractéristiques du II^e siècle (Navarre, 1997 ; Féret, 2005 ; Carpentier, 2007b ; Besnard-Vauterin, 2009 ; Le Gaillard, 2011 ; Besnard-Vauterin *et al.*, 2013). Les pots sont complétés par deux pots à lèvre oblique (n° 52). Le lot comprend également huit cruches présentant des différents profils. Les lèvres des n°s 53, 55, 56 et 58 sont à chapiteau mouluré, le n° 54 est à lèvre en poulie. La lèvre rabattue du n° 57 est moins fréquente.

On note la présence de deux mortiers, l'une en pâte commune sombre sableuse (n° 60) et l'autre en commune claire (n° 61). Les amphores sont représentées par une amphorette de type G.4, en pâte blanche (n° 62 ; fig. 35). L'ouverture est fermée par un bouchon taillé dans un tesson de céramique. Le lot des amphores est complété des traditionnelles G.12 (n°s 63 à 66). Notons que la lèvre du n° 66 n'est pas soulignée de sillons.

En guise de conclusion, on peut dater la majorité de la céramique fine de la seconde moitié du II^e et du début du III^e siècle. Le comblement de la structure serait donc achevé au début du III^e siècle. Les éléments les plus tardifs sont les mortiers Curle 21/Lez. 097, le gobelet Déch. 72/Lez. 102, ainsi que le gobelet en céramique métallescente Lez. 310. Quelques individus sont caractéristiques de la première



Figure 35 : Amphore en provenance du fossé 37. Cliché C. Fiant, Inrap.

Figure 35: Amphora from the ditch 37.

moitié du I^{er} siècle, le gobelet en paroi fine de Lezoux, ainsi que plusieurs sigillées de la phase 5 de Lezoux (110-140). La céramique commune claire présente également quelques éléments de la première moitié du I^{er} siècle tel les pots à lèvre interne moulurée. La présence d'éuelles tripodes à pieds creux au sein de la commune sombre indique également la présence d'éléments de la première moitié du I^{er} siècle.

- Fossé 85

La commune sombre compte deux pots ovoïdes à lèvre éversée en bourrelet (n° 85-1). La commune claire est représentée par une cruche à lèvre en poulie (n° 2) et anse trifide. Elle indique une datation couvrant la seconde moitié du I^{er} jusqu'au III^e siècle.

- Fossés de la phase 3

Du fossé 36 provient un pot à lèvre débordante en bourrelet, en commune sombre (fig. 36).

Principaux vestiges domestiques

- Fosse 54

Dans la catégorie de commune sombre fine, on note la présence d'un pot à lèvre éversée sub-rectangulaire, d'une jatte à collerette (fig. 36, n° 54-1) et de deux coupes de type Menez 39 (n° 2 et 3), indiquant une datation du I^{er} siècle. Un dernier individu est un fragment de faisselle. La com-

mune claire compte deux individus, représentés par des fonds de petites cruches ou de pots.

- Fosse 244

La sigillée est représentée par un Drag. 37 (n° 244-1), dont les décors appartiennent au style de CINNAMUS (135-170), de BUTRI^o (120-145) ou DOECCUS (160-190). Les caractéristiques de la pâte suggèrent plutôt les productions de CINNAMUS. La seule forme en commune sombre est une assiette/écuelle (n° 2). La commune claire est représentée par un gobelet à lèvre interne moulurée. La sigillée donne une datation autour du milieu du I^{er} siècle.

- Fosse 246

La sigillée est représentée par une coupe Drag. 35 (n° 246-1), probablement de la phase 5 de Lezoux. La *terra nigra* compte deux tessons, dont un à carène, et un bord de pot à lèvre à sillon sommital (n° 2). Un mortier (n° 3) est présent, en pâte beige. La sigillée indique une datation de la première moitié du I^{er} siècle, ce que semble confirmer la forme carénée en *terra nigra*. L'exemplaire de mortier se rencontre à Vieux dans des contextes un peu plus tardifs de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. L'ensemble du mobilier couvre le I^{er} et le début du III^e siècle.

- Fosse 247

L'unique individu en commune sombre fine est une coupe de forme Menez 39 (n° 247-1). En commune sombre, on compte trois pots à profil de lèvre similaire (n° 2). Le quatrième individu est représenté par un pied d'écuelle tripode en creux. La commune claire est représentée par deux pièces, dont une coupe à lèvre à sillon sommital (n° 3). La forme Menez 39 se rencontre tout au long du I^{er} siècle. Le pied de tripode en creux se rencontre principalement dans des contextes de la première moitié du I^{er} siècle. On propose un comblement de la structure durant la première moitié du I^{er} siècle.

- Fosse cendrier 332

La sigillée est représentée par deux individus, dont une coupelle Drag. 27 (n° 332-1). L'estampille n'a pas été identifiée. Le second est une coupelle du service Ve.A1. Leurs pâtes présentent un semi régulier de nodules carbonatés réguliers et denses, le vernis est rouge mat. Ces caractéristiques s'apparentent à la fabrique 2 des ateliers de la Graufesenque datée des années quarante à quatre-vingts. Le Drag. 35/Ve. A1 est produit à partir des années soixante. On peut supposer que cette structure a été comblée à la fin du I^{er} siècle.

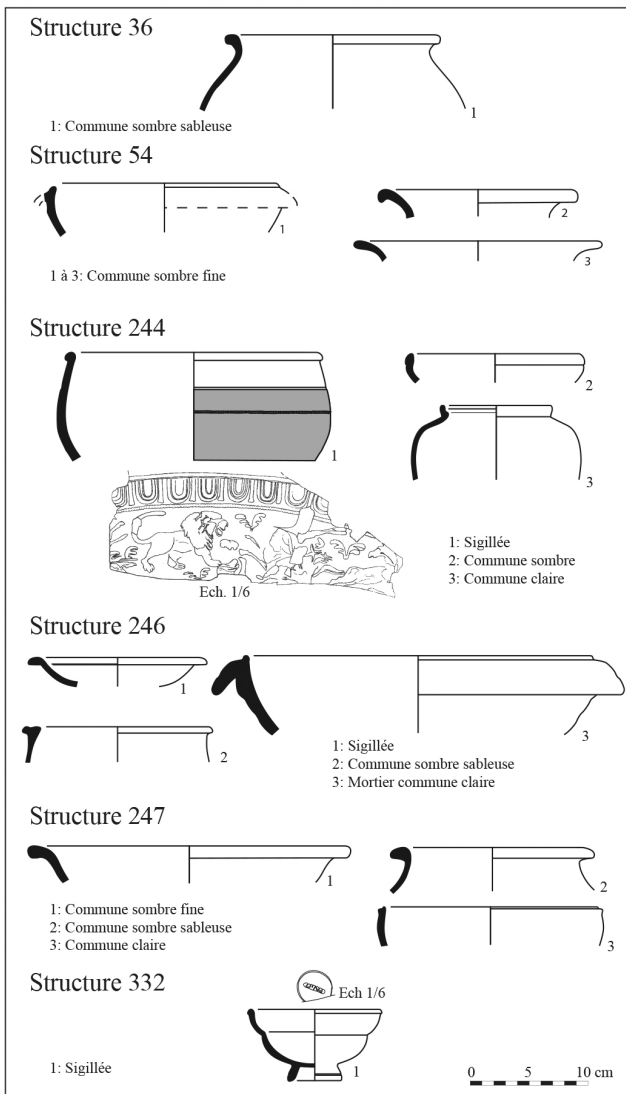


Figure 36 : Céramiques de la troisième phase gallo-romaine et des principales fosses. C. Fiant, Inrap.

Figure 36: Pottery from the third Roman phase and the main pits.

• Bilan

L'ensemble de la céramique indique que l'occupation principale du site couvre le II^e et le début du III^e siècle, avec un resserrement sur la seconde moitié du II^e et le début du III^e siècle. La comparaison du mobilier des fossés 37 et 38 ne permet pas de préciser leur phasage et indique un comblement contemporain. Les autres vestiges sont contemporains de ces deux enclos fossoyés. Seul le four/cendrier (st. 332) est à dater de la fin du I^{er} siècle et semble donc indiquer que l'occupation antique s'installe probablement dès la fin du I^{er} siècle.

La céramique présente les caractéristiques de la sphère domestique. Celle-ci est dominée par des productions locales destinées à la cuisson, à la préparation ou au stockage.

La céramique de table et de présentation est également bien représentée, constituée de céramiques locales ou importées. La céramique de transport est principalement constituée de productions régionales de type G. 12. Les assemblages d'Hérouvillette présentent de grandes similitudes avec la plupart des contextes d'habitats contemporains régionaux, qu'ils soient urbains ou ruraux.

Instrumentum

• Objets métalliques

Lors du diagnostic a été recueillie une clef en fer, découverte dans les environs proches du fossé 7 de l'enclos de la première phase. Il s'agit d'une clef à tige coudée, conçue pour un fonctionnement par retrait (fig. 37, n° 1). La tige coudée présente un anneau méplat percé. Le panneton, mal conservé, montre l'attache de trois dents tournées vers l'anneau. La pièce a subi un repliement au niveau de la bossette séparant la tige carrée du panneton de la partie pyramidale de préhension.

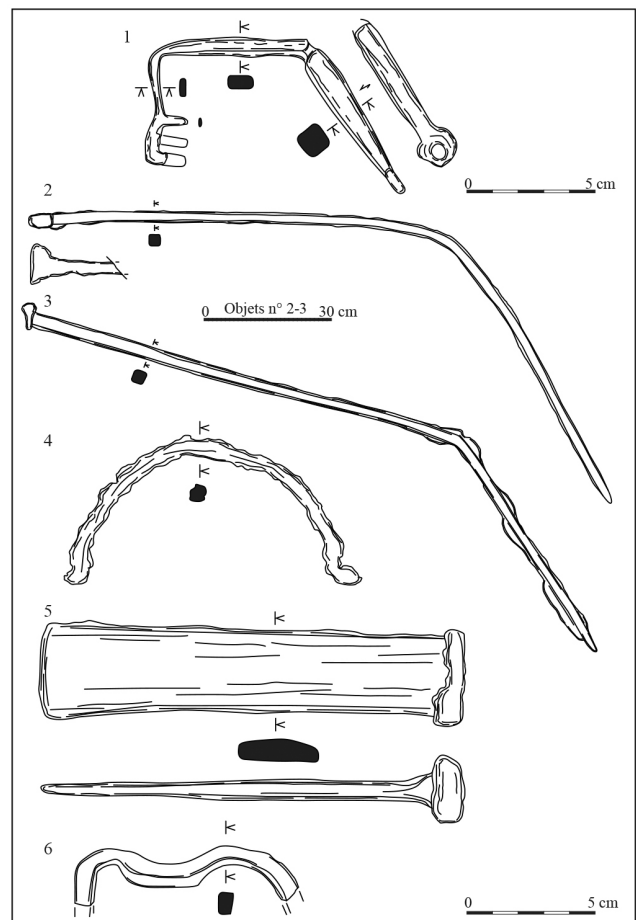


Figure 37 : Mobilier métallique gallo-romain. M. Besnard, Inrap.
Figure 37: Roman metal objects.

Hormis un lot de cinquante et un clous de toute taille, la quincaillerie est représentée par deux longues tiges en fer en provenance du comblement fortement anthropisé du fossé 37. Il s'agit de deux objets semblables de 50 cm de long, à tête en méplat et extrémité pointue, repliés à mi-hauteur de la tige (n^{os} 2-3). Du même contexte provient une anse de seau en fer, appartenant à un petit récipient (n^o 4). Dans le comblement sommital des fossés 37/38 a été découvert un burin en fer (n^o 5), dont la tête fortement écrasée par le martèlement fait penser à un outil ayant servi dans le travail de la pierre. De ce même niveau est issu un élément filiforme en plomb, dont la forme à double courbe est fragmentée et non identifiée (n^o 6).

• Outillage lithique

Le mobilier lithique est essentiellement issu des fossés d'enclos 37 et 38 à la hauteur de la section où le remblaiement a été effectué simultanément. Du fossé 38 proviennent deux aiguiseurs de forme sub-rectangulaire, l'un en calcaire à grain fin (fig. 38, n^o 1) et l'autre en grès à grain fin (n^o 2). Du même fossé proviennent deux fragments de catillus, l'un en poudingue (n^o 3) et l'autre en grès arkosique (n^o 4). Le poudingue est probablement originaire du Pays d'Auge, l'arkose du Massif armoricain.

L'outillage lithique est surtout représenté par six outils liés à la fabrication textile. Tous en calcaire, ils correspondent à une fusaïole en provenance du fossé 36 (n^o 10) et cinq pesons dont trois sont issus du fossé 38, les deux autres du fossé 37 et de l'extrémité du fossé 85 (n^{os} 5 à 9). La fusaïole est de forme discoïde aux bords droits avec une base plane, mais se distingue par un poids relativement important qui la rapproche des caractéristiques d'un peson de petit calibre. Les extrémités de la perforation sont concaves, marquées par endroit d'une usure de la matière. Le poids de la pièce influant directement sur le type de fils produit, on est probablement en présence d'un outil voué à la production de fils retors voire câblés.

Les pesons sont à associer à l'utilisation d'un métier vertical à poids. Deux sont entiers, trois sont fragmentaires. Ils sont de forme parallélépipédique (n^{os} 5, 7 et 9) ou pyramidale (n^{os} 6 et 8) et dotés d'une perforation centrale sur la partie sommitale de l'objet. Une usure est observable sur les deux faces et est vraisemblablement due au frottement des lots de fils de chaîne lors de leur suspension au métier à tisser. Le peson n^o 8 est gravé d'une croix au niveau de la base de l'objet. Régionalement, et pour la même période, on connaît un peson en calcaire identique à Giberville « Delle de Derrière l'Église » (Carpentier, 2008). Il peut s'agir d'un repère utile au tisserand afin de différencier un poids dans son ordonnance au bas du métier.

La présence de ces outils – pesons et fusaïole – permet d'envisager que l'activité de filage et de tissage faisait partie des occupations domestiques de l'habitat. Des pesons mis au jour à Giberville « Delle de derrière l'Église » sont contemporains des pièces d'Hérouvillette et présentent des caractéristiques techniques identiques. Réalisés en calcaire, ils sont également de forme pyramidale et parallélépipédique. D'autres pesons en calcaire, de même forme, sont mentionnés pour l'époque gallo-romaine sur les sites de Mondeville « Haut Saint-Martin » (Renault, 1995) et de Rots « Cap-Ouest » (Carpentier, 1994), tous deux situés en plaine de Caen. En revanche, la *villa* de Touffréville a livré un grand nombre de pesons de forme cubique en terre cuite (Coulthard, 1999). Il semble que ces outils aient été façonnés usuellement en calcaire à partir du Haut-Empire, dominant progressivement la production des pesons en argile.

• Verrerie et tableterie

Quelques éléments de verrerie et de tableterie sont issus des niveaux de comblement fortement anthropisés des fossés 37 et 38. Parmi le verre, on note la présence d'une anse à décor strié appartenant à une bouteille bleue et d'un fragment de fond ombiliqué de couleur verdâtre appartenant probablement à une petite bouteille ou fiole. La tableterie est suggérée par un fragment d'épingle en os. La tête présente un cordon annulaire surmonté d'un élément figuratif, fracturé et non identifiable.

La faune

Les restes fauniques sont relativement restreints (210 restes pour un poids de 9 179 g) et essentiellement issus des fossés 37 et 38 (64 %). On peut ajouter les fosses 52, 54 et 252, dont les nombres de restes se situent entre dix et vingt, aux structures les plus « riches » du site gallo-romain. De si faibles valeurs ne permettent aucunement d'aborder la gestion du cheptel, pas plus que la répartition des parties anatomiques, les surreprésentations éventuelles ou les déficits. On peut signaler l'importance des bovidés par rapport au porc, observation qui rejoint celle de l'occupation protohistorique. La chèvre est ici attestée. Quelques tables dentaires suggèrent un abattage de caprinés plutôt âgés, de porc relativement jeunes et d'un bœuf immature.

Parmi les os de bœuf, de porc et de caprinés, nous avons remarqué l'importante différence de taille des os des espèces domestiques par rapport à celle de l'occupation protohistorique. Ces observations permettent de rattacher les tailles des bovins du cheptel d'Hérouvillette à celles généralement observées de la fin du Haut-Empire, au moment où les « formes » indigènes se font de plus en plus discrètes.

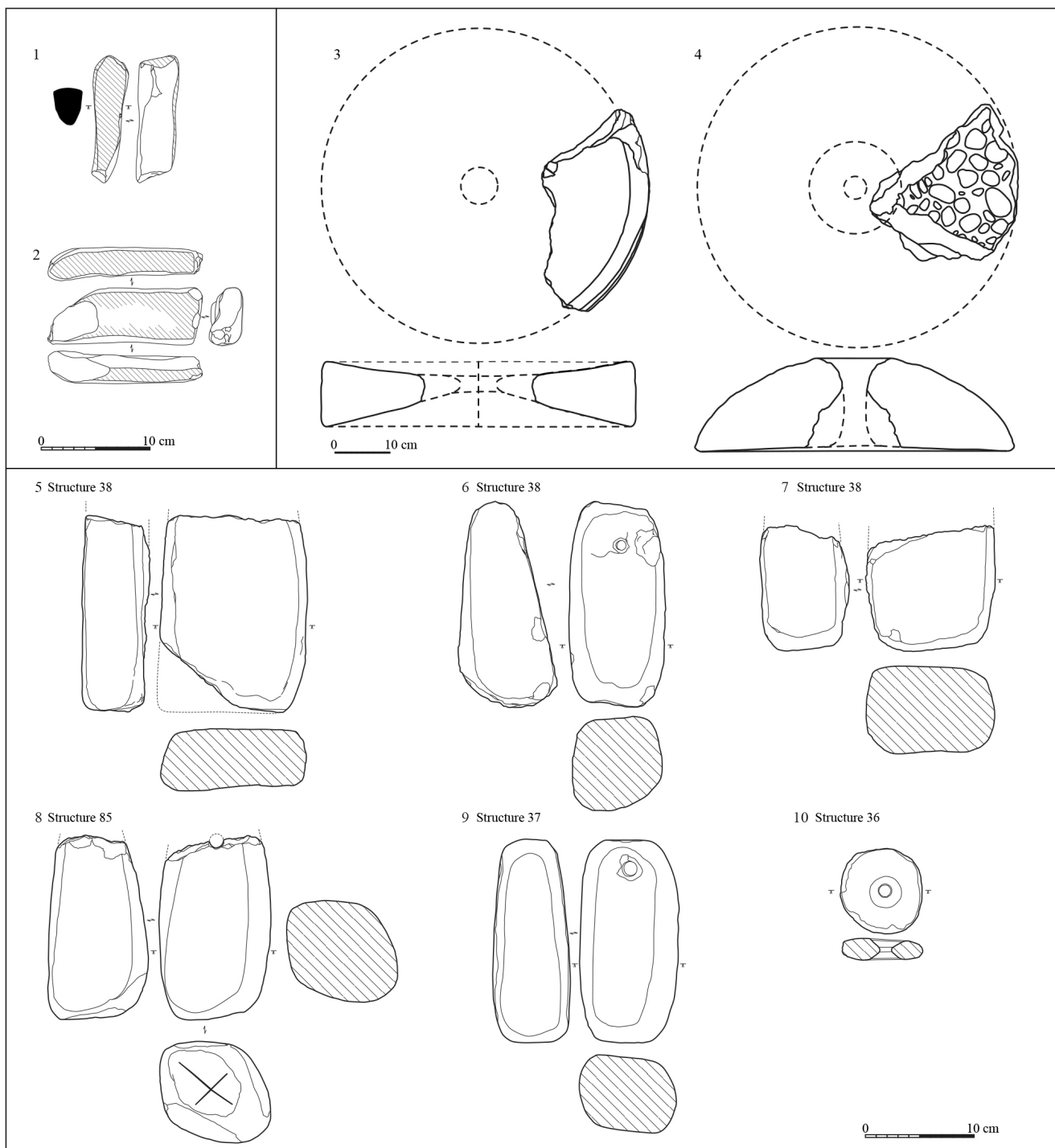


Figure 38 : Mobilier lithique gallo-romain. S. Giazzon, M. Besnard, Inrap.
 Figure 38: Roman stone artefacts.

Deux assemblages particuliers ont été observés, dont un dépôt de chien dans la fosse 248 et des éléments d'un squelette de biche soigneusement sélectionnés au sein de la fosse 249. Ces derniers se composent de la tête complète, d'un membre antérieur droit complet et d'une partie d'un

membre postérieur. Ce dépôt original est probablement en rapport avec un artisanat sur bois de cerf identifié sur le site. Les témoignages de l'exploitation de cette matière sont en effet illustrés par un bois très bien conservé, récolté dans le fossé 38 (fig. 39). Il s'agit d'un bois de chute d'une lon-

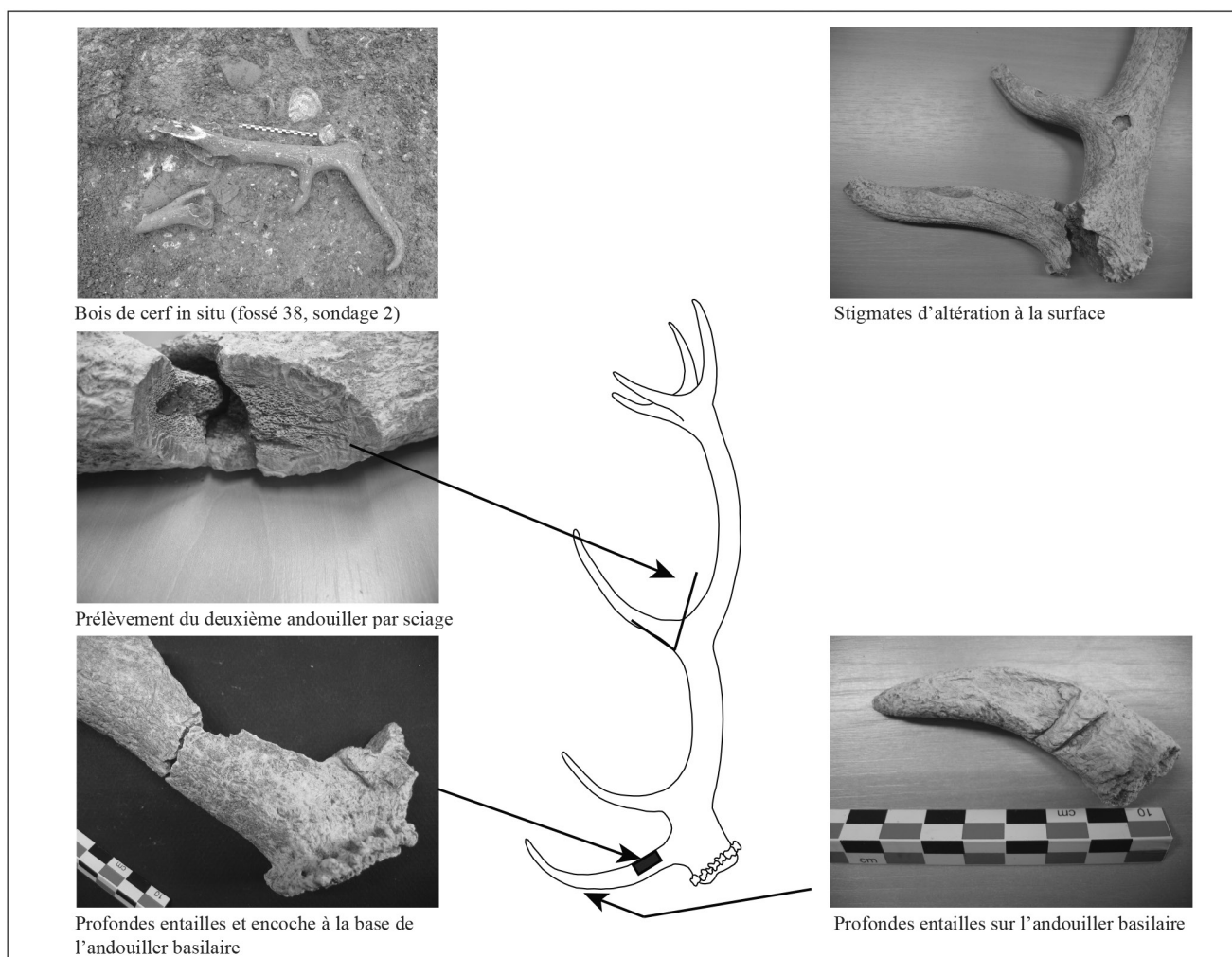


Figure 39 : Bois de cerf en provenance du fossé 38. G. Auxiette, Inrap.
 Figure 39: Deer antler from ditch 38.

gueur de plus de 55 cm. L'andouiller basilaire présente à son extrémité les stigmates d'une tentative de prélèvement. L'andouiller de glace a été supprimé par sciage le long du merrain. L'andouiller central et l'empaumure ont été prélevés suivant le même protocole.

Les témoins de l'exploitation de la faune sur le site d'Hérouvillette autorisent quelque comparaison avec ceux mis en évidence sur le site de Loucelles (Auxiette *in* Carpentier, 2013). Sur celui-ci, les restes de grande faune prédominent au Haut-Empire. Une quinzaine de mandibules de capriné ont permis d'observer des choix d'abattage qui s'opèrent plus particulièrement sur des animaux ayant largement dépassé les trois premières années de leur existence, avec une bonne part abattue au-delà de la quatrième année. Ces choix correspondent à un élevage centré sur les produits secondaires et notamment celle des produits laitiers. À l'inverse, les données disponibles pour estimer les âges des bœufs et des porcs

tendent à montrer une orientation de l'abattage vers des animaux plus jeunes, voire très jeunes.

L'occupation antique dans son contexte régional

Alors que les résultats du diagnostic suggéraient la découverte d'un parcellaire antique, l'interprétation qui est désormais retenue en considérant la diversité des vestiges et du mobilier est celle d'un lieu d'habitat. À la présence d'une unique parcelle, d'une superficie d'environ six mille mètres carrés, s'ajoutent des bâtiments sur poteaux, des fours, des fosses-dépotoir. La grande quantité de déchets alimentaires (faune, coquillages) et de rejets domestiques (céramiques), la présence de matériaux de construction (tuiles, pierres de maçonneries, crapaudine), la découverte d'outillage (burin) et de mobilier personnel (clef, épingle, fiole) sont autant d'indices qui accréditent l'interprétation d'un espace habité.

L'outillage en lien avec la mouture ou la fabrication de textile y trouve d'ailleurs entièrement sa place et témoigne des diverses activités pratiquées au sein de cet établissement. En l'occurrence, l'ensemble des vestiges est représentatif d'un habitat qui s'inscrit dans la tradition des « fermes indigènes ». La présence de tuiles et d'une faible quantité de pierres de maçonnerie souligne en revanche la présence d'architectures mixtes associant à la terre et au bois des matériaux lithiques.

Cet établissement, clairement inscrit dans l'économie gallo-romaine au regard des céramiques d'importation, est probablement fondé dans la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et perdure tout au long du II^e siècle pour être abandonné au début du III^e siècle. Ce site, au premier abord simple et modeste, participe à la problématique des habitats de type « petite exploitation familiale » ayant vraisemblablement coexisté avec les *villae* avec des niveaux de dépendance et de complémentarité qui restent à cerner (Ouzoulias, 2006). L'état des données, encore très lacunaires à ce jour pour la plaine de Caen, ne permet pas de raisonner sur le rôle qu'il a pu jouer dans l'exploitation de l'espace agraire antique local et notamment sur ses relations hiérarchiques avec la *villa* de Touffréville et l'agglomération de Bréville-Monts.

Sa localisation aux abords de la voie antique qui relie Bréville-les-Monts à Cagny a indéniablement constitué un élément important dans son existence d'une durée d'un siècle et demi. Le tracé de ce chemin a marqué jusqu'à nos jours le découpage parcellaire et les limites communales depuis l'agglomération de Bréville jusqu'à la hauteur de Cagny. Il rejoint la voie antique principale entre le chef-lieu des Lexoviens (Lisieux) et les cités occidentales d'Aregenua (Vieux) et d'Augustodurum (Bayeux).

7. L'OCCUPATION D'UN MICRO-TERROIR : LE SITE D'HÉROUVILLETTE ET SES ENVIRONS

La densité et la diversité diachronique de l'occupation en plaine de Caen, notamment sur la rive droite de l'Orne, a été attestée à maintes reprises par les interventions archéologiques. Néanmoins, le secteur d'Hérouvillette, ou plus généralement l'arrière-plan littoral en rive droite de l'Orne, sont restés jusqu'alors à l'écart de la forte expansion de l'agglomération caennaise. La sensibilité archéologique est pour l'instant principalement démontrée par les clichés des prospections aériennes. Les environs d'Hérouvillette semblent pourtant offrir un potentiel archéologique qui pourrait faire échos au schéma d'occupation du sol des fermes gauloises étudiées dans le secteur sud-est de Caen. Dans un rayon de moins d'un kilomètre autour du site étudié, six gisements protohistoriques sont en effet connus, auxquels

s'ajoutent une série d'enclos circulaires à vocation funéraire. L'établissement le plus proche, à deux cents mètres au sud-est, concerne un site de l'âge du Fer fouillé sur le tracé de la déviation RD 513 (Hincker, 2000 ; fig. 40, site 5). Il s'agit d'un enclos d'habitat occupé entre La Tène finale et le début de l'époque gallo-romaine. Un deuxième gisement, situé à mille mètres au sud-ouest, correspond à un système d'enclos daté de La Tène ancienne (Hincker, 2000 ; site 16). La chronologie des autres indices d'habitats est incertaine, bien qu'une datation protohistorique puisse être raisonnablement avancée. L'un des sites diagnostiqués sur la déviation RD 513, localisé à six cents mètres au sud, comporte un enclos associé à un système parcellaire ayant livré des éléments de céramique protohistorique (Hincker, 2000 ; site 14a). À environ quatre cents mètres au nord, la prospection aérienne a permis de localiser un réseau fossoyé en lien avec un probable habitat (site 4). De même, deux autres réseaux fossoyés sont suspectés sur la commune d'Escoville, l'un à environ huit cents mètres au sud (site 10) et l'autre à six cents mètres au sud-est (site 14b). Dans un rayon plus large, le diagnostic sur le projet de contournement de Sainte-Honorine-la-Chardonnette a mis en évidence un site de La Tène finale, un autre occupé de la fin du ve au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et un troisième, sur la commune de Colombelles, daté de la fin du VI^e et du V^e siècle avant J.-C. (Poirier *et al.*, 2013).

Pour la période gallo-romaine, les indices de sites ne sont pas aussi denses, mais dans un rayon plus large se situent la *villa* de Touffréville et l'agglomération de Bréville-les-Monts. À cela s'ajoute la découverte d'un site occupé de l'époque augustéenne jusqu'au II^e siècle sur le projet de contournement de Sainte-Honorine-de-Chardonnette (Poirier *et al.*, 2013). À la fin du I^{er} siècle après J.-C., l'itinéraire du chemin Saulnier est indéniablement en usage (Hincker, 2009). Mais son premier état de circulation pourrait remonter à l'âge du Bronze (Béguier *et al.*, 2011), voire le Bronze ancien. Au vu de l'orientation du chemin, il paraît évident que cet axe, reliant les côtes de la Manche et l'intérieur des terres, jouait un rôle déterminant dans les échanges entre l'estuaire de l'Orne et le sud de la plaine de Caen, notamment au second âge du Fer avec les réseaux d'établissements caractérisant le paysage agraire de cette période.

Dans ce contexte archéologique, le site d'Hérouvillette offre un intérêt particulier par la restitution d'une occupation qui a marqué, de manière discontinue, un micro-terroir sur plus de deux mille ans. Pour chacune des quatre grandes étapes, le site apporte une contribution significative au plan régional. La première contribution est illustrée par une enceinte de plan inédit pour le Bronze ancien accompagnant vraisemblablement la fondation des premiers chemins et systèmes parcellaires au cours du II^e millénaire. Après un

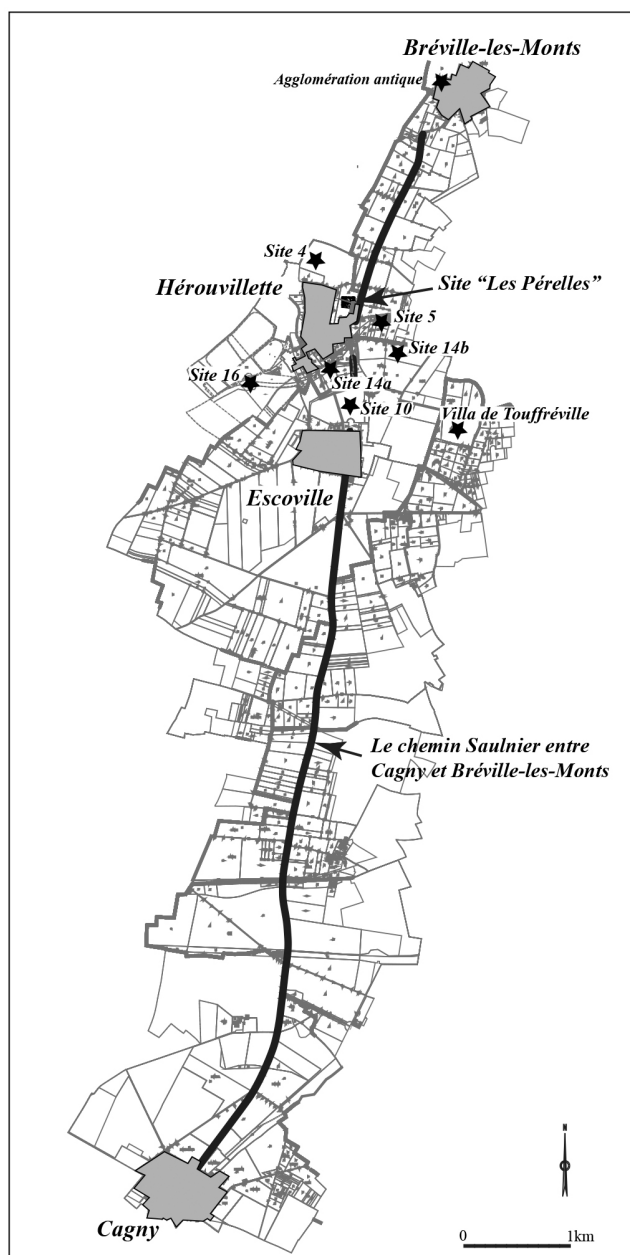


Figure 40 : Contexte archéologique. M. Besnard, Inrap, d'après les données de la Carte archéologique du 24/09/2012, SRA Basse-Normandie.

Figure 40: The archaeological context around the site.

long hiatus, c'est un habitat de plan complet associé à un intéressant lot de mobilier qui signe la période-clef entre le premier et le second âge du Fer, s'inscrivant ainsi pleinement dans la phase initiale de l'expansion agricole qui marque le second âge du Fer. Apparus de manière plus confuse dans la fenêtre de fouille, les vestiges de la période suivante témoignent d'un investissement plus discret des espaces de l'habitat du ^v siècle av. J.-C. jusqu'aux premières installa-

tions antiques. La dernière étape est celle d'une occupation antique, peu documentée pour la région, qui s'illustre par une forme d'habitat modeste, dont on perçoit difficilement le niveau d'intégration territoriale. La fouille d'Hérouvillette a l'intérêt d'avoir ouvert des perspectives de connaissance des formes d'occupation du micro-terroir de la rive droite de l'Orne, au nord des réseaux d'habitats protohistoriques et antiques du sud et de l'est de l'agglomération caennaise, largement identifiées ces vingt dernières années.

Bibliographie

- AUXIETTE G., BAUDRY A. et MENIEL P., 2011 – « Une histoire de l'élevage dans l'ouest de la Normandie : les sites de Mondeville, Ifs, Fleury, Creully (Calvados) et les autres », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I., MARION S. et VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20 au 24 mai 2009*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, Vol. I, p. 185-202 (Annales littéraires, Série « Environnement, sociétés et archéologie »).
- AUXIETTE G., à paraître – « Consommations singulières autour du mouton », in *La Viande : fabrication et représentations*, Actes du colloque de Tours (2012), IEHCA.
- BARDEL D., 2009 – « Les vaisseliers céramiques des fouilles anciennes de Vix/le Mont Lassois (Côte-d'Or) : Bronze finale IIIb, Hallstatt D et La Tène C/D », in CHAUME B. (dir.), *La céramique hallstattienne : approche typologique et chrono-culturelle*. Actes du colloque international de Dijon, novembre 2006. Dijon, éditions universitaires de Dijon, p. 69-152 (*Art, archéologie & patrimoine*).
- BAUDRY-DAUTRY A., 2012 – *Ressources animales et alimentation carnée à l'âge du Fer : le cas du Nord-Ouest de la France (Bretagne et Basse-Normandie)*, Thèse de doctorat, université de Rennes 1.
- BEGUIER I., GERMAIN-VALLEE C. et HINCKER V., 2011 – Étude micro-morphologique du Chemin Saulnier : apport à l'archéologie des paysages de la plaine de Caen (Calvados, Basse-Normandie), *Géoarchéologie dans l'Ouest de la France, Norois*, 220, p. 121-142.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., CHANCEREL A. et MARCIGNY C., 2006 – « L'enceinte de l'âge du Bronze moyen de l'Etoile (Mondeville) », in CHANCEREL A., MARCIGNY C. et GHESQUIÈRE E. (dir.), *Le plateau de Mondeville (Calvados) du Néolithique à l'âge du Bronze*, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, *Documents d'Archéologie Française*, 99, p. 111-138.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C. et NAVARRE N., 2008 – « Un habitat de La Tène finale à l'époque gallo-romaine sur la ZAC de Beaulieu à Caen (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 25, p. 163-186.

- BESNARD-VAUTERIN C.-C. (dir.), 2009 – *En plaine de Caen. Une campagne gauloise et antique. L'occupation du site de l'Étoile à Mondeville*, Rennes, PUR, coll. « Archéologique et culture », 312 p.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C. (dir.), 2013a – *Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados). L'occupation d'un micro-terroir à la Protohistoire et l'Antiquité*, Rapport final de fouille archéologique préventive, Inrap/DRAC, Caen, 295 p.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C. (dir.), 2013b – *De la ferme à la villa, 1000 ans d'occupation : évolution d'un domaine agricole de la fin du Premier Âge du Fer à la fin de l'Antiquité. Bretteville-l'Orgueilleuse (Calvados, Basse-Normandie) « Le Bas des Prés, Lotissement Résidence les Parcs »*, Rapport final d'opération de fouille, Inrap/DRAC, Caen, 4 vol., 465, 379, 346 et 184 p.
- BESNARD-VAUTERIN C.-C., BESNARD M., CORDE D., FERET L., MANSON A.-L. et SAVARY X., 2013 – « Un habitat de la fin de la période gauloise et un *fanum* du Haut-Empire à Nécy "La Martinière" (Orne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, p. 187-222.
- BET P. et DELOR A., 2000 – « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule central du Haut-Empire révision décennale », *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, p. 461-484.
- BLANCHET J.-C., 1984 – *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*, Mémoires de la Société préhistorique française, t. 17, Paris, 608 p.
- BRUNSTING H., 1937 – *Het grafveld onder Hees bij Nijmegen. Een bijdrage tot de Kennis van Ulpia Noviomagus*, Amsterdam: N. V. Noord-Hollandische Uitgevers Mij., 1937
- CARPENTIER V., 1994 – *Rots (Calvados) « Cap-Ouest »*, DFS de Sauvetage urgent, Afan/DRAC, Caen.
- CARPENTIER V. (dir.), 2007a – *Éterville « Lotissement de la Ferme » (Calvados). Du Méolithique à nos jours. Aux origines d'un village de la plaine de Caen*, Rapport final d'opération, DRAC, Caen, 274 p.
- CARPENTIER V. (dir.), 2007b – *Isigny-sur-Mer « Le Tuiley » (Calvados). Établissements ruraux des bords de la baie des Vèys (La Tène – Haut-Empire)*, Rapport final d'opération – fouille archéologique préventive. Inrap/DRAC, Caen.
- CARPENTIER V. (dir.), 2008 – *Giberville « Delle de Derrière l'Église » (Calvados). Vestiges d'occupations à la périphérie du bourg, au bord de la Gronde (I^{er}-XIX^e siècle)*, Rapport final d'opération, Inrap/DRAC, Caen.
- CARPENTIER V. (dir.), 2013 – *Établissements protohistoriques et antiques en bordure de la voie Caen-Bayeux. RN 13, Déviation de Loucelles, communes de Loucelles et Sainte-Croix-Grand-Tonne (Calvados)*, Rapport final d'opération, Inrap/DRAC, Caen, 465 p.
- CHANCEREL A., GHESQUIÈRE E. et MARCIGNY C., 2006 – « L'enclos du Néolithique récent/Bronze ancien du MIR (Mondeville) », in CHANCEREL A., MARCIGNY C. et GHESQUIÈRE E. (dir.), *Le plateau de Mondeville (Calvados) du Néolithique à l'âge du*
- Bronze*, Paris, Éd. Maison des sciences de l'Homme, p. 99-110 (*Documents d'Archéologie Française*, 99).
- COULTHARD N., 1999 – « Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France) et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site », in POLFER M. (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du Nord-Ouest de l'Empire romain*, Actes du colloque d'Erpeldange (Luxembourg, mars 1999), Montagnac, éditions Monique Mergoïl, *Monographie Instrumentum* 9, p. 165-184.
- CURLE J., 1911 – *A Roman Frontier Post and its people. The Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, Society of Antiquaries of Scotland.
- DRAGENDORFF H., 1895/1896 – « Terra sigillata », *Bonner Jahrbuch*, 1895/1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.
- DRON J.-L., CHARRAUD F., CLÉMENT-SAULEAU S., FROMONT N., GERMAIN C., GHESQUIÈRE E., JUHEL L., SAVARY X. et THOMAS Y., 2003 – *Condé-sur-Ifs « La Bruyère du Hamel » (Calvados)*, Rapport de la campagne 2003, 2^e année du programme tri-annuel 2002-2004.
- FERET L., 2005 – « Les ensembles céramiques de la Dronnière à Ifs (Calvados), un site d'habitat rural du I^{er} siècle ap. J.-C. en plaine de Caen », *SFECAG, Marseille, Actes du Congrès de Blois*, p. 593-608.
- GIAZZON D., 2009, *Éterville « Les Prés du Vallon » (Calvados)*, DFS, Inrap/DRAC, Caen.
- GIRAUD P., 2009, *Nécropole de Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce » (Calvados)*, in DELRIEU F. (dir.), *Les Gaulois et la mort en Normandie. Les pratiques funéraires à l'âge du fer (VII^e-I^{er} siècles avant J.-C.)*, Cully, OREP Éditions, p. 33.
- GIRAUD P. (dir.), 2011 – *Cagny « Projet Décathlon »*, Rapport final d'opération. SDAC/DRAC, Caen, 3 vol., 325 et 252 p.
- HERARD B., 2007 – *Hérouvillette – Lotissement « Les Pérelles »*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap/DRAC, Caen, 24 p.
- HINCKER V., 2000 – *Déviation d'Hérouvillette, RD 513 (Calvados)*, Document final de synthèse de diagnostic et d'évaluation archéologique, DRAC, Caen, 107 p.
- HINCKER V., 2009 – *Cagny et Banneville-la-Campagne. Contournement sud-est de Caen. Barreau de raccordement A 13-RN 13*, Rapport final d'opération. Caen, SRA Calvados, 3 vol.
- JAHIER I., MENIEL P., OZOUF J.-C., SAN JUAN G., COUTARD J.-P., LAUTRIDOU J.-P., LARSONNEUR B., LEVANT M., CLET-PELLERIN M., GHESQUIÈRE E., CABBOÏ S., LE GAILLARD L. et ROHMER M.-A., 2002 – « Une petite ferme de La Tène ancienne au « Pré de la Val » à Fierville-les-Parcs (Calvados) », *RAO*, n° 19, p. 15-36.
- JAHIER I. et VAUTERIN C.-C., 2010 – « Formes et composantes de l'habitat à l'âge du Fer en Basse-Normandie : architecture, chronologie, organisation, statut - un premier bilan », in BARRAL P., DEDET B., DELRIEU F., GIRAUD P., LE GOFF I.,

- MARION S. et VILLARD-LE TIEC A. (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 20 au 24 mai 2009*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 95-138 (Annales littéraires, Série « Environnement, sociétés et archéologie »).
- JAHIER I. (dir.), 2011 – *L'enceinte des premier et second âges du Fer de La Fosse Touzé (Courseulles-sur-Mer, Calvados). Entre résidence aristocratique et place de collecte monumentale. Documents d'Archéologie Française*, 104, Paris, éd. Maison des sciences, 243 p.
- JARDEL K., 2002 – Le mobilier céramique du III^e siècle issu du site « Les Préaux » à Vieux (Calvados), *SFECAG, Marseille, Actes du Congrès de Bayeux*, p. 141-158.
- LAUBENHEIMER F., 1985 – *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles Lettres (Annales littéraires de l'université de Besançon, 327).
- LE GAILLARD L., 2011 – *Emiéville, barreau RN 13/A13 : enclos laténien et bâtiment agricole antique*, Document final de synthèse, Inrap/DRAC, Caen, 105 p.
- LE GOFF E. (dir.), 2002 – *Les occupations protohistoriques et antiques de la ZAC « Object'Ifs Sud », Ifs (Calvados)*, DFS de sauvetage urgent, DRAC, Caen, 4 vol.
- LE GOFF E. (dir.), 2007 – *Boisrobert « La Métairie B » (Eure). Des occupations de la fin de l'âge du Bronze/premier âge du Fer et de La Tène en Pays brionnais*, Autoroute A 28 Rouen/Alençon, section Eure, zone prioritaire n° 9. Rapport final d'opération de fouille archéologique, 75 p.
- LELIEVRE J. Y., PILLAULT S. et RAVRY D., 2011 – *Vieux, Hameau du Closet, parcelle AI 145 à 148 et AI 153 à 162*, Document final de synthèse, 2008, SDAC, SRA de Basse-Normandie, Caen, 2 vol., 308 et 79 p.
- LEPAUMIER H. et MARCIGNY C., 2003 – « Le site de la ZAC de Beaulieu à Caen (14) et la céramique du premier âge du Fer en Basse-Normandie : premier bilan », in MANDY B. et DE SAULCE A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites*, Actes du XXIII^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Nantes 1999, p. 43-57 (*Revue archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10).
- LEPAUMIER H. et SAN JUAN G., 2004 – « L'éperon barré de "La Campagne" à Basly (Calvados). Étude préliminaire : la céramique du premier âge du Fer » *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer*, 22, p. 25-28.
- LEPAUMIER H., MARCIGNY C. et GHESQUIÈRE E., 2005 – « L'architecture des habitats protohistoriques de Normandie : quelques exemples du III^e millénaire au début du second âge du Fer », in BUCHSENSCHUTZ O. et MORDANT C. (éd.), *Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du fer*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 231-264.
- LEPAUMIER H. (dir.), 2011 – *Blainville-sur-Orne, Calvados, « Terre d'Avenir ». Habitat enclos et nécropole de la fin du premier âge du Fer en Basse-Normandie*, Inrap/DRAC, Caen, 173 p.
- LEPAUMIER H. (dir.), 2012 – *Fleury-sur-Orne, Calvados, Les Mézerettes-ZL 7. Deux habitats enclos et une nécropole du second âge du Fer du réseau de fermes reconnu au sud-est de l'agglomération caennaise*. Inrap/DRAC, Caen, 2 vol., 439 et 433 p.
- MARCHADIER E., 2005 – *Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Etude typo-chronologique du mobilier céramique*, Recherches archéologiques en Saintonge et Aunis, n° 17, 155 p.
- MARCIGNY C., GHESQUIÈRE E., LECLER E., MATTERNE V., MENAGER L., CLEMENT-SAULEAU S. et RICHARD J.-M., 1999 – « Un établissement agricole du IV^e s. av. n. è à Mosles "La Pièce du Pressoir" » (Calvados), *RAO*, 16, p. 97-130.
- MARCIGNY C. et GHESQUIÈRE E. (dir.), 2003a – *L'île Tatihou (Manche) à l'âge du Bronze. Habitats et occupation du sol*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme, coll. « Documents d'archéologie française; 96 », 192 p.
- MARCIGNY C. et GHESQUIÈRE E., 2003b – « Parcellaire et nécropoles de l'âge du Bronze ancien à Bernières-sur-Mer (Calvados) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 100, n° 1, p. 117-134.
- MARCIGNY C., 2012 – « Les paysages ruraux de l'âge du Bronze (2300-800 avant notre ère). Structures agraires et organisations sociales dans l'Ouest de la France », in CARPENTIER V. et MARCIGNY C. (dir.), *Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Âge*, Rennes, PUR, coll. « Archéologie et Culture », p. 71-80.
- MARION S., 2007 – « Les IV^e et III^e siècles avant notre ère en Île-de-France », in MENNESSIER-JOUANNET C., ADAM A.-M. et MILCENT P.-Y., *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère*. Actes du XXVII^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003), Lattes, 2007, p. 91-115.
- MENEZ Y., 1985 – *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Cahiers de Quimper antique n° 2.
- MILCENT P.-Y., 1993 – « L'âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e s. av. J.-C.) », *Antiquités Nationales*, t. 25, p. 17-50.
- NAVARRE N., 1997 – « La céramique gallo-romaine en plaine de Caen, des Antonins au Bas-Empire : trois exemples de lots céramiques issus de la fouille de la Corneille Nord (Bretteville-l'Orgueilleuse, Calvados) », *SFECAG, Marseille, Actes du Congrès du Mans*, p. 407-429.
- OUZOULIAS P., 2006 – *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques*, Thèse de doctorat sous la direction de F. Favory, Université de Franche-Comté, 250 p.
- POIRIER A., VERON J. et GIRAUD P., 2013 – *Déviations roulières de Sainte-Honorine-de-la-Chardonnette, Colombelles,*

- Hérouvillette, Ranville (Calvados, Basse-Normandie), Rapport final de diagnostic archéologique, conseil général du Calvados/DRAC, Caen, 171 p.
- RENAULT V. (dir.), 1995 – Mondeville « Haut Saint Martin » et « Delle Saint Martin » (144370018 AH) (Calvados), Rapport de sauvetage urgent, Afan/DRAC, Caen.
- SAN JUAN G., GHESQUIÈRE E. et MENIEL P., 1996 – « Un site d'habitat protohistorique avec un cercle de trous de Poreau à Cagny (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 13, p. 89-102.
- SAN JUAN G., MENIEL P., MATTERNE-ZECH V., SAVARY X., JARDEL K. et FORFAIT N., 1999 – « L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados) », *Revue archéologique de l'Ouest*, n° 16, p. 131-194.
- SÉGUIER J.-M., 2009 – « La céramique domestique de l'espace culturel sénonais du milieu du v^e au milieu du III^e s. av. J.-C. dans son contexte du Centre-Est de la France : corpus, faciès et évolution des assemblages du confluent Seine-Yonne, de la Bassée et de la vallée de l'Yonne », *Revue archéologique de l'Est*, 58, p. 57-132.
- VAUTERIN C.-C. (dir.), 2011 – Ifs « ZAC Object'Ifs Sud – dernière tranche » (Calvados). *Habitats et lieux funéraires protohistoriques et vestiges antiques*, Rapport final de fouille archéologique préventive. Caen, DRAC/SRA, 3 vol., 812 p.
- VERNHET A., 1976 – « Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque », *Figlina*, 1, p.13-27.

Zusammenfassung: *Die Besiedlung einer kleinen Siedlungskammer von der Vorgeschichte bis zur römischen Zeit: Der Fundplatz von Hérouvillette „Les Pérelles“ (Calvados, France) – Die archäologische Ausgrabung in der Gemeinde Hérouvillette (Calvados, Frankreich) hat es gestattet, Siedlungsspuren freizulegen, die über 2000 Jahre Siedlungsgeschichte in diesem Gebiet dokumentieren. Die ersten Besiedlungsspuren gehören der älteren Bronzezeit an und begleiten vermutlich erste Weganlagen und Flureinteilungen, die dem 2. Jahrtausend vor Chr. angehören. Zu dieser ersten Besiedlungsphase gehört eine erste Wall-Graben-Anlage von elliptischen Grundriss, für die eine Interpretation als Gehöftanlage angenommen werden muss. Nach einer langen Siedlungsunterbrechung kommt es zu einer zweiten Siedlungsphase, die sich in den Rahmen der Anlage von zahlreichen umhögten Gehöftanlagen stellen lässt, die am Ende des 6. und im 5. Jh. v. Chr. entstehen. Es handelt sich um ein landwirtschaftliches Gehöft mit doppelter Grabeneinbegung, das sich in die umgebende Flurparzellierung einfügt. Nach der Aufgabe dieses umhögten Gehöftes unmittelbar am Beginn des 4. Jh. v. Chr. zeigt die Anlage einer Wegeverbindung, die zu einem Flurstück mit unbestimmbarer Nutzung führte und die in die Mittel- bzw. Spätlatènezeit gestellt werden kann, dass die Besiedlung dieses Gebietes weiterhin fortbesteht. Die folgende Besiedlung kann in einen Zeitabschnitt zwischen dem Ende des 1. Jh. und dem 3. Jh. n. Chr. gestellt werden. Innerhalb einer Grabenanlage wurden verschiedene Besiedlungsspuren nachgewiesen, die es gestatten, diese archäologischen Befunde als Siedlung anzusprechen. Es handelt sich vermutlich um ein kleines landwirtschaftliches Gehöft, das von einer Familie bewirtschaftet wurde.*

Resumen: *La ocupación de un micro-terreno desde Protohistoria hasta Edad Antigua: El sitio de Hérouvillette “Los Pérelles” (Calvados) – La excavación arqueológica preventiva llevada a cabo en el municipio de Hérouvillette destacó un conjunto de restos que permitieron la restitución de una ocupación extendida a lo largo de más de dos mil años. Las primeras instalaciones, fechadas en la Edad del Bronce antiguo, acompañaron probablemente a la fundación de los primeros caminos y sistemas de parcelas del segundo milenio. Estas inversiones se materializan mediante la creación de un recinto de plano elíptico protegido por fosos por lo cual se supone una función doméstica. Después de un largo paréntesis, la segunda etapa del desarrollo se inscribe en la ola de creación de recintos de hábitats que ocurrió desde los finales del siglo VI hasta el siglo V antes de Cristo. Se trata de un establecimiento agrícola con doble cintura de hoyos que se ajusta al desarrollo de la trama de los alrededores. Después del abandono de este recinto a principios del siglo IV antes de Cristo, la ocupación persiste en la área, materializada por la creación de un camino que conduce hacia una parcela de función indeterminada y fechada de La Tène B / La Tène C. La ocupación siguiente se inscribe en un marco cronológico que va de finales del primero siglo a los principios del tercer siglo después de Cristo. Dentro de un recinto, se organizan varios restos domésticos, que permiten interpretar la ocupación como un lugar de hábitat, probablemente el marco de vida de una pequeña granja familiar.*

Schlüsselwörter: *Frühe Bronzezeit, Übergang Hallstatt-/Latènezeit, Frühe und hohe römische Kaiserzeit, Einbegung, Gehöft, Weg.*

Palabras clave: *Edad de Bronce, transición primera / segunda Edad del Hierro, Alto Imperio romano, recinto, hábitat, camino.*